

DES FILETS TOUJOURS PLUS LARGES :

Cartographier l'ampleur, la nature et les structures d'entreprise de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée pratiquée par la flotte de pêche hauturière chinoise



Protecting People and Planet

Un rapport d'Environmental Justice Foundation



Protecting People and Planet

Environmental Justice Foundation Charitable Trust est un organisme de bienfaisance enregistré au Royaume-Uni qui est convaincu que nous partageons tous un droit humain fondamental à un environnement naturel sûr.

EJF a des équipes basées en Belgique, en France, en Allemagne, au Ghana, en Indonésie, au Japon, au Libéria, en Sierra Leone, en Corée du Sud, à Taïwan, en Thaïlande et au Royaume-Uni. Nos enquêteurs, chercheurs, vidéastes et les chargés de plaidoyer travaillent avec des partenaires sur le terrain et des défenseurs de l'environnement à travers le monde.

Notre travail pour garantir la justice environnementale vise à protéger notre climat mondial, nos océans, les forêts et la faune ainsi qu'à défendre les droits humains.

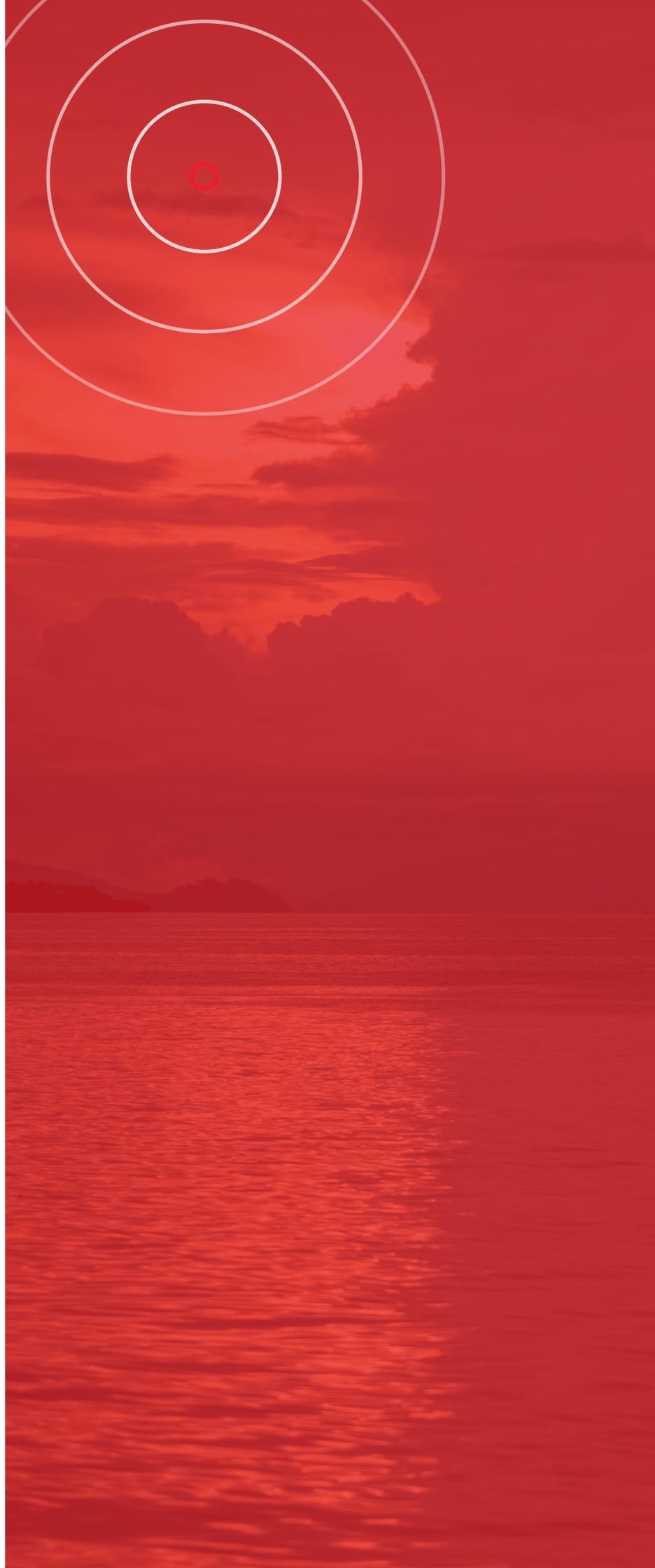
Notre mission pour les océans

Pour protéger le milieu marin, sa biodiversité et les moyens de subsistance qui en dépendent.

Toutes les images sont protégées par le droit d'auteur d'EJF, sauf indication contraire. Imprimé sur du papier 100% recyclé.

Unit 417, Exmouth House, 3/11 Pine Street, London, EC1R 0JH, UK
info@ejfoundation.org
ejfoundation.org

Organisme de bienfaisance enregistré
no. 1088128



SOMMAIRE

Résumé analytique	4
Introduction	6
Méthodologie	7
Section 1 – Caractéristiques de la FHC	11
1.1. Histoire contemporaine	11
1.2. Principales localisations et zones d'opération de la FHC en 2019 et 2020	12
1.3. Structures “onshore” des nombreuses pêcheries hauturières chinoises	16
Section 2 – Activités de pêche INN de la flotte hauturière chinoise	21
2.1. Localisation des activités de pêche INN de la FHC	21
2.2. Localisation des cas de pêche INN selon le type d'engin	25
Section 3 – Nature des activités de pêche INN et des violations des droits humains commises par la FHC	30
3.1. Nature des activités de pêche INN menées par la FHC : aperçu	30
3.2. Nature des activités de pêche INN selon le type d'engin	31
3.3. Nature des violations des droits humains commises par la FHC	33
Section 4 – Identité des principaux contrevenants	38
4.1. Aperçu	38
4.2. Identité des principaux contrevenants selon le type d'engin/navire	40
Conclusions	45
Recommandations	46

Abréviations :

- » AIS : Système d'identification automatique
- » CBP : Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis
- » CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- » CNFC-QSL : China National Fisheries Corporation-Quick State Limited
- » CNFC : China National Fisheries Corporation
- » CTOI : Commission Thonière de l'Océan Indien
- » FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- » FHC : Flotte hauturière chinoise
- » FMFO : Farine et huile de poisson
- » IEZ : Zone d'exclusion côtière
- » INN : Illicite, non déclarée et non réglementée (pêche)
- » MARA : Ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales
- » OMI : Organisation maritime internationale
- » ONG : Organisation non-gouvernementale
- » OIT : Organisation internationale du travail
- » ORGP : Organisation régionale de gestion des pêches
- » PME : Pingtan Marine
- » Reefers : Navires frigorifiques
- » SCS : Suivi, contrôle et surveillance
- » SPRFMO : Organisation régionale de gestion des pêcheries pour le Pacifique Sud
- » STCW-F : Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille
- » UVI : Identifiant unique de navire
- » VMS : Système de surveillance des navires
- » WCPFC : Commission des pêches du Pacifique Centre-Ouest
- » ZEE : Zone économique exclusive



Un palangrier chinois opérant dans l'océan Indien. © EJF

Résumé analytique

Le gouvernement de la République populaire de Chine, en raison de l'épuisement des populations de poissons dans ses propres eaux nationales et de son rôle en tant que principal État de transformation et d'exportation, a soutenu la croissance rapide de la taille et des capacités technologiques de sa flotte de pêche hauturière (c'est-à-dire l'ensemble des navires qui opèrent au-delà de la zone économique exclusive [ZEE] du pays). À l'heure actuelle, la Chine possède de loin la plus grande des flottes de pêche hauturière. Ses navires opèrent dans le monde entier, à la fois dans les zones marines situées au-delà des juridictions nationales et dans les ZEE de nombreux États côtiers.¹

Le nombre croissant de recherches explorant l'étendue de la flotte hauturière chinoise (FHC) et ses comportements a mis en lumière des conséquences néfastes généralisées sur les plans économique, environnemental et humain. Celles-ci sont liées à la surcapacité de pêche, aux nombreux cas de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN), aux pratiques de pêche destructives telles que le chalutage de fond, au recours au travail forcé, au travail contraint, à l'esclavage et à la traite des membres d'équipage, ainsi qu'aux violations généralisées des droits des membres d'équipage migrants.²

La FHC est devenue l'un des opérateurs les plus importants dans les pays en voie de développement. La pêche INN est particulièrement répandue dans ces régions, ce qui accroît la vulnérabilité de nombreuses communautés côtières et renforce les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Plusieurs facteurs favorisent la pêche INN : le manque de transparence et l'opacité des chaînes d'approvisionnement de produits de la mer, les capacités limitées en matière de suivi, contrôle et surveillance (SCS), la mauvaise gouvernance et la corruption.³ Ces dernières années, EJF a identifié de multiples cas de pêche INN ainsi que des violations des droits humains liés à la FHC en Afrique de l'Ouest. Ceux-ci sont particulièrement répandus au Ghana, où les entreprises chinoises ont recours à des stratégies élaborées en vue de dissimuler la propriété effective de leurs prétendus navires ghanéens. Cela se fait au moyen de sociétés mixtes (co-entreprises) de sociétés écran et de filiales.⁴

Ce rapport présente une analyse complète de l'empreinte de la Chine dans le domaine de la pêche mondiale, qui est à la fois vaste, opaque et parfois illégale. Il vise spécifiquement à amener les décideurs, en Chine et dans le monde, à apporter des réponses appropriées et efficaces.

Le rapport se concentre principalement sur la pêche INN et les crimes qui y sont associés, tels que les violations des droits humains. La FHC a été choisie comme objet d'étude de cette analyse, en raison de sa taille et de sa portée mondiale, de l'opacité de ses opérations et de sa présence significative dans les pays du Sud, où certaines populations de poissons sont surexploitées au détriment des communautés côtières qui dépendent fortement d'écosystèmes marins en bonne santé.⁵

Le présent rapport s'appuie essentiellement sur une analyse rigoureuse des données publiées par le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales (le MARA, de l'anglais *Ministry of Agriculture and Rural Affairs*), présentant ses différents projets de pêche hauturière, qui établissent les navires autorisés par le ministère à opérer en dehors des eaux chinoises. Le rapport s'appuie également sur une analyse des informations extraites du *Criminal Record of Fishing Vessels* et de la plateforme associée *Spyglass*.⁶ Il s'agit de la première étude du genre à être publiée, portant sur les données officielles du MARA relatives à sa flotte hauturière. Elle complète les rapports publiés antérieurement qui se basent sur l'utilisation de sources non gouvernementales, telles que les données satellitaires, en vue d'estimer la taille de la FHC et de déterminer ses zones d'opération.

Les conclusions de cette analyse exhaustive s'appuient aussi sur les enquêtes de terrain menées par EJF, qui ont mis en lumière un large éventail d'infractions liées à la pêche INN. Ces infractions comprennent notamment la pêche aux ailerons de requins (« l'enlèvement » des ailerons, du terme anglais « *shark finning* »), la pêche dans des zones de pêche restreinte, ainsi que des violations des droits humains incluant le recours aux violences physiques, la servitude pour dettes et la confiscation des passeports.

La pêche illicite, les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement, ainsi que les défaillances en matière de gouvernance présentées dans ce rapport, constituent une profonde injustice environnementale. Les conclusions de l'analyse mettent en évidence l'incapacité manifeste du gouvernement chinois à contrôler et réglementer efficacement sa flotte hauturière. Il s'agit du dernier exemple en date d'une longue liste de cas où des nations plus riches ont externalisé les coûts de leurs opérations. Cela entraîne une dégradation des ressources des nations et communautés dont la contribution à la détérioration de l'environnement à l'échelle mondiale est comparativement négligeable.

Principales conclusions

- La présence de la flotte chinoise est devenue considérable dans de nombreux pays en voie de développement. Plus d'un tiers des opérations de la FHC autorisées en 2019 et 2020 ont été conduites dans 29 ZEE spécifiques en Afrique, Asie⁷ et Amérique du Sud. Les pêcheries de la plupart de ces zones sont caractérisées par des capacités limitées en matière de suivi, contrôle et surveillance et par des régions côtières dont les communautés dépendent fortement de la pêche pour subvenir à leurs besoins alimentaires et assurer leurs moyens de subsistance.
- La FHC, qui était auparavant entièrement détenue par l'État, appartient désormais majoritairement au secteur privé. Ce changement progressif de la structure de propriété de la flotte hauturière aurait entraîné de la part du gouvernement chinois un relâchement en matière de contrôle des activités des entreprises de pêche chinoises. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les navires détenus par des intérêts chinois opérant sous pavillon d'un pays tiers qui ne sont pas enregistrés dans le cadre des projets de pêche hauturière.
- La FHC est fréquemment associée à la pêche illégale. Selon les données analysées, la pêche sans licence ou sans autorisation de pêche constitue l'infraction liée à la pêche illégale la plus fréquemment enregistrée, représentant 42 % du total. L'utilisation d'engins interdits et la capture d'espèces interdites constituent les deux autres infractions les plus courantes, représentant respectivement 11,5 % et 10,3 % du total. La taille de la flotte, conjuguée aux nombreux cas de pêche INN présumée, menace le maintien de la stabilité socio-économique et entraîne des dommages écologiques à l'échelle mondiale.
- En ce qui concerne les projets qui couvrent des ZEE spécifiques, les données publiées par le MARA indiquent que la ZEE de la Mauritanie est celle où la présence de la FHC est, de loin, la plus importante (représentant environ 30 % du total). La Mauritanie est l'une des plaques tournantes de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson (des activités qui ont causé des dommages écologiques considérables pour les écosystèmes terrestres et marins, et notamment la décimation de populations de poissons importantes au niveau local).
- Plus largement, l'Afrique se démarque par son importance apparente pour les activités de la FHC, puisqu'elle représente 78,5 % des projets de pêche hauturière approuvés et 20 des 29 ZEE mentionnées dans les avis publiés. De nombreux stocks de poissons en Afrique sont exploités de manière intensive, ce qui entraînerait un désastre certain pour les communautés côtières appauvries.
- Les chalutiers constituent le type le plus courant de navires concernés par les projets de pêche hauturière approuvés spécifiques aux ZEE. Plus d'un navire de pêche sur trois utilise en effet cet engin de pêche (le chalut). Le chalutage de fond, une technique de pêche couramment employée par les chalutiers chinois, a des impacts écologiques considérables. Il est caractérisé par des niveaux très élevés de prises accessoires, mais aussi par la destruction des habitats et les rejets de CO₂ associés à cette destruction.
- Ces dernières années, la Chine a clairement mis l'accent sur le développement de sa capacité à cibler les espèces de calmars : les navires équipés pour cibler les calmars représentent désormais plus de deux projets de pêche hauturière approuvés sur trois couvrant les zones océaniques.
- Bien que les données soient limitées, les violations des droits humains semblent être courantes au sein de la FHC (il s'agit d'un problème qui affecte plus généralement la pêche hauturière). Les entretiens menés par EJJ auprès de 116 membres d'équipage indonésiens ayant travaillé à bord de navires appartenant à la FHC, indiquent que 99 % d'entre eux ont été victimes ou témoins de retenues de salaire ; 97 % ont subi une forme de servitude pour dettes/confiscation d'argent et de documents ; 89 % ont fait des heures supplémentaires excessives ; 85 % ont signalé des conditions de vie et de travail abusives ; 70 % ont subi des intimidations et des menaces ; et 58 % ont été témoins de violences physiques ou les ont subies. Ces résultats ont été confirmés par les entretiens menés par EJJ auprès de membres d'équipages ghanéens travaillant à bord de navires de la FHC dans les eaux ghanéennes. L'ensemble des dix membres d'équipage interviewés ont subi des violences physiques de la part des capitaines chinois ou en ont été témoins. Ils ont tous signalé de mauvaises conditions de vie sur les navires au bord desquels ils opéraient. Ils ont notamment été contraints de manger des aliments peu nutritifs et de consommer de l'eau de mauvaise qualité, provoquant des maladies et des diarrhées.
- Ce rapport présente une série de recommandations, dont l'adoption de mesures de transparence définies dans la Charte d'EJJ pour la transparence, l'organisation de dialogues bilatéraux et multilatéraux avec la Chine visant à mettre fin aux violations, ainsi que la rapide suppression de toutes les subventions attribuées à la FHC, garantissant un arrêt complet des subventions néfastes au plus tard en décembre 2023.

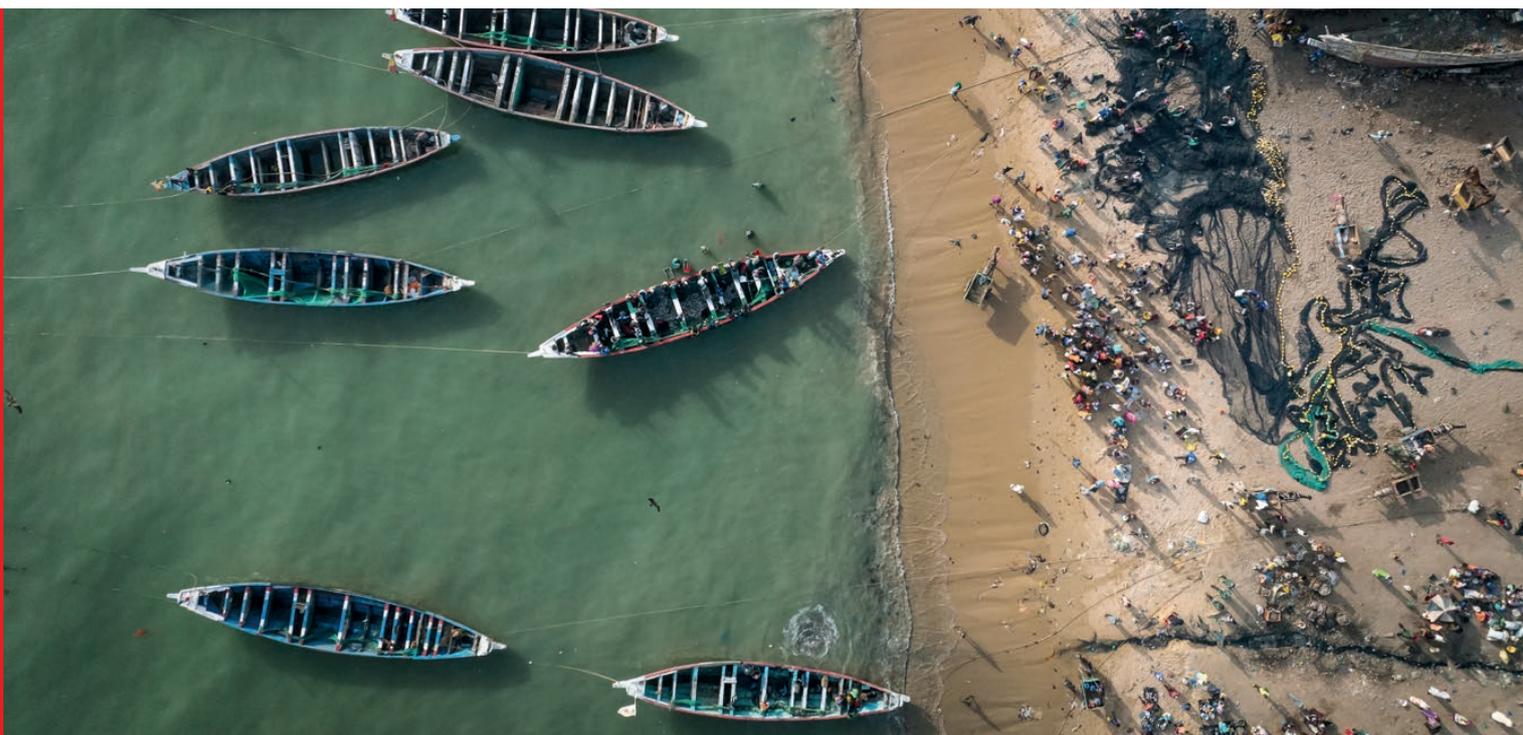
Introduction

Au niveau mondial, plus de trois milliards de personnes dépendent des océans pour assurer leur subsistance. Plus de 200 millions de personnes sont employées directement ou indirectement dans le secteur de la pêche maritime⁸ (parmi lesquelles beaucoup sont issues de communautés côtières du Sud). Cependant, la prolifération et l'augmentation de la capacité de l'industrie de la pêche industrielle fortement subventionnée, associées à d'autres facteurs aggravants tels que la pêche INN et le réchauffement climatique, ont mis en péril nombre de ces communautés. Selon les dernières estimations, un tiers des pêcheries mondiales sont actuellement surexploitées,⁹ et les économies perdent des dizaines de milliards de dollars par an à cause des pratiques de pêche illicites. Cette agression faite à nos océans affaiblit gravement les droits humains des habitants des zones côtières et des autres personnes qui dépendent du poisson pour assurer leur subsistance et leur sécurité alimentaire.

Les répercussions de cette surpêche effrénée ont été exacerbées par les activités des flottes hauturières, et particulièrement celle de la Chine, qui est de loin la plus importante au monde.¹⁰ La FHC opère dans la quasi-totalité des eaux de la planète (ce qui fait largement de la Chine le plus grand producteur mondial de poissons).¹¹ La taille exacte de la flotte chinoise est incertaine, mais elle est associée à de nombreux cas de pêche INN,¹² une utilisation généralisée d'engins et techniques de pêche destructeurs tels que le chalutage de fond, et une forte présence dans les régions où les populations de poissons sont en danger en raison de la surpêche et dans lesquelles on observe une

mauvaise gouvernance ainsi que des capacités insuffisantes en matière de suivi, contrôle et surveillance. L'Afrique de l'Ouest, par exemple, qui abrite à la fois des communautés extrêmement dépendantes de la pêche et qui a longtemps été considérée comme un « point chaud » pour la surpêche et la pêche INN, a vu un afflux de navires de la FHC depuis le milieu des années 1980.¹³ Selon les estimations, la flotte chinoise de chalutiers de fond capture environ 2,35 millions de tonnes par an dans la région (soit, selon certaines estimations, environ 50 % du total des captures chinoises en haute mer, ce qui représente une valeur de plus de 5 milliards de dollars).¹⁴

La FHC est fortement soutenue par des subventions nationales. Selon des estimations récentes de l'Institut chinois de l'océan et de l'ONG Oceana, la FHC comptabilise 22 % du total des poissons capturés par la Chine, mais le secteur reçoit 49 % des subventions allouées par le gouvernement chinois visant à renforcer les capacités afin d'aider à supporter les coûts, par exemple ceux du carburant et de la construction de navires et de ports.¹⁵ Ces subventions néfastes s'élevaient à 11,8 milliards de yuans (approximativement 1,8 milliard de dollars) en 2019. Pour mettre cela en perspective, ces aides représentent plus de 38 % de l'ensemble des subventions néfastes des dix premières nations qui subventionnent le plus, et plus du double de celles allouées par n'importe quel autre pays.^{16,17} De plus, les chercheurs ont démontré que le niveau de transparence des rapports du gouvernement chinois concernant son programme de subventions s'était affaibli depuis 2012.¹⁸



Un chalutier chinois opérant dans les eaux du Ghana. © EJF

Selon les estimations, les captures de la flotte chinoise de chalutiers de fond s'élèvent à 2,35 millions de tonnes annuelles dans la région (soit, selon certaines estimations, environ 50 % du total des captures chinoises en haute mer, ce qui représente une valeur de plus de 5 milliards de dollars).

Un nombre croissant de recherches continue de cartographier la taille, la portée et les comportements de la FHC,^{19,20} dans le but de bien comprendre les répercussions écologiques, économiques et sociales de ses opérations. Ces efforts sont très précieux en vue de fournir un ensemble de preuves permettant de soutenir les activités de plaidoyer en faveur d'un renforcement de la transparence des flottes de pêche hauturières dans le monde. Le but ultime est de ramener les efforts de pêche à des niveaux durables et de traiter les innombrables injustices environnementales causées par de nombreuses pratiques de pêche industrielle contemporaines.

En s'appuyant sur de nouvelles sources de données, notamment les données officielles publiées par le MARA et le Criminal Record of Fishing Vessels,²¹ ce rapport constitue à ce jour l'une des analyses les plus complètes sur l'étendue de la FHC et ses comportements. L'analyse menée à l'échelle de la flotte, et par type d'engins, montre où les navires de la FHC opèrent, où les activités de pêche INN présumées sont menées, ainsi que la nature de ces dernières. Il est important de souligner que le rapport s'intéresse également aux sociétés impliquées dans ces infractions : il cartographie les structures complexes des sociétés onshore de la flotte et établit quels sont les pires contrevenants, sur la base des données disponibles.

Des recommandations susceptibles d'être appliquées sont formulées à l'intention du gouvernement de la Chine, des États agissant en tant que pavillons locaux de la FHC, des États côtiers et des gouvernements des États du port et des principaux États de commercialisation, afin de contribuer aux efforts visant à éliminer la pêche INN et les violations des droits humains qui persistent au sein de la flotte hauturière chinoise et dans les eaux dans lesquelles ses navires opèrent.

Méthodologie

Ce rapport a pour objectif d'enrichir le corpus de recherche existant qui vise à cartographier la taille et la localisation de la FHC, ainsi que ses activités de pêche INN.²² En utilisant de nouveaux ensembles de données qui doivent encore être analysés à ces fins, le rapport peut déterminer encore mieux l'étendue réelle de la flotte de pêche en activité la plus importante au monde.

Le premier ensemble de données de ce type comprend des informations publiées par le MARA conformément aux règlements de la Chine relatifs à la divulgation d'informations gouvernementales.²³ Il existe à présent des informations accessibles au public sur les inspections de navires, les projets de pêche hauturière, les avis relatifs à la pêche INN et le remplacement des navires (ces catégories d'informations sont expliquées plus en détail ci-dessous). Bien que certaines sources d'informations soient limitées (ce qui sera discuté plus loin), il s'agit d'une importante avancée en matière de transparence de la part du MARA.

Entre mars et octobre 2017, le MARA a lancé une campagne d'inspection des navires de la flotte hauturière opérant à l'étranger, couvrant les principales zones de pêche de la flotte chinoise dans tous les océans, à l'exception de l'Atlantique Nord.²⁴ Les inspecteurs de navires du département de la flotte hauturière de 9 provinces différentes ont été affectés à 41 pays dans ces zones de pêche, afin d'évaluer la navigabilité de 1 383 navires au total. Ces navires étaient tenus de se présenter au site d'inspection le plus proche selon le calendrier établi. Ce plan d'inspection nous a fourni les noms de ces navires et les entreprises associées, ainsi que leur zone de pêche approximative.

L'article 7, paragraphe 1, du règlement relatif à la gestion de la pêche hauturière (ci-après « règlement sur la pêche hauturière »)²⁵ interdit de se livrer à des activités de pêche hauturière sans l'accord du MARA. Pour mener de telles activités, les opérateurs doivent, conformément à cet instrument réglementaire, soumettre une demande d'approbation d'un « projet de pêche hauturière ». En 2019 et 2020, ces informations ont été publiées sur le site web du MARA sous la forme d'avis.²⁶ Ces avis contiennent la zone proposée pour les activités de pêche, l'identification des personnes morales responsables de la mise en œuvre des projets, les noms, les types ou, quand cela est pertinent, les engins des navires de pêche et des navires liés à la pêche utilisés, ainsi que la durée de ces activités.

Le MARA a également réalisé une avancée importante vers un renforcement de la transparence en publiant des avis relatifs aux infractions liées à la pêche INN mettant en cause des navires chinois. Ces avis fournissent des données sur la nature et la localisation des infractions, sur le statut de toute investigation et sur toute sanction imposée.

Au moment de la rédaction du présent rapport, ces avis ne sont actuellement disponibles que pour les années 2017 à 2019, mais ils constituent une source importante de données sur la pêche INN pratiquée par les navires de la flotte hauturière chinoise (et ce dispositif devrait

être reproduit et amélioré par d'autres grands États du pavillon²⁷). EJF a pu extraire six avis de pêche INN publiés par le MARA entre 2018 et 2020, pour des infractions qui ont eu lieu entre 2017 et 2019.²⁸ Dans ces avis, le MARA a publié les noms des navires et des sociétés impliqués dans les infractions, la source de l'information (par exemple, si l'activité a été signalée par les États côtiers ou les organisations régionales de gestion des pêches [ORGP]), les détails concernant l'infraction liée à la pêche INN, la nécessité ou non de procéder à une enquête plus approfondie sur l'infraction, ainsi que la décision quant à l'imposition de sanctions.²⁹

Au début de l'année 2021, le MARA a publié un avis³⁰ demandant à chaque autorité provinciale en charge d'une flotte hauturière de fournir des données sur les navires qui ont disparu (par exemple, les navires volés ou vendus), ont été déclassés ou radiés (par exemple, les navires dont les noms ont changé après leur remplacement³¹), afin qu'ils soient supprimés de la base de données nationale des navires de la flotte hauturière. Cet ensemble de données émanant de chaque autorité provinciale nous a aidé à vérifier et mettre à jour une partie des navires actifs ou inactifs, ainsi que leurs noms et sociétés actuels.

Le deuxième des nouveaux ensembles de données analysés dans ce rapport repose sur la base de données Spyglass.fish, qui tire ses données du Criminal Record of Fishing Vessels. Cette plateforme constitue à ce jour l'ensemble de données centralisées et accessibles au public le plus complet, présentant les antécédents des navires de pêche en matière de conformité - y compris les cas présumés de pêche INN et ceux ayant fait l'objet de poursuites, provenant d'une grande variété de sources.³² Cet ensemble de données a constitué une riche source de données, lorsqu'elles étaient disponibles, sur la zone où les infractions ont été commises, leur nature, les acteurs impliqués (tant les navires que les opérateurs) et la source de l'information (que celle-ci provienne d'un rapport d'ONG, d'un document officiel, etc.). La période 2015-2019 a été retenue pour l'analyse en raison de l'exhaustivité des données disponibles. Au moment de la rédaction du présent rapport, les données pour l'année 2020 n'étaient pas encore complètes dans la base de données Spyglass. En outre, le MARA n'avait publié des avis d'incidents de pêche INN que pour les années 2017 et 2019.

En plus de celles mentionnées plus haut, d'autres sources de données ont été collectées. Il s'agit notamment d'informations provenant des gouvernements provinciaux chinois, du portail Sea-Web d'IHS Markit, de rapports d'ONG, de sites web d'entreprises, de données publiées et non publiées collectées directement par EJF, de données gouvernementales publiées et non publiées (émanant principalement des États côtiers) et de rapports institutionnels.

Analyse des données

Les informations contenues dans les avis d'approbation des projets de pêche hauturière publiés par le MARA en 2019 et 2020 ont été regroupées dans un seul ensemble de données qui intègre également des informations extraites des listes d'inspection disponibles. Cela offre un aperçu unique de la FHC officiellement reconnue par les autorités chinoises, permettant à EJF de non seulement cartographier les principales localisations et zones d'opération des flottes, mais aussi d'analyser le type de navires concernés par ces projets et, quand cela est possible, les engins utilisés par ces derniers. En outre, cet ensemble de données comprend des informations sur la propriété déclarée.

Des analyses similaires ont été menées afin de répertorier la nature et la localisation des cas de pêche INN. Les données provenant des sources mentionnées précédemment ont été rassemblées et les doublons supprimés pour garantir la justesse de l'analyse. Une fois ce travail réalisé, les cas de pêche INN liés à la Chine ont été extraits et les infractions (dont la catégorisation peut varier selon la source) regroupées afin de permettre une quantification plus facile.

Manque de données

Le secteur de la pêche industrielle est généralement caractérisé par un manque de transparence, notamment en ce qui concerne les zones où les navires opèrent, leurs propriétaires, la nature des accords de pêche, etc. Cette opacité, à laquelle il faut ajouter l'éloignement géographique des opérations de pêche du secteur ainsi que la nature clandestine de la pêche INN, peuvent rendre difficiles certains volets de la recherche sur la pêche, tels que ceux abordés dans ce rapport. Par conséquent, il faut reconnaître qu'il existe certaines lacunes en matière de données (entraînant de potentiels impacts sur les résultats présentés).

Niveau de confiance dans les données analysées

Un large éventail de sources de données a été analysé dans cette étude, et ces dernières ne sont pas forcément comparables en termes de niveau de confiance/qualité des données. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les données relatives aux infractions liées à la pêche INN, pour lesquelles 554 cas au total ont été répertoriés entre 2015 et 2019, à partir des sources mentionnées ci-dessus.

Sur les 554 cas analysés dans le cadre de cette étude, 55,1 % ont été classés par EJF dans la catégorie des cas confirmés, pour lesquels une décision définitive a été rendue par l'autorité à l'issue d'une enquête. 44,1% des cas ont été classés dans la catégorie des infractions présumées : des cas dans lesquels les résultats n'ont pas été concluants ou dans lesquels les navires ont échappé aux poursuites, entre autres. Pour les 0,8 % restants, les navires ont été

disculpés de toute accusation. Plus de la moitié (53,5 %) des signalements/rapports de pêche INN provenait de sources officielles, tandis que 20,9 % des signalements/rapports provenaient d'ONG (tableau 1).

Tableau 1 : sources des données relatives aux cas de pêche INN analysés dans cette étude

Source des données	Nombre de cas (2015-2019)	Pourcentage du total
Source officielle	296	53,5 %
ONG	116	20,9 %
Source inconnue ⁱ	142	25,6 %
Total	554	100 %

Remarque : ⁱ cas signalés dans les médias, ou source non précisée dans l'ensemble de données Spyglass.

Sous-estimation de la taille de la FHC

Au cours de cette analyse, nous avons relevé un certain nombre de cas dans lesquels il semble que la taille totale de la FHC, selon les données officielles du MARA, ait été sous-estimée. Ces cas potentiels de sous-estimation ont été observés grâce à diverses sources de données.

Bien qu'il n'existe pas, au niveau international, de définition de la flotte de pêche hauturière ou flotte de pêche lointaine, il est généralement considéré que cette notion décrit les flottes qui opèrent en dehors de la ZEE de l'État de leur pavillon.^{33,34} Toutefois, la compréhension qu'a la Chine de sa pêche hauturière diffère de cette définition. Dans un contexte de fortes disputes territoriales en mer de Chine, la Chine exclut de la définition de ses activités de pêche hauturière toutes les opérations menées en mer Jaune, en mer de Chine orientale et en mer de Chine méridionale.^{35,36} Par ailleurs, elle met sur un pied d'égalité les navires battant son pavillon et les navires battant le pavillon d'un pays étranger mais « qui appartiennent à un citoyen, une personne morale ou toute autre organisation de [la Chine] ».³⁷ L'exclusion de la seconde catégorie modifierait considérablement les résultats obtenus, notamment en ce qui concerne les activités menées dans les ZEE de pays étrangers qui, dans un certain nombre de cas, impliquent des changements de pavillon pour obtenir un pavillon auprès de ces pays, comme l'illustre le cas du Ghana.³⁸

Comme mentionné plus haut dans la méthodologie (dans les notes de bas de page), EJF n'a pu extraire qu'un nombre partiel d'avis d'approbation de projets de pêche hauturière sur le site web du MARA (cinq lots en 2019 et sept lots en 2020).

Cette situation met en lumière la nécessité de la pleine application de l'article 6 du règlement chinois relatif à la divulgation d'informations gouvernementales, qui prévoit que les « agences administratives doivent publier des informations gouvernementales en temps voulu et de manière précise ».



Un chalutier industriel chinois au port, à Montevideo, Uruguay. © EJF



Des pêcheurs installent leur filet à Gomoa Fetteh, au Ghana. © EJF

Nous avons également observé des cas de pays qui signalent des navires battant pavillon de la Chine opérant dans leurs eaux alors qu'ils ne figurent pas dans les listes de ZEE couvertes par les projets de pêche hauturière approuvés. C'est le cas, par exemple, des Seychelles, dont les autorités déclarent avoir autorisé la pêche dans leurs eaux de 44 navires battant pavillon chinois en 2019.³⁹ Bien qu'aucune information sur les licences accordées par l'autorité en charge des pêches des Seychelles aux navires de la FHC n'ait pu être collectée pour 2020, les activités de pêche réelles dans la ZEE des Seychelles menées par cette flotte ont pu être identifiées à partir des données transmises par les navires via le système automatique d'identification (AIS) des navires.

L'analyse des projets de pêche hauturière publiés par le MARA soulève de plus en plus d'inquiétudes vis-à-vis de la fiabilité et de l'exactitude des données publiées. Le cas du Ghana illustre bien ces préoccupations. Selon les données publiées par le MARA, le Ghana se classe au 13^e rang des ZEE comptant le plus grand nombre de projets de pêche hauturière approuvés. Cette ZEE comptabilise 13 de ces projets pour la période 2019-2020 (ce qui représente 13 navires de pêche). Comme le souligne un rapport de 2021,⁴⁰ EJF estime qu'à la fin de l'année 2019, 8 sociétés basées en Chine étaient les propriétaires effectifs de 57 navires de pêche autorisés à opérer dans la ZEE du Ghana. Sur la base des données relatives aux licences de pêche publiées par le ministère ghanéen de la Pêche et de l'Aquaculture en juin 2020, l'écart entre le nombre de navires de pêche couverts par des projets de pêche hauturière approuvés et listés et le nombre réel de navires opérant dans le pays n'avait pas été rectifié.

Données biaisées

Au sein du secteur de la pêche industrielle, il subsiste encore un manque de données précises, complètes, actualisées et accessibles au public. Il est donc fort probable que les États qui publient des données se surreprésentent vis-à-vis d'autres nations qui en publient moins. De la même façon, certains États du pavillon et certaines régions, comme la Chine et l'Afrique de l'Ouest, ont reçu une attention disproportionnée de la part des ONG ces dernières années. Le fait de mettre « sous les projecteurs » ces régions/États peut avoir pour effet d'entraîner une sur-représentation de ces derniers dans l'analyse de la prévalence des cas de pêche INN. À l'inverse, les zones éloignées de haute mer sont plus difficiles à surveiller ou peuvent faire l'objet de moins de restrictions en matière de gestion, ce qui entraîne leur sous-représentation dans l'analyse. Pour autant, les activités illégales et non durables peuvent y être répandues.

Il est également possible de trouver des données biaisées, en raison des différences spatiales vis-à-vis des efforts de mise en œuvre, de suivi et de surveillance. Le fait qu'il y ait peu ou pas de cas identifiés ou enregistrés en ce qui concerne la pêche INN ou les violations des droits humains ne signifie pas nécessairement que le nombre réel de cas est faible. Cela pourrait bien refléter un manque de capacités ou de volonté politique en vue de suivre et enregistrer toute contravention présumée aux mesures de conservation et gestion, et d'y faire face.

Section 1 – Caractéristiques de la FHC

1.1. Histoire contemporaine

En 1950, le total des captures marines mondiales des pêcheries s'élevait à 16,7 millions de tonnes.⁴¹ Ce chiffre a été multiplié par cinq pour atteindre 84,4 millions de tonnes en 2018.⁴² Cette croissance résulte d'une hausse rapide de la demande, la population mondiale ayant triplé au cours de la même période. Des facteurs liés à l'offre ont également contribué de manière significative à l'augmentation des captures, en raison notamment de l'efficacité accrue des navires de pêche, capables de localiser et capturer de plus grandes quantités de poissons grâce à la réalisation d'importants développements techniques. En outre, les politiques publiques ont permis d'allouer d'importantes subventions gouvernementales à plusieurs des plus grands acteurs de la pêche dans le monde. Ces subventions ont permis de rendre financièrement viables des opérations qui seraient normalement déficitaires.

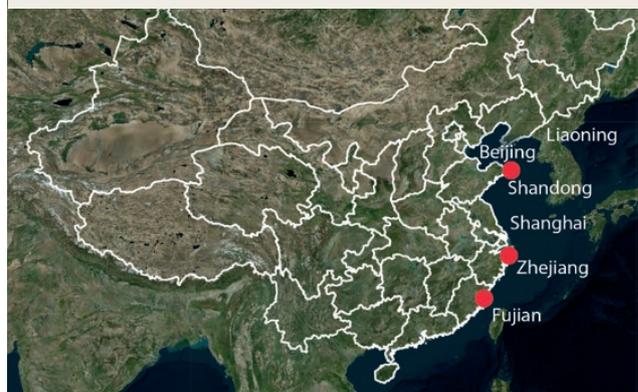
Sur cette période, l'Europe, les Amériques et l'Asie ont été les principales régions ayant contribué à l'augmentation des captures marines. En Asie, les rendements de la Chine sont notables, en particulier au cours des quatre dernières décennies. Entre 1987 et 2019, la production des pêches de capture marines de la Chine a augmenté de 150 %, connaissant une croissance annuelle moyenne de la production de 3 % sur cette période, avec un pic de 8 % dans les années 1990.⁴³

Cette croissance a coïncidé avec le déploiement accéléré de la flotte de pêche chinoise dans les zones de pêche lointaines, entamé en 1985⁴⁴ en réponse à la surpêche dans les eaux côtières et les mers adjacentes de la Chine, et dans le but de créer des emplois.^{45,46} Entre 1987 et 2019, la production annuelle moyenne de la FHC a augmenté de près de 14 %, bien plus rapidement que la production totale des pêches de capture marines du pays.⁴⁷ La FHC fait à présent partie intégrante des priorités politiques du pays. Elle est présentée comme un volet important de la mise en œuvre de la politique d'internationalisation (« *going out* ») de la Chine et de l'initiative « Belt and Road » (ou « nouvelle route de la soie »).⁴⁸

Selon les données publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2018, la Chine⁴⁹ était le plus grand producteur mondial des pêches de capture marines, avec un total de 12,7 millions de tonnes.⁵⁰ À elle seule, la Chine représentait 15 % de la production mondiale (desquels 20 % proviendraient de sa flotte hauturière). L'annuaire statistique 2020 de la pêche en Chine⁵¹ souligne que la production des pêches de capture marines de la Chine a légèrement diminué pour atteindre 12,1 millions de tonnes en 2019. La part de la production provenant de sa flotte hauturière reste quant à elle stable, bien que le nombre de navires enregistrés comme navires hauturiers ait semble-t-il augmenté de 47 pour atteindre un total de 2 701 navires.

La gouvernance de la FHC se fait à deux niveaux : national et provincial. Alors que les règlements nationaux relatifs à la flotte hauturière fournissent principalement un cadre juridique, les règlements provinciaux jouent un rôle plus direct, en restreignant ou encourageant certains aspects des activités de pêche hauturière. Ce double système de gouvernance peut souvent conduire à des messages et actions erronées ou parfois contradictoires vis-à-vis des opérations de la FHC.

Les bases nationales de la flotte de pêche hauturière chinoise



- **Shandong**: Base hauturière de Weihai (Shawodao) (thonidés, calmars)
- **Zhejiang**: Base hauturière de Zhoushan (thonidés, calmars)
- **Fujian**: Base hauturière de Fuzhou (Lianjiang) (autres espèces)

Les récentes difficultés rencontrées en vue de concilier les demandes de durabilité au niveau national avec les ambitions économiques régionales illustrent bien les problèmes causés par la décentralisation partielle de la gouvernance de la FHC. Selon le treizième plan quinquennal pour la stratégie nationale de pêche hauturière de 2017,⁵² le MARA s'était aussi donné pour objectif de limiter la taille de la flotte nationale de pêche hauturière à un maximum de 3 000 navires d'ici à la fin de l'année 2020, et de ramener le nombre total d'entreprises de pêche hauturière autorisées aux niveaux de 2016. Toutefois, cet objectif national, visant à contrôler le nombre de navires et le tonnage total, est en contradiction avec les objectifs régionaux qui visent à développer davantage le secteur de la pêche hauturière. Les gouvernements provinciaux/préfectoraux ont subi des pressions de la part du MARA afin qu'ils réduisent l'effort de pêche de leur pêche côtière dont les ressources sont épuisées⁵⁴ et qu'ils contrôlent le niveau de la pêche hauturière.

Néanmoins, pour remplir leur mission visant à assurer la sécurité et la diversité alimentaires régionales et à construire une « province océanique forte »⁵⁵, les gouvernements provinciaux et régionaux allouent plusieurs types de subventions ou de primes. Ces aides visent à encourager les entreprises locales à acheter des navires provenant d'autres provinces, mais aussi à inciter les entreprises des autres provinces à s'enregistrer dans leur province,⁵⁶ ou à transporter ou échanger du poisson dans les centres de commerce provinciaux/préfectoraux.

Un changement significatif s'est produit dans les structures de propriété observées au sein de la FHC. Alors que la flotte hauturière était auparavant caractérisée par la propriété étatique, une majorité importante de navires semble être désormais détenue par des sociétés privées. Selon l'analyse réalisée dans le cadre du présent rapport, environ 68,8 % des navires appartiennent à des sociétés privées, et 22,5 % sont directement détenus par des sociétés contrôlées par le gouvernement chinois. Les 8,7 % restants sont détenus indirectement par le gouvernement chinois.

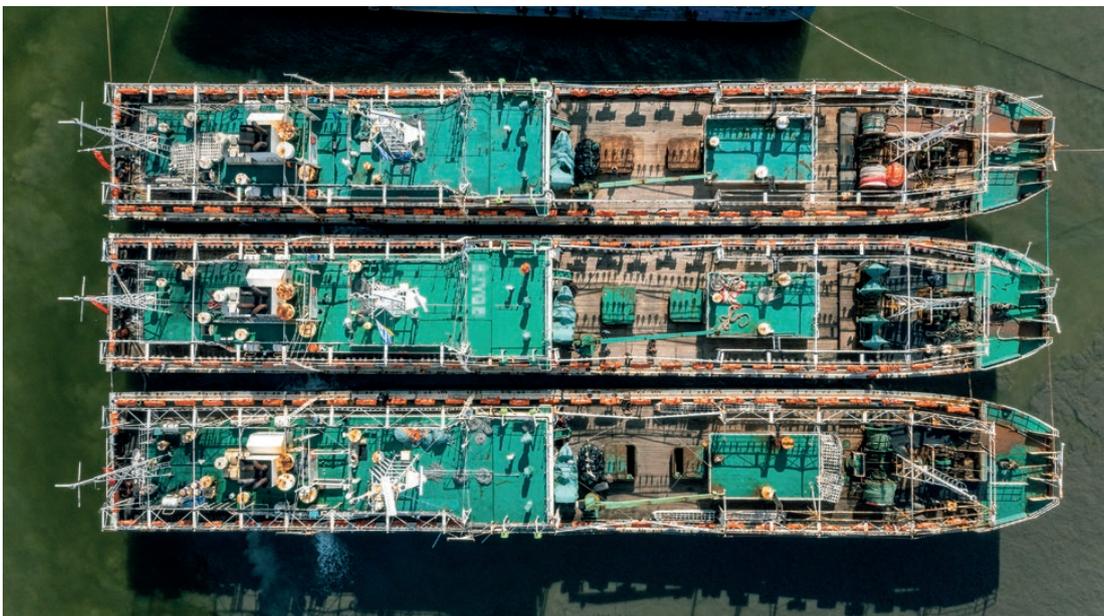
Bien que des progrès aient été réalisés, l'accessibilité des informations relatives à la FHC reste limitée. Si la FAO reconnaît que « les estimations du total de captures pour la Chine figurant dans la base de données de la FAO sont généralement considérées comme complètes »,^{57,58} la Chine ne transmet des informations sur les espèces et zones de pêche de sa flotte hauturière que pour les produits de la pêche commercialisés en Chine. Ces produits représentent seulement 40 % des captures effectuées par sa flotte hauturière.⁵⁹

1.2 Principales localisations et zones des opérations en 2019 et 2020

En raison de ce manque de données, il est notamment difficile de cartographier efficacement les zones d'opération de la FHC, y compris au niveau très général des principales zones de pêche de la FAO.⁶⁰ Cette section du rapport cherche à contribuer à ces efforts grâce à une analyse des projets de pêche hauturière du MARA (explorant les zones géographiques où la présence de la FHC semble être la plus forte).

Les résultats de l'analyse confirment que, trente après le début de l'expansion de la flotte de pêche chinoise vers des zones de pêche hauturière, la Chine est devenue une véritable nation de pêche mondiale, qui dépend largement de sa flotte hauturière pour consolider sa position de premier producteur mondial de pêches de capture marines et, comme souligné précédemment, pour poursuivre son agenda politique.

Sur la base des informations collectées, EJF a établi que 33,6 % des projets de pêche hauturière approuvés et publiés en 2019 et 2020 couvraient des ZEE spécifiques tandis que les 66,4% restants couvraient des zones océaniques telles que l'océan Indien ou le Pacifique Nord. L'Afrique se distingue par son importance apparente pour les activités de la FHC, puisqu'elle concentre 78,4 % des projets de pêche hauturière approuvés et 20 des 29 ZEE mentionnées dans les avis publiés. L'Asie arrive en seconde position, représentant 19,7% des projets, suivie de l'Amérique du Sud avec 1,9 % des projets. Les dix premières ZEE dans lesquelles la FHC a approuvé le plus grand nombre de projets de pêche hauturière sont présentées dans le graphique 1, et la liste complète se trouve dans l'annexe 1. En ce qui concerne les projets couvrant des ZEE spécifiques, les avis publiés révèlent que la ZEE de la Mauritanie

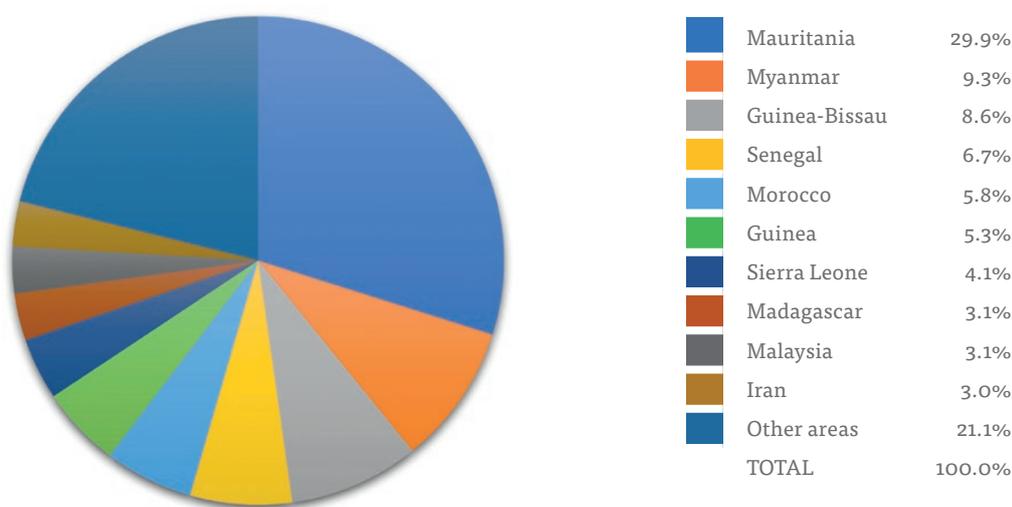


Des navires chinois de pêche au calmar au port de Montevideo, Uruguay. © EJF

est celle où la présence de la FHC est, de loin, la plus importante. Environ 30 % des navires couverts par des projets relatifs à des ZEE spécifiques opèrent dans les zones de pêche mauritaniennes. Le pays est suivi par le Myanmar, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Maroc. La Mauritanie est l'un des plus importants pays d'Afrique de l'Ouest en ce qui concerne la production de farine et d'huile de poisson (FMFO, de l'anglais *fish meal and fish oil*), dont une grande partie est exportée pour alimenter les fermes piscicoles qui approvisionnent la Chine, l'Europe et d'autres régions plus

riches.⁶¹ La production de FMFO a transformé l'écologie politique des pêches de petits pélagiques de la région (ces espèces étant capturées et vendues pour être transformées en FMFO). Cela place les petits pêcheurs, qui dépendent de ces espèces pour leur alimentation et pour assurer leurs moyens de subsistance, en concurrence directe avec les grands navires industriels et les sociétés multinationales (dont beaucoup sont chinoises), qui exercent leur important pouvoir politique et financier pour accéder aux ressources naturelles vitales du pays.

Graphique 1 : dix premières ZEE étrangères comptant la part la plus élevée de projets de pêche hauturière approuvés publiés par le MARA en 2019 et 2020



Pour ce qui est des projets couvrant des zones océaniques, les avis publiés sur le site internet du MARA pour la période 2019-2020 mettent en évidence l'importance de l'océan Indien pour la FHC. Il représente environ 27 % des projets de pêche hauturière approuvés couvrant des zones océaniques. Il est suivi par l'océan Pacifique Nord, l'océan Atlantique Sud-Ouest, l'océan Pacifique Sud-Est et l'« océan Pacifique ». ⁶² Le Pacifique Nord-Ouest, l'océan Atlantique et l'océan Austral complètent la liste. Ce découpage de l'océan Pacifique (et dans une moindre mesure de l'océan Atlantique) masque le fait que l'océan Pacifique est la zone océanique où la présence de la FHC chinoise est la plus forte (environ 52 %). La liste complète des régions océaniques se trouve dans le tableau 2.

Tableau 2 : projets de pêche hauturière couvrant les zones océaniques pour lesquelles des informations ont été publiées et ont pu être collectées en 2019 et 2020

Zones océaniques	Pourcentage du nombre total de navires concernés par des projets couvrant des zones océaniques
Océan Indien	27,0 %
Pacifique Nord	22,9 %
Atlantique Sud-Ouest	20,2 %
Pacifique Sud-Est	20,0 %
Océan Pacifique	5,0 %
Pacifique Nord-Ouest	4,3 %
Océan Atlantique	0,4 %
Antarctique	0,2 %

Source : avis relatifs aux projets de pêche hauturière publiés par le MARA.

Encadré : types d'engin les plus courants enregistrés dans les projets de pêche hauturière publiés par le MARA en 2019 et 2020

Sur la base des informations publiées par le MARA pour la période 2019-2020, les chalutiers représentaient le type de navires le plus courant couvert par les projets de pêche hauturière approuvés spécifiques aux ZEE. Plus de trois navires de pêche sur cinq utilisaient des chaluts. Venaient ensuite les filets maillants et les nasses, qui représentaient respectivement 11,3 % et 9,0 %. Les filets maillants étaient principalement utilisés en Mauritanie et les nasses exclusivement au Myanmar.

En ce qui concerne les zones océaniques, les navires équipés pour cibler les calmars représenteraient plus de deux projets de pêche hauturière approuvés sur trois. La forte présence, relativement stable, de navires équipés pour cibler les calmars dans toutes les zones océaniques (à l'exception de la région de l'océan Austral) coïncide avec la distribution et les habitats des espèces de calmars,⁶³ ainsi qu'avec les localisations des principales zones de pêche exploitées.^{64,65}



Capture de grands calmars à bord d'un navire industriel chinois. © EJF

Cette forte présence s'explique également par les efforts déployés par la Chine ces dernières années en vue de développer sa capacité à viser les espèces de calmars. En 2020, le MARA les a décrites comme étant le « principal objet de la pêche et de l'utilisation [des] pêcheries hauturières du pays » et a souligné que la Chine était devenue la plus grande nation de pêche, de commercialisation et de consommation de calmar au monde.⁶⁶ Les données publiées dans l'Annuaire statistique des pêches 2020 de la Chine confirment cette affirmation. En 2019, les espèces de calmars représentaient à elles seules 20 % de la production des pêches de capture de la flotte hauturière du pays.⁶⁷ L'évolution de l'« indice de prospérité industrielle » au fil des années illustre bien l'importance croissante de ce segment de la FHC. Cet indice vise à servir de baromètre du développement industriel et de la prospérité du secteur. Entre 2010 (année de référence) et 2019, il a augmenté de près de 58 % et a atteint un pic de 74 % en 2015 par rapport à l'année de référence.⁶⁸

Les avis publiés sur le site web de MARA révèlent également que les navires frigorifiques (reefers) appuyant la FHC étaient présents dans tous les océans où opèrent les navires de capture de la FHC, sauf dans la région de l'océan Austral. Sur la base des informations collectées, ces navires représentent une part non négligeable et relativement stable dans toutes les zones géographiques des projets de pêche hauturière approuvés couvrant les

zones océaniques (4,5 %). Le transfert de poissons en mer vers des navires frigorifiques (une opération que l'on appelle « transbordement ») est souvent légal et conforme aux mesures de conservation et de gestion nationales ou régionales. Mais le transbordement en mer peut aussi faciliter la pêche INN et les violations des droits humains, car cela isole les équipages et permet le « blanchiment » des captures issues de la pêche INN.⁶⁹

Graphique 2 : répartition mondiale de la FHC, établie à partir des projets de pêche hauturière approuvés publiés par le MARA en 2019 et 2020



La gestion durable et la conservation des populations de poissons, ainsi l'éradication de la pêche INN et des infractions liées à la pêche, peuvent être atteintes par de nombreux moyens. Mais la mise à disposition au public d'informations fiables sur les activités des navires de pêche constitue en ce sens un aspect fondamental.⁷⁰ Le fait que les données rendues publiques par le MARA⁷¹ ne permettent

pas de recenser précisément les principaux sites et zones d'opération des flottes hauturières chinoises empêche les États et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement concernés de prendre des décisions de gestion éclairées, de vérifier le statut des navires et de s'assurer de la légalité de leurs activités.

1.3 Structures “onshore” des différentes pêcheries hauturières chinoises

Les principales pêcheries et méthodes de pêche associées à la FHC présentent chacune des particularités liées aux structures de gouvernance « onshore » (à terre). Le fait qu'elles soient souvent associées à des provinces particulières est sans doute la plus notable de ces caractéristiques. Cela est clairement mis en évidence par les données obtenues dans le cadre de ce rapport, et par les documents stratégiques et les subventions ou primes attribuées par les gouvernements provinciaux. L'analyse suivante porte sur trois secteurs de pêche clés qui concentrent la majorité des captures de la FHC : le calmar, le chalut et le thon. Les détails de la proportion d'enregistrements de navires au sein de la FHC associés à chaque province se trouvent dans le tableau 3.

1.3.1 Pêche au calmar

Le Zhejiang est la principale province de pêche au calmar. Bien qu'elle abrite un quart de la flotte chinoise et plus de 60 % des navires de pêche au calmar à la turlutte, les entreprises enregistrées dans la province du Zhejiang sont nombreuses, mais généralement de petite taille. À l'exception de quelques grandes entreprises qui présentent une chaîne industrielle complète, de la pêche à la commercialisation, telles que Zhoushan Ningtai Ocean Fisheries, Pingtairong Ocean Fishery Group et China Wanxiang Holdings, environ la moitié des navires du Zhejiang sont exploités par de petites et moyennes entreprises qui se concentrent principalement sur la pêche. En outre, la propriété des navires appartient souvent à des particuliers. Cela est dû en partie à la nature et à la longue histoire de la pêche au calmar.⁷²

Tableau 3 : proportion des six premières provinces en termes d'enregistrements de navires au sein de la FHC

Province	Pourcentage d'enregistrements de navires au sein de la FHC
Zhejiang	25,2 %
Fujian	19,6 %
Liaoning	11,8 %
Pékin	10,7 %
Guangdong	8,3 %
Shanghai	3 %

Source : avis relatifs aux projets de pêche hauturière publiés par le MARA.

La base de Zhoushan est l'une des trois bases nationales de flotte hauturière en Chine.⁷³ Elle regroupe d'importantes plateformes logistiques qui abritent des navires de flottes de pêche hauturière, distribuent les captures renvoyées au port et facilitent leur transformation ultérieure pour les entreprises de transformation de produits aquatiques. Les débarquements annuels de calmars dans la province du Zhejiang représentent plus de 67 % de la production nationale de calmars.⁷⁴ Toutefois, de nombreux navires et entreprises du Zhejiang profitent encore du « modèle de dépendance ».⁷⁵ Dans ces cas précis, les entreprises de flotte hauturière n'exploitent ni ne gèrent directement les navires et leur production. Cela rend difficile la gestion de la flotte hauturière pour les autorités provinciales, mais également pour les entreprises elles-mêmes. Afin d'atténuer l'impact d'une gestion peu rigoureuse de la pêche au calmar dans le Zhejiang, l'autorité de la flotte hauturière de Zhoushan a tenté de s'attaquer à ce problème en désignant un navire de commandement, le Pu Yuan 801, dont la mission est de coordonner les navires de pêche de différentes sociétés afin de garantir une production sûre et légale. Il est aussi chargé de fournir des soins médicaux dans la zone de pêche au calmar du Pacifique Sud-Est.⁷⁶

La gestion peu rigoureuse de la pêche au calmar se manifeste par ailleurs dans la chaîne d'approvisionnement. Ces dernières années, les entreprises de pêche au calmar de Zhoushan ont commencé à collaborer entre elles par le biais de « coopératives » qui leur permettent de transformer, stocker, transporter et vendre le poisson capturé sous une seule entité, ce qui facilite une meilleure régulation des prix de gros et de détail.⁷⁷ Par exemple, la plus grande coopérative de calmar de Zhoushan (Zhoushan City Pelagic Fishery Professional Cooperative) réunit actuellement 255 membres, entreprises ou particuliers, qui possèdent collectivement 370 navires. La coopérative de calmar a effectué 20 transbordements maritimes de calmar congelé, pour un total de 107 544 tonnes, et a obtenu une augmentation de 20,8 % du prix de vente par tonne par rapport au prix de vente en vigueur avant sa création de la coopérative. En outre, les membres affiliés à la coopérative perçoivent également des prêts de la part des banques locales dans le cadre du programme de prêts pour la pêche hauturière, afin d'améliorer la rotation du capital des petites et moyennes entreprises de pêche au calmar. En effet, celles-ci dépendent fortement des subventions pour le carburant ou sont facilement affectées par la faiblesse des ventes.⁷⁸ La China National Fisheries Corporation (CNFC) vend aussi des calmars crus par l'intermédiaire de la coopérative de pêche au calmar.⁷⁹ En outre, à en juger par les cas de pêche INN que le présent rapport a recensés et analysés, les navires appartenant à une même coopérative ont tendance à pêcher ensemble et sont donc également davantage susceptibles d'être impliqués ensemble dans des incidents de pêche INN (voir la section 4 pour de plus amples détails).

Bien que le Zhejiang représente une part importante de la FHC et de l'effort de pêche, les autorités estiment que la plupart des petites ou moyennes entreprises de pêche



Chalutier chinois opérant au Ghana. © EJF

au calmar disposent d'un réseau de transformation et de distribution incomplet, et que cela représente un frein au développement. Par conséquent, ces deux dernières années, environ deux tiers des calmars capturés par la flotte du Zhejiang ont été vendus aux provinces de Fujian et Shandong en vue d'être transformés.⁸⁰ Par exemple, la province de Shandong ne représente que 25 % de la flotte nationale de pêche au calmar, mais plus de 60 % des captures de calmars ont été transformées dans la base nationale de flotte hauturière de Shawodao (dans cette même province), gérée par Jinghai Group.⁸¹ Afin de préserver le bénéfice global de la province, la base de flotte hauturière de Zhoushan prévoit des primes financières pour chaque tonne de poisson réexpédiée à Zhoushan⁸² (par exemple, 300 yuans (environ 47 dollars US) pour chaque tonne de thons réfrigérés ou congelés à très basse température ; 100 yuans (environ 15 dollars US) par tonne de calmars, de bonites, de mahi mahis (daurade coryphène) ou de balaous ; 200 yuans (environ 31 dollars US) par tonne de thons congelés et toutes les autres espèces de poisson).

1.3.2. Pêche au chalut

La province du Fujian compte la deuxième plus grande proportion d'enregistrements de navires au sein de la FHC (19,6 %) et sa flotte possède la plus grande couverture de l'océan mondial. Les navires du Fujian sont en effet répertoriés dans toutes les zones de pêche à l'exception de l'Atlantique Nord et pratiquent tous les types de pêche. Bien que ses pêcheries soient davantage diversifiées, la flotte du Fujian se concentre principalement sur le chalutage. Deux entreprises du Fujian, Pingtan Marine (PME) et Hongdong Fishery, détiennent à elles seules 11 % de l'ensemble des navires hauturiers chinois, et 95 % de leurs navires sont des chalutiers. Pour Hongdong Fishery, le poisson pêché sert essentiellement à reconstituer la matière première des usines de farine de poisson à l'étranger. Hongdong pêche les petits pélagiques au large des côtes de la Mauritanie depuis 2010 et, depuis moins longtemps, également au Guyana⁸³ (un pays qui n'a pas été identifié comme étant couvert par des projets de pêche hauturière approuvés lors de l'analyse d'EJF). L'entreprise possède des bases de pêche industrialisées dans ces deux pays et cherche à poursuivre son expansion. De son côté, la société Pingtan Marine pêche principalement en Asie du Sud-Est et dans l'océan Indien. Pingtan Marine est une société cotée au Nasdaq, dont le président a été accusé d'utiliser l'entreprise

et d'autres filiales chinoises et étrangères pour financer des crimes internationaux incluant de la fraude, du braconnage et même du trafic d'êtres humains, ce qu'il réfute catégoriquement.⁸⁴

La province de Fujian compte plusieurs centres de grande importance pour les produits de la flotte hauturière. Par exemple, l'une des trois bases nationales de la flotte hauturière est située dans le comté de Lianjiang, à Fuzhou, dans le Fujian. De plus, le gouvernement du Fujian agrandit actuellement la zone franche de Mawei, qui est déjà le plus grand centre de distribution et de transformation de produits de la flotte hauturière en Chine, mais aussi un important centre de commerce de produits de la mer en Asie. Plus de 500 000 tonnes de produits de la flotte hauturière y sont commercialisées chaque année, ce qui représente 35 % de la production annuelle de la flotte hauturière en Chine.⁸⁵ En outre, la zone franche de Mawei est aussi une plaque tournante importante pour la distribution des requins capturés par les navires de la FHC, dont une partie des produits proviennent prétendument d'Afrique de l'Ouest.⁸⁶ Par exemple, la China Shark Products Cooperative, située dans la zone franche de Mawei, achète des requins aux navires et les distribue au travers de son réseau mondial.⁸⁷ Les membres de la coopérative pourraient également avoir été impliqués dans l'affaire tristement célèbre de transport illégal de requins du navire « FU YUAN YU LENG 999 », à proximité des îles Galápagos en 2017.⁸⁸ Les espèces de requins saisies sur le navire de transport comprennent plusieurs espèces répertoriées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, *Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*), telles que les requins-marteaux halicornes, les requins océaniques (longimanes) et les requins renards pélagiques, qui sont tous présentés comme des espèces mises en vente sur le site web de la société.⁸⁹

La flotte du Fujian présente la production la plus élevée au niveau national. D'ici à 2023, le gouvernement du Fujian entend posséder 650 navires hauturiers et atteindre une production annuelle de 600 000 tonnes, dont 65 % de la production serait renvoyée en Chine.⁹⁰ Dans la province, la ville de Fuzhou, où se trouvent la plupart des entreprises de la flotte hauturière du Fujian, ambitionnait d'atteindre un total de 600 navires en activité et une production annuelle de 400 000 tonnes au niveau de la ville d'ici à 2020.⁹¹



Navires industriels chinois au port de Montevideo, Uruguay. © EJP

Les autorités de la ville ont reconnu qu'il était difficile d'atteindre cet objectif en raison des contrôles exercés par le gouvernement central sur l'enregistrement des nouveaux navires, et que seulement 77 % du nombre de navires visé et 81 % de l'objectif de production avaient été atteints.⁹² Toutefois, en raison de la diversité des pêches dans le Fujian et de ses importantes infrastructures de transformation, un pourcentage élevé de produits de la pêche capturés par la flotte de Fujian est renvoyé dans la province pour une transformation ultérieure (par exemple, 74 % des captures au cours de la première moitié de l'année 2021).⁹³

Certaines des filiales de la flotte hauturière du China Agricultural Development Group entretiennent des collaborations à long terme dans le cadre de projets de chalutage avec leurs nombreuses sociétés mixtes basées à l'étranger. Par exemple, en tant que filiale de l'entreprise CNFC, Zhongyu Global Seafood gère au moins 176 chalutiers et senneurs à senne coulissante, des actifs de la société et 11 projets de pêche dans des pays africains tels que la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Sénégal et Madagascar.⁹⁴ Une société commerciale, CNFC-Quick State Limited (CNFC-QSL), a été créée à Las Palmas, dans les îles Canaries, en Espagne, dans le but de faciliter la vente de produits de la pêche aux marchés européens et africains, et de coordonner la pêche et l'expédition depuis les zones de pêche africaines.

La province de Liaoning joue, elle aussi, un rôle très important dans le secteur du chalutage, ses principales zones de pêche se trouvant en Afrique de l'Ouest et dans l'océan Indien. La flotte du Liaoning compte seulement

12 % de l'ensemble de la FHC. Cependant, ses navires sont majoritairement des chalutiers, faisant du Liaoning la province dont la part de chalutiers est la plus élevée au sein de la FHC (25 % des chalutiers chinois). En analysant les données relatives aux sanctions publiées par le MARA, il apparaît également qu'en dépit de la relative plus petite taille de sa flotte, on observe un grand nombre de navires de la province impliqués dans des activités de pêche INN.

1.3.3. Pêche au thon

Pékin est le seul district administratif situé à l'intérieur des terres à être impliqué dans le secteur de la pêche au thon en Chine. Toutes les sociétés enregistrées à Pékin sont contrôlées par l'entreprise d'État China Agricultural Development Group, qui possède plusieurs filiales de pêche au thon, telles que CNFC Overseas Fisheries et Zhejiang Fenghui Ocean Fisheries, cotées en bourse en Chine (actions A, actions nationales libellées en yuans, réservées aux chinois résidents). Le China Agricultural Development Group possède 12,7 % de l'ensemble de la FHC et ses activités vont bien au-delà de la pêche, puisqu'elles comprennent l'exportation de produits de la mer, la réparation et la maintenance des navires. La plupart des projets de pêche du China Agricultural Development Group se concentrent en Afrique de l'Ouest, dans les îles du Pacifique et dans l'océan Indien. Les îles du Pacifique sont au cœur de l'activité de la société dans le secteur de la pêche au thon. Parmi elles, les Fidji ont une histoire de collaboration particulièrement longue avec CNFC. Le représentant de CNFC à Fidji gère 42 thoniers-



palangriers et 553 pêcheurs qui pêchent autour des îles du Pacifique. En 2016, la flotte a débarqué 14 000 tonnes de thon.⁹⁵ Les thons capturés ont été réexpédiés à Fidji pour subir une première transformation. Les principaux clients de CNFC se trouvent majoritairement aux États-Unis et au Japon.

Ces dernières années, CNFC a élargi ses activités au Vanuatu. Zhongwa Fishery est une société mixte de CNFC et du gouvernement vanuatuan. Auparavant, le thon pêché dans la ZEE du Vanuatu était expédié aux Fidji pour y être transformé.⁹⁶ Cependant, Zhongwa Fishery a depuis établi des ports et des sites de transformation côtier afin de faciliter le débarquement du poisson et de développer la chaîne de production du thon au Vanuatu.⁹⁷ En retour, le gouvernement vanuatuan a promis de faciliter la délivrance de licences de pêche et le développement des ressources halieutiques au sein de la ZEE.⁹⁸

Le Shandong est également une province spécialisée dans le secteur du thon. Ses thoniers représentent 30 % de la flotte thonière nationale. Les principales zones de pêche de la province de Shandong sont l'océan Indien, les îles du Pacifique et l'Afrique occidentale. Comme dans la province de Fujian, l'industrie du thon de Shandong est contrôlée par plusieurs grandes entreprises qui possèdent des flottes d'une taille considérable (plus de 30 navires) et des capacités de transformation et de vente bien établies. Les navires des cinq premières entreprises de flotte hauturière du Shandong détiennent 34,8 % des navires de la province. Plusieurs sociétés de flotte hauturière du Shandong sont cotées sur le marché national, dont Shandong Zhonglu Oceanic Fisheries⁹⁹ et Rongcheng Homey Ocean Fishing.¹⁰⁰ Parmi les autres entreprises les plus importantes, on trouve Xinfra Holdings (propriétaire de la société de flotte hauturière Lanrun Group), Qingdao Luhafeng Foodstuff Group (propriétaire par exemple de Qingdao Yuantong Pelagic Fisheries) et Jinghai Group.

La ville de Rongcheng, dans le Shandong, est l'une des bases nationales de la flotte hauturière en Chine et constitue un site important de débarquement du thon. La ville possède par exemple l'une des plus grandes infrastructures de transformation du thon du pays, détenue par Xinfra Holdings. Avant 2010, 90 % du thon capturé par la flotte chinoise était vendu à des pays étrangers, notamment au Japon, pour y être transformé, en raison du manque de capacités techniques.¹⁰¹ Des entreprises telles que Xinfra Holdings et Qingdao Luhafeng ont commencé à investir dans le développement de la chaîne de transformation et à exploiter le thon de la chair jusqu'aux arêtes. Aujourd'hui, 100 % du thon pêché par Xinfra Holdings est renvoyé en Chine pour y être transformé (en divers produits, du thon en boîte à la poudre de peptides de collagène).¹⁰² Depuis 2012, le gouvernement de la ville de Qingdao, dans le Shandong, a promulgué plusieurs avis et mis en place des subventions et des primes visant à développer davantage son industrie de la pêche hauturière et un « grenier bleu » (les ressources en produits de la mer).^{103,104} Attirées par les primes financières, cinq entreprises de pêche hauturière d'autres provinces se sont depuis installées dans la ville de Qingdao.¹⁰⁵ Sa flotte a été multipliée par 17 au cours des huit dernières années et compte 169 navires supplémentaires depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique.¹⁰⁶

Au cours des dernières décennies, dans la province du Zhejiang, de grandes entreprises comme Zhejiang Ocean Family (China Wanxiang Holdings) ont délaissé le calmar au profit du thon. Zhejiang Ocean Family possède 15 succursales et 18 filiales réparties en Chine, en Argentine, aux Kiribati et à Hong Kong. La société est active dans divers secteurs liés aux produits de la mer, de la pêche à la restauration, en passant par la vente au détail.¹⁰⁷ Ces dernières années, la ZEE des Kiribati est devenue une importante zone de pêche pour l'entreprise Zhejiang Ocean Family. Son investissement d'un milliard de yuans (environ 157 millions de dollars US) dans l'industrie thonière de la petite nation insulaire constitue à ce jour le plus important investissement effectué à l'étranger par la société.¹⁰⁸ En 2020, la base de la flotte hauturière de Zhoushan a débarqué et transformé 120 000 à 140 000 tonnes de thon et d'espèces apparentées provenant de la flotte chinoise de senneurs à senne coulissante opérant dans le Pacifique central et occidental, dont 70 000 tonnes provenant d'entreprises basées à Zhoushan.¹⁰⁹ Environ 43 % du thon pêché par Zhejiang Ocean Family a été vendu sur les marchés étrangers. L'un de ses plus anciens clients, le groupe japonais Mitsubishi, contribue par exemple à hauteur de 11 % du revenu annuel de Zhejiang Ocean Family.¹¹⁰



Chalutiers chinois au port de Dakar, Sénégal. © EJF

En outre, le marché du thon en Chine est également en pleine croissance, y compris en ce qui concerne les produits frais réfrigérés haut de gamme tels que le thon rouge. Concernant cette espèce en particulier, Zhejiang Ocean Family aurait répondu à 60 % (300 tonnes) de la demande chinoise en 2018.¹¹¹ Les produits sont également vendus via des plateformes de commerce électronique émergentes telles que Fresh Hema et Jingdong. La société Zhejiang Ocean Family cherche actuellement à être cotée à la bourse chinoise.

La majorité des actions de Zhejiang Ocean Family semble être détenue en dernier ressort par Wanxiang Holdings (76,5 %), dont le président Weiding Lu est répertorié comme étant le bénéficiaire ultime. La société se considère donc comme une entité privée. Cependant, plusieurs entreprises d'État détiennent ensemble une part très importante d'intérêts indirects dans la Zhejiang Ocean Family (23,5 %).¹¹² Concentrant ses activités dans les secteurs agricoles, Wanxiang Group a été classée comme une société d'importance nationale par le Conseil d'État chinois. Selon le bilan annuel 2015 de l'entreprise, le précédent PDG Guanqiu Lu (le père de Weiding Lu) était auparavant membre de l'Assemblée nationale populaire (ANP), et l'un des membres du conseil d'administration de Wanxiang avait reçu un salaire spécial de la part du Conseil d'État.¹¹³ Le conglomérat reçoit également un soutien financier du gouvernement en contrepartie de la mise en

œuvre d'objectifs de politique nationale¹¹⁴ (au moins 6,5 millions de dollars sous forme de subventions publiques en 2015, et environ 8,8 millions de dollars en 2016).¹¹⁵

Bien que la taille de la flotte thonière de la province de Liaoning soit relativement petite, Zhenyu Li, le PDG de l'une des plus grandes entreprises de pêche au thon de la province, Dalian Ocean Fishing, est également associé à la grande entreprise Shanghai Kaichuang Deep Sea Fisheries, par le biais d'investissements. Dalian Ocean Fishing est une filiale chinoise de la société écran enregistrée aux îles Caïmans, China Tuna Industry Group Holdings Limited.¹¹⁶ Ses activités de thoniers-palangriers en Chine sont gérées par la société holding Dalian Longtai Investment (Dalian Jinmu Investment Group). Dalian Ocean Fishing a tenté à plusieurs reprises d'être cotée en bourse en Chine, sans succès. En 2014, Greenpeace a révélé que l'entreprise utilisait des données obsolètes sur les populations de thon obèse et surestimait la durabilité des espèces.¹¹⁷ Suite à cela, la société a retiré de la Bourse de Hong Kong son premier appel public à l'épargne (APE) qui était soutenu par la Deutsche Bank AG.¹¹⁸ En 2016 et 2018, Dalian Ocean Fishing a de nouveau échoué dans ses deux tentatives de fusion inversée d'une société de fonte de minerai et d'une société alimentaire pour entrer à la Bourse chinoise.¹¹⁹

Section 2 – Activités de pêche INN de la flotte hauturière chinoise

2.1 Localisation des activités de pêche INN de la FHC

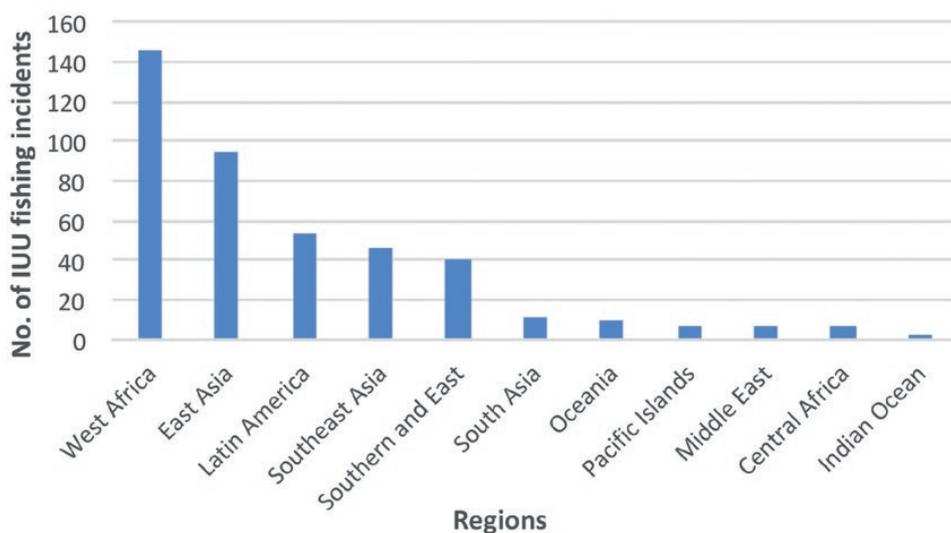
L'analyse de la répartition géographique des infractions liées à la pêche INN commises entre 2015 et 2019 (tableau 4) montre que l'Afrique de l'Ouest est la région qui a enregistré le plus grand nombre de cas (au sein des ZEE). Elle représente 28 % des infractions pour lesquelles des informations de localisation ont été communiquées (graphique 3). En Afrique de l'Ouest, le Ghana compte le plus grand nombre d'infractions identifiées, suivi du Sierra Leone et de la Mauritanie (graphique 4). EJF a détecté d'autres cas d'activités suspectes impliquant des chalutiers chinois au Ghana, notamment de nombreuses incursions présumées dans la zone d'exclusion côtière (IEZ, de l'anglais *Inshore Exclusive Zone*) réservée aux pêcheurs artisanaux (annexe 2).¹²⁰ Ces incidents n'ont pas été inclus dans l'analyse afin de ne pas surreprésenter le Ghana en matière de prévalence de la pêche INN en raison de la présence d'EJF dans le pays.

Tableau 4 : cas de pêche INN impliquant la FHC sur la période 2015-2019

Année	Nombre de cas de pêche INN (2015-2019)	% du total
2015	18	3,2 %
2016	140	25,2 %
2017	253	45,8 %
2018	95	17,1 %
2019	48	8,7 %
Total (2015-2019)	554	100,0 %

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du MARA, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

Graphique 3 : localisation des cas de pêche INN impliquant des navires battant pavillon chinois ou appartenant à des flottes hauturières chinoises au sein des ZEE (2015-2019)

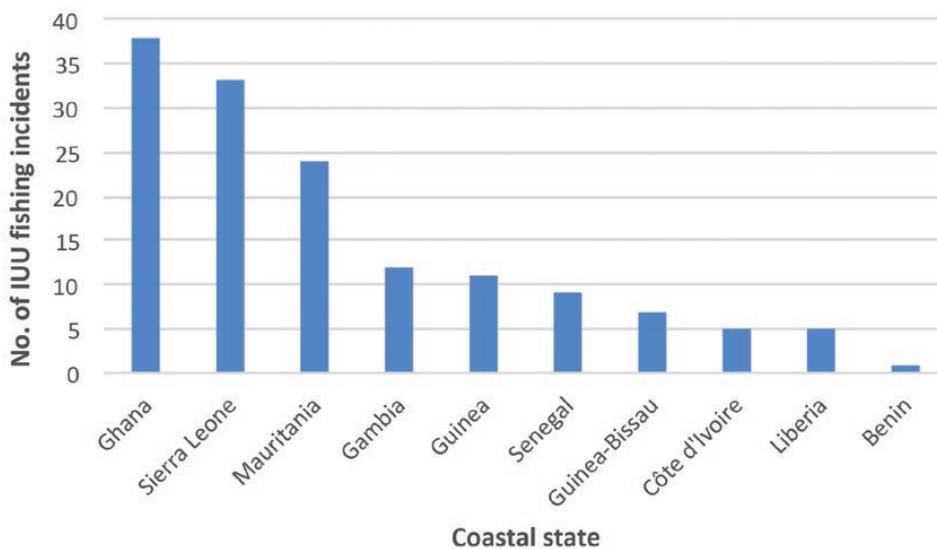


“Southern and East” doit être compris comme “Southern and East Africa” (Afrique australe et de l’Est).

Comme nous l'avons déjà souligné, l'Afrique de l'Ouest a longtemps été considérée comme un point chaud pour les activités de pêche INN. Les résultats obtenus concernant la localisation des incidents de pêche INN impliquant des navires hauturiers sous pavillon chinois ou détenus par des propriétaires chinois dans les ZEE soutiennent cette affirmation. Cependant, la région a été la cible de multiples opérations conjointes menées par des coalitions d'institutions régionales (par exemple, la Commission sous-régionale des pêches, des ONG, des États côtiers), ainsi que d'enquêtes menées par des ONG sur des activités

de pêche illégale, comme le détaillent les études de cas 1 et 2. Comme cela est expliqué dans la méthodologie, le fait que les récentes campagnes des ONG se soient fortement concentrées sur l'Afrique de l'Ouest – et que la région soit de haute importance pour les activités de la FHC – peut contribuer à surreprésenter la région en termes de pêche INN. Néanmoins, la prévalence des cas de pêche INN a des répercussions particulièrement graves, compte tenu de la dépendance locale vis-à-vis des ressources halieutiques marines en vue d'assurer la subsistance et la sécurité alimentaire dans la région.

Graphique 4 : répartition des cas de pêche INN impliquant des navires battant pavillon chinois ou appartenant à des flottes hauturières chinoises opérant dans les États côtiers d'Afrique de l'Ouest



Communauté de pêcheurs artisanaux au Sierra Leone. © EJF

Étude de cas n°1 : Patrouilles en mer de Greenpeace et Sea Shepherd en Afrique de l'Ouest

Greenpeace International et la Sea Shepherd Conservation Society sont des ONG internationales qui œuvrent à l'échelle mondiale pour la conservation des animaux marins et la lutte contre la pêche INN. Les deux organisations collaborent avec les États côtiers d'Afrique de l'Ouest et leur offrent leur soutien dans le cadre d'opérations en mer visant à appréhender les navires soupçonnés de pratiquer la pêche INN.

Les deux ONG ont procédé à la surveillance et à l'arraisonnement de navires soupçonnés de pratiquer la pêche INN dans tout le golfe de Guinée, notamment en Gambie, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Dans plusieurs cas, les navires soumis à l'inspection des ONG étaient associés à des propriétaires chinois.

En 2017, l'équipage de Sea Shepherd a aidé les autorités libériennes à arrêter au port de Monrovia un navire frigorifique battant pavillon chinois, le « M/V HAI FENG 823 », un navire de 74 mètres ayant des antécédents de pêche INN et soupçonné de recevoir du poisson d'autres navires qui se livrent à la pêche INN.¹²¹ Une inspection minutieuse du navire et de sa cargaison a permis de révéler qu'il transportait à son bord 81 tonnes de poissons non autorisés et non déclarés. Le navire a finalement été arrêté pour trois chefs d'accusation : avoir menti à un officier des garde-côtes libériens, présenté des documents falsifiés et tenté d'échapper aux lois fiscales et douanières du Liberia.

En novembre 2020, cette fois en Gambie, Sea Shepherd a aidé à immobiliser le navire battant pavillon chinois « JURONG YU 9 », qui a été arrêté et conduit au port de Gambul. Le navire affichait des irrégularités dans son journal de pêche, et ne présentait pas de marquage approprié (différents noms étaient inscrits à la proue et à la poupe du navire).¹²²

En mars 2017, le navire de Greenpeace « Esperanza » a mené des opérations de surveillance conjointes dans les ZEE de la Guinée-Bissau, de la Guinée, du Sierra Leone et du Sénégal. Cette mission a permis d'inspecter 37 navires et d'en identifier 17 soupçonnés d'opérer en contravention des règlements de pêche pertinents.

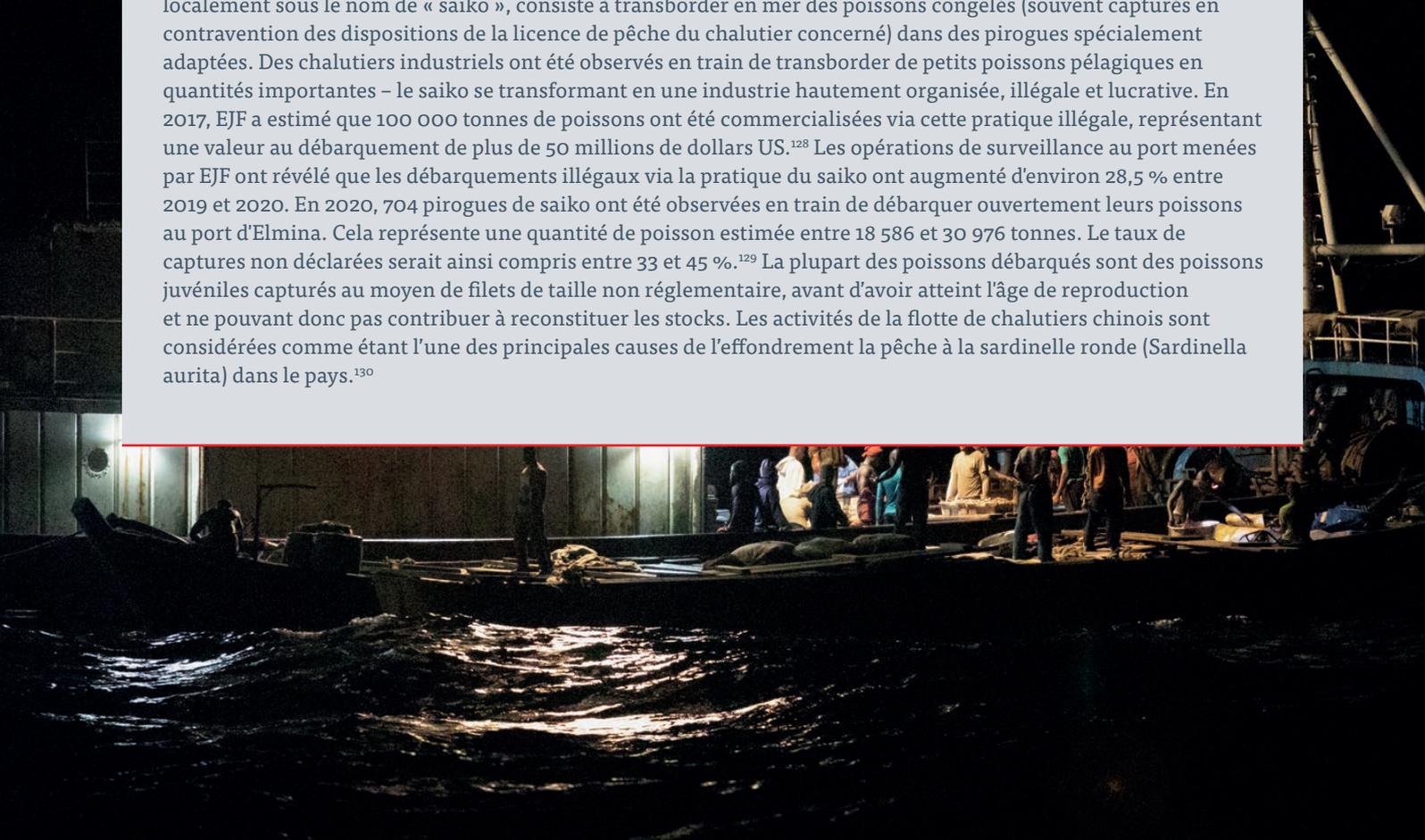
Sur ces 17 navires, 9 battaient pavillon chinois et étaient accusés d'un large éventail d'infractions. En Guinée-Bissau, trois navires chinois (les « YI FENG 8 », « YI FENG 9 » et « YI FENG 10 ») affichaient leur nom uniquement en chinois, en violation des lois locales qui obligent tous les navires à présenter des noms qui soient facilement identifiables par les autorités locales. Un autre navire chinois (le « CHANG YUAN YU 05 ») a été arrêté pour une amende précédemment impayée, qui lui avait été infligée pour avoir utilisé de filets illégaux en septembre 2016. D'autres navires ont été arrêtés en Guinée, pour des infractions comprenant l'enlèvement des ailerons de requin et des ajustements de filets non conformes. En Sierra Leone, des navires ont été arrêtés pour utilisation de filets illégaux, absence de journaux de bord et déchargement sans autorisation appropriée.

Étude de cas n°2 : observations d'EJF sur les activités illégales des chalutiers de fond chinois qui portent atteinte aux droits humains au Ghana

Les retombées économiques découlant du chalutage de fond sont limitées pour les États côtiers d'Afrique de l'Ouest,¹²³ ce qui rend la nature destructrice de ce type d'engin de pêche d'autant plus inacceptable.¹²⁴ EJF s'intéresse de près à la flotte de chalutiers appartenant à des propriétaires chinois au Ghana depuis plusieurs années, et identifie en quoi ce mode de pêche destructeur porte fondamentalement atteinte aux droits humains des communautés de pêcheurs artisanaux du pays. Un rapport publié en 2021 par EJF a révélé de nombreux problèmes liés aux droits humains, dus en grande partie à la surpêche industrielle et aux opérations de pêche INN. Par exemple, 80 à 90 % des pêcheurs et des personnes qui travaillent dans les opérations de post-récolte ont signalé une baisse de leurs revenus au cours des cinq dernières années. En outre, 75 % des pêcheurs ont signalé une augmentation des rencontres avec les chalutiers et 70 % ont affirmé que leurs engins de pêche avaient été endommagés par ces derniers.¹²⁵ La même étude décrit les répercussions de la réduction des revenus : 50 % des pêcheurs et 60 % des travailleurs post-récolte indiquent avoir eu un accès insuffisant à la nourriture au cours de l'année écoulée, 15 à 20 % des enfants ont quitté l'école avant la fin de l'enseignement primaire et entre 70 et 75 % des personnes interrogées déclarent que leurs conditions de vie se sont dégradées au cours des cinq dernières années.

EJF a observé un large éventail d'activités de pêche INN présumée menées par la flotte, et en a fait part au ministère des Pêches et du Développement de l'aquaculture du Ghana. En s'appuyant à la fois sur des données de suivi satellitaire et sur des informations obtenues auprès d'informateurs locaux, EJF a recensé de fréquentes incursions présumées et confirmées de chalutiers détenus par des intérêts chinois dans la zone d'exclusion côtière du Ghana entre 2017 et 2021.¹²⁶ En plus de provoquer une concurrence directe pour les stocks de poissons entre les gros navires industriels et les communautés locales, ces incursions peuvent endommager les filets des pêcheurs, mettre en danger de plus petits navires en les exposant au risque de collision, et accroître le risque de conflits (certains pêcheurs indiquent avoir fait l'objet de menaces et de violences au moment d'approcher les chalutiers qui opèrent illégalement).¹²⁷

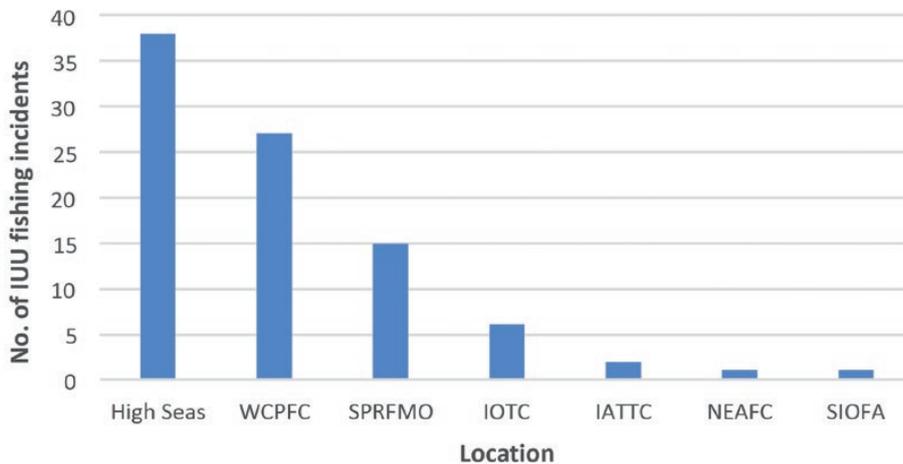
Le ciblage délibéré des populations gravement appauvries de petits poissons pélagiques constitue l'une des pratiques illégales qui s'est de plus en plus répandue ces dernières années. Ces espèces, dont dépendent les pêcheurs artisanaux, sont ensuite revendues aux communautés locales dans un but lucratif. Cette pratique, connue localement sous le nom de « saiko », consiste à transborder en mer des poissons congelés (souvent capturés en contravention des dispositions de la licence de pêche du chalutier concerné) dans des pirogues spécialement adaptées. Des chalutiers industriels ont été observés en train de transborder de petits poissons pélagiques en quantités importantes – le saiko se transformant en une industrie hautement organisée, illégale et lucrative. En 2017, EJF a estimé que 100 000 tonnes de poissons ont été commercialisées via cette pratique illégale, représentant une valeur au débarquement de plus de 50 millions de dollars US.¹²⁸ Les opérations de surveillance au port menées par EJF ont révélé que les débarquements illégaux via la pratique du saiko ont augmenté d'environ 28,5 % entre 2019 et 2020. En 2020, 704 pirogues de saiko ont été observées en train de débarquer ouvertement leurs poissons au port d'Elmina. Cela représente une quantité de poisson estimée entre 18 586 et 30 976 tonnes. Le taux de captures non déclarées serait ainsi compris entre 33 et 45 %.¹²⁹ La plupart des poissons débarqués sont des poissons juvéniles capturés au moyen de filets de taille non réglementaire, avant d'avoir atteint l'âge de reproduction et ne pouvant donc pas contribuer à reconstituer les stocks. Les activités de la flotte de chalutiers chinois sont considérées comme étant l'une des principales causes de l'effondrement la pêche à la sardinelle ronde (*Sardinella aurita*) dans le pays.¹³⁰



En dehors des ZEE des États côtiers, c'est en haute mer que l'on a observé le plus grand nombre d'infractions liées à la pêche INN impliquant les navires de la FHC.¹³¹ Elles représentent 7 % du total des infractions pour lesquelles des informations concernant leur localisation ont été fournies. Viennent ensuite les zones couvertes

par la Commission des pêches du Pacifique Centre-Ouest (WCPFC), l'organisation régionale de gestion des pêcheries pour le Pacifique Sud (SPRFMO) et la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI), qui représentent respectivement 5 %, 3 % et 1 % du total des infractions.

Graphique 5 : localisation des cas de pêche INN impliquant des navires battant pavillon chinois ou appartenant à des flottes hauturières chinoises en dehors des ZEE (2015-2019)



2.2. Localisation des cas de pêche INN selon le type d'engin/navire

Le type de navire/engin a pu être identifié pour 350 des 554 cas de pêche INN : 31 % de ces 350 cas concernaient des chalutiers (chalutiers démersaux, céphalopodières et pélagiques), les palangriers et les navires « jiggers » (équipés pour la pêche à la turlutte) de calmar, représentant

respectivement 28 % et 20 % des cas (tableau 5). Ensemble, ces trois types de navires représentent près de 80 % des cas de pêche INN identifiés impliquant la flotte hauturière chinoise, les senneurs à senne coulissante représentant 12 % du total.

Tableau 5 : cas de pêche INN associés aux navires de la FHC selon le type de navire/engin (2015-2019) *

Type de navire (ou engin)	Nombre de cas de pêche INN identifiés (2015-2019)	Pourcentage par rapport au nombre total de cas de pêche INN identifiés dans cette étude	Pourcentage par rapport au nombre de cas de pêche INN pour lesquels le type de navire/engin a été identifié
Chalutier	108	19,6 %	31,1 %
Palangrier	98	17,7 %	28,0 %
« Jigger » (pêche du calmar à la turlutte)	69	12,4 %	19,7 %
Senneur	42	7,6 %	12,0 %
Fileyeur	15	2,7 %	4,3 %
Navire frigorifique	7	1,3 %	2,0 %
Filet dérivant	7	1,3 %	2,0 %
Palangre dérivante	3	0,5 %	0,9 %
Autres/non précisés	205	36,9 %	-
Total	554	100,0 %	100,0 %

*Lorsque le type d'engins est précisé/lorsqu'il est possible de le déterminer à partir des données disponibles

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du MARA, rapports des ONG/médias, Spyglass.



Chalutiers chinois au port de Dakar, Sénégal. © EJF

2.2.1. Chalutiers

Sur la totalité des cas de pêche INN analysés impliquant des chalutiers, au moins 44 % des infractions concernaient des chalutiers démersaux.¹³² La côte ouest de l'Afrique est une destination privilégiée pour le chalutage démersal pratiqué par la FHC. Selon certaines estimations, la région abrite environ 350 navires chinois de flotte hauturière,¹³³ dont les trois quarts sont des chalutiers de fond ciblant les poissons démersaux et les invertébrés benthiques (qui vivent dans les fonds marins), notamment les crevettes. En analysant les données publiées par le MARA en 2019 et 2020 concernant les projets de pêche hauturière approuvés, EJF a constaté que 559 de ces projets ont reçu une approbation dans la région. Comme cela a été souligné précédemment, les données du MARA ont également mis en lumière l'utilisation intensive des engins de chalutage dans les ZEE étrangères de la part de la FHC. Les captures annuelles de la flotte chinoise de chaluts de fond en Afrique de l'Ouest ont été estimées à environ 2,35 millions de tonnes par an. Cela représente environ 50 % des captures hauturières totales du pays, avec une valeur au débarquement d'environ 5,4 milliards de dollars par an.¹³⁴ Plus de la moitié (56 %) des incidents de pêche INN impliquant des chalutiers

industriels battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois identifiés au cours de la période 2015-2019 se sont produits dans les ZEE du Ghana, de l'Indonésie et de la Guinée. 15 % du total des infractions commises par les chalutiers de la FHC l'ont été en Gambie et en Sierra Leone.¹³⁵ Les répercussions sur les communautés côtières d'Afrique de l'Ouest liées au chalutage intensif, à la surcapacité, à la pêche INN et à d'autres facteurs de stress interdépendants tels que le changement climatique, sont dévastatrices. Toutefois, toutes et tous ne souffrent pas de ces impacts de la même façon. En effet, les structures sociales et les dynamiques de pouvoir inéquitables signifient souvent que ces impacts peuvent être plus graves en fonction du genre, de la caste, de la situation financière et de l'âge (étude de cas 3).

Étude de cas 3 : les impacts différenciés de la pêche non durable selon le genre en Afrique de l'Ouest

Les pressions exercées sur les pêcheries d'Afrique de l'Ouest, suite à des décennies de surpêche des chalutiers industriels, ont eu un impact catastrophique sur les communautés côtières de la région. Cela a engendré chez les populations locales des carences nutritionnelles, une perte des moyens de subsistance et de la pauvreté. Selon les estimations, le revenu de certains pêcheurs en pirogue a chuté de 40 % au cours des deux dernières décennies.¹³⁶ Les répercussions indirectes de cette réduction des captures et des difficultés financières associées impliquent un accès réduit aux soins, à l'éducation et à d'autres moyens de subsistance. Tout cela crée un cycle de pauvreté exacerbée et de souffrance humaine, ainsi qu'une dégradation écologique de plus en plus profonde.



Des femmes ghanéennes vendent du poisson au marché de Bawjiase, Région du Centre, Ghana. © EJF

Les recherches continuent toutefois de montrer que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par le déclin des populations de poissons.¹³⁷ De manière générale, les rôles dans les communautés de pêche artisanale d'Afrique de l'Ouest diffèrent selon le genre : les hommes se rendent principalement en mer pour capturer le poisson et les femmes sont responsables des tâches post-récolte, comprenant notamment la transformation et la vente du poisson.

Alors que les femmes font partie intégrante de l'économie de la pêche artisanale, les structures sociales patriarcales et les stéréotypes de genre au sein des institutions les dépossèdent de toute responsabilité/pouvoir. Elles sont en effet exclues des décisions de gouvernance de la pêche et ont un accès réduit au capital. Il a été noté qu'en réponse au manque de revenus financiers résultant de la baisse des captures, certaines femmes de la région ont été contraintes de se livrer à des relations sexuelles de nature transactionnelle (connues sous le nom de « *fish for sex* », « poisson contre sexe ») et sont vulnérables face aux prêts financiers abusifs.¹³⁸

Des recherches menées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Ghana¹³⁹ et le Sénégal¹⁴⁰, ont également révélé que les femmes des communautés de pêcheurs considèrent que leur manque d'accès au capital et aux autres ressources est exacerbé par des normes sociales qui leur attribuent la responsabilité de l'entretien du foyer et de la garde des enfants. Par conséquent, face à la diminution des stocks de poissons, les femmes qui pourraient normalement compter sur leur mari d'un point de vue financier, sont confrontées à une « double charge » qui inclut le travail de garde et d'éducation non rémunéré et la participation à l'économie, souvent dans le cadre de petits commerces ou de la transformation du poisson.

2.2.2. Palangriers

La plupart des cas de pêche INN impliquant des palangriers industriels battant pavillon chinois ou appartenant à des intérêts chinois, identifiés au cours de la période 2015-2019, se sont produits dans des zones situées au-delà de la juridiction nationale (graphique 6). Un peu moins d'un tiers de tous les cas (31 %) se sont produits dans les eaux réglementées par la WCPFC. La haute mer (au sein des zones non couvertes par les ORGP) arrive en seconde position (avec 20 % des cas). Les trois régions suivantes où se sont produits le plus de cas sont les ZEE de la Tanzanie (14 %), de la Somalie (8 %) et des îles Galápagos (5 %).

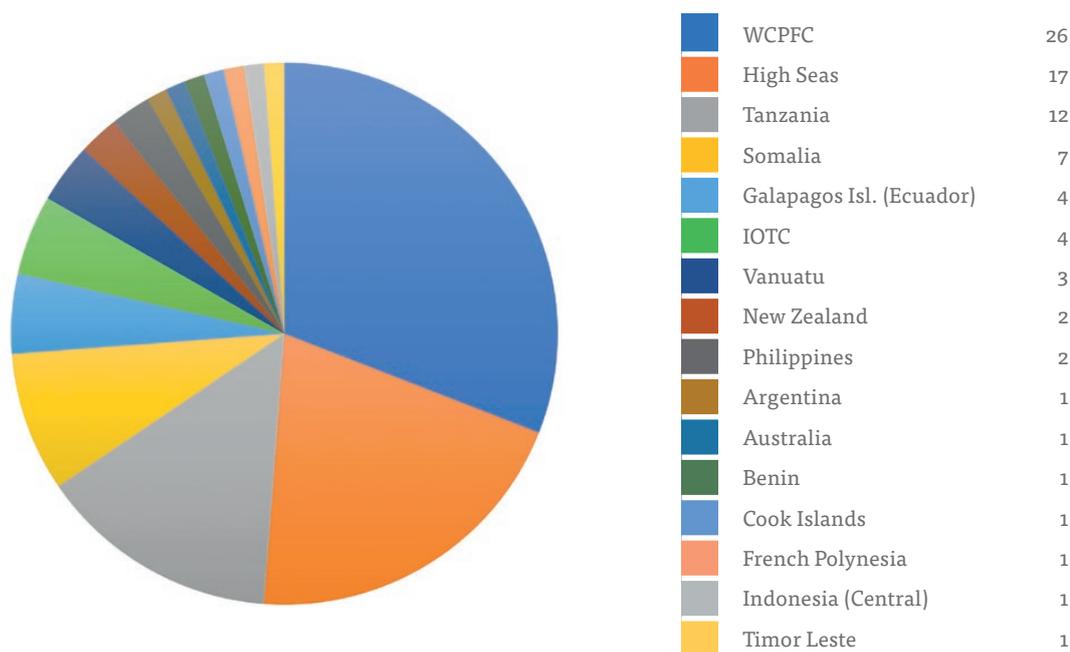
2.2.3. Jiggers (navires de pêche au calmar à la turlutte)

La majorité des cas de pêche INN impliquant des navires "jiggers" de pêche industrielle de calmar à la turlutte battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois, identifiés au cours de la période 2015-2019, se sont produits dans la ZEE de l'Argentine (61 %), la haute mer sous la juridiction de la SPRFMO arrivant en deuxième position (16 %) et la haute mer (au sein des zones non couvertes par des ORGP) en troisième position (6 %) (graphique 7). Le plus grand nombre de cas s'est produit dans les eaux situées autour de l'Amérique du Sud, car les zones fertiles de pêche au calmar rendent la région attractive pour les navires hauturiers chinois.¹⁴¹ Ces résultats confirment les recherches menées ailleurs qui

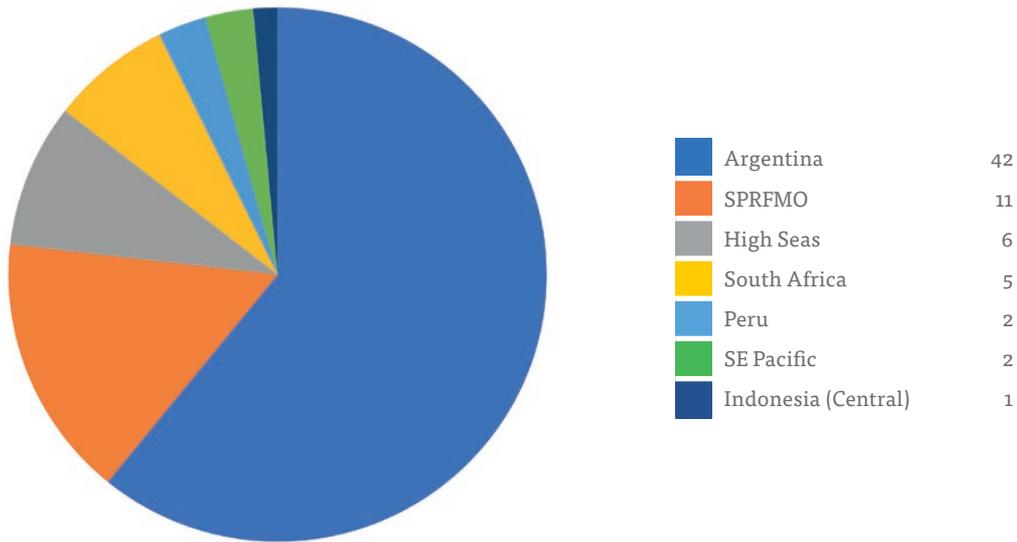
ont identifié des comportements illicites présumés de la part des flottes ciblant le calmar dans la région. Les navires chinois et espagnols qui « disparaissent », c'est-à-dire qui coupent leurs émetteurs AIS pendant de longues périodes, l'illustrent bien. Il s'agit d'un comportement qui relève d'une tentative délibérée d'échapper aux efforts de surveillance.¹⁴²

Plus largement, il convient de souligner que les navires de la FHC équipés pour cibler les calmars maintiennent des activités importantes dans les principales zones de pêche au calmar qui ne sont couvertes par aucune organisation ou par aucun accord régional de gestion des pêches. C'est le cas dans le sud-ouest de l'océan Atlantique, mais aussi dans le nord-ouest de l'océan Indien.¹⁴³ À ce jour, les mesures de conservation et de gestion applicables aux zones de pêche en haute mer dans ces régions continuent de relever uniquement des États du pavillon. Bien que dans cette situation, on ne puisse parler de « pêche non réglementée » au sens du plan d'action international de la FAO visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche INN, de sérieuses inquiétudes subsistent quant aux conditions dans lesquelles les activités de pêche sont menées dans les zones concernées. Cela est d'autant plus préoccupant si l'on prend en considération la fréquence des cas de pêche INN impliquant des navires de pêche industrielle au calmar battant pavillon chinois ou appartenant à des intérêts chinois dans la ZEE de l'Argentine (qui borde la haute mer de l'océan Atlantique Sud-Ouest) et les recherches récentes soulignant l'importance croissante de la pêche au calmar associée au risque de pêche illégale dans le nord-ouest de l'océan Indien.¹⁴⁴

Graphique 6 : localisation des infractions liées à la pêche INN perpétrées par des palangriers battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)¹⁴⁵



Graphique 7 : localisation des infractions liées à la pêche INN perpétrées par des navires de pêche au calmar à la turlutte battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)¹⁴⁶

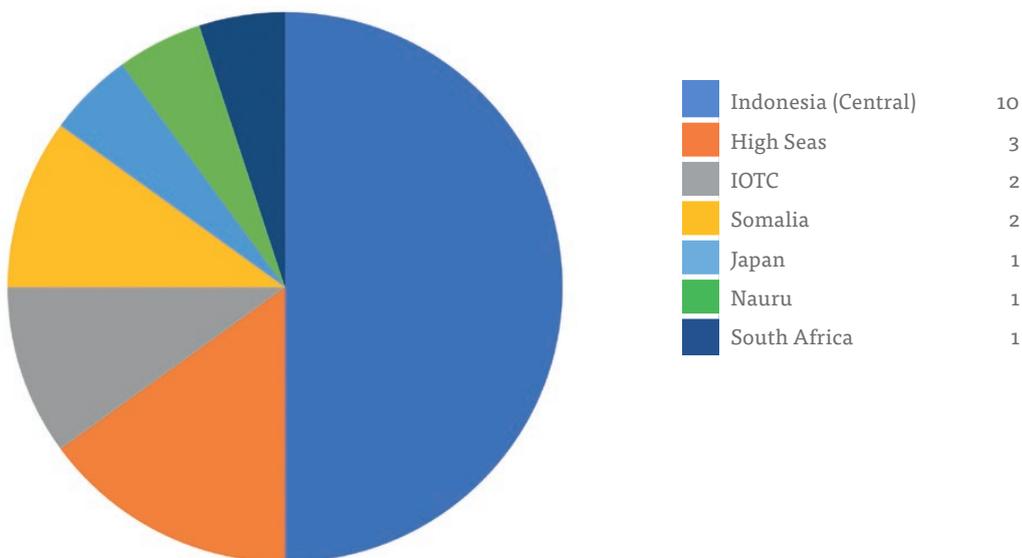


2.2.4. Senneurs à senne coulissante

La plupart des cas de pêche INN impliquant des senneurs à senne coulissante battant pavillon chinois ou appartenant à des intérêts chinois, identifiés au cours de la période 2015-2019, se sont produits dans la ZEE de l'Indonésie

(50 %), la haute mer arrivant seconde position (15 %), suivie des zones couvertes par la CTOI (10 %), à égalité avec la ZEE de la Somalie (10 %) (graphique 8).

Graphique 8 : localisation des infractions liées à la pêche INN perpétrées par des senneurs à senne coulissante battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)¹⁴⁷



Section 3 - Nature des activités de pêche INN et des violations des droits humains commises par la FHC

3.1. Nature des activités de pêche INN menées par la FHC : aperçu

La pêche INN est un concept général qui englobe une série de comportements qui varient en fonction de la région, des types d'engins utilisés, des flottes et des modèles commerciaux, entre autres. Comme cela a été montré plus haut dans les observations du présent rapport, la FHC est soupçonnée de mener des opérations de pêche INN à un rythme effréné (sur une grande partie du globe, tant dans les ZEE des États côtiers qu'en haute mer).

L'analyse d'EJF suggère que l'infraction la plus courante commise par les navires de la FHC est la pêche sans permis/autorisation, avec 237 cas, soit 42,7 % du total. L'utilisation de types d'engins interdits constitue la deuxième infraction individuelle la plus courante, avec un total de 64 infractions, soit 11,5 % du total. Vient ensuite la pêche d'espèces interdites avec un total de 57 cas, soit 10,3 % du total. La liste complète des infractions est présentée ci-dessous dans le tableau 6.

Les conclusions sur la nature de la pêche INN présentées ci-dessus concordent avec les informations obtenues lors des entretiens menés par EJF auprès de membres des équipages indonésiens travaillant à bord des navires de la FHC. Ces entretiens ont révélé qu'une forte proportion des 116 membres d'équipage interrogés avaient été témoins de différentes formes de pêche INN. Par exemple, 95 % des personnes interrogées ont assisté à des enlèvements d'ailerons de requins, 22 % et 38 % ont respectivement vu des dauphins et des faux orques se faire tuer, et 34 % ont indiqué avoir vu d'autres espèces protégées, dont des phoques et des tortues, se faire capturer et tuer.

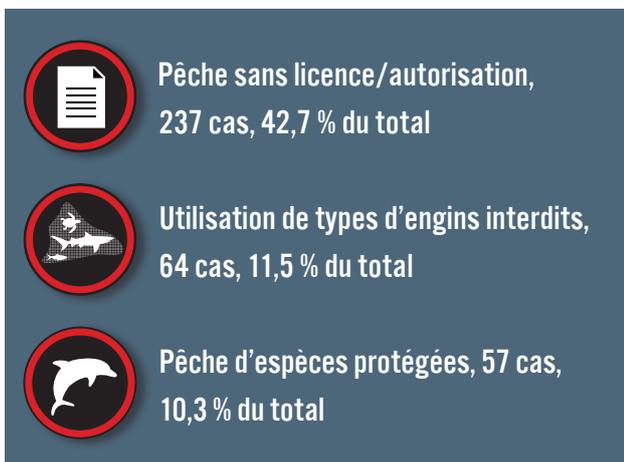


Un dauphin à bord d'un navire chinois de pêche au calmar. © EJF

Tableau 6 : infractions commises par la FHC sur la période 2015-2019¹⁴⁸

Infraction	Nombre de cas	Pourcentage du total
Pêche sans licence/autorisation	237	42,7 %
Autres infractions en matière de pêche	181	32,6 %
Utilisation d'engins interdits	64	11,5 %
Pêche d'espèces interdites	57	10,3 %
Infractions liées à la documentation, à l'identité, aux marquages et aux pavillons des navires	50	9,0 %
Autres (par exemple, drogues)	39	7,0 %
Non déclaration des captures	38	6,8 %
Enlèvement d'ailerons de requins	37	6,7 %
Opérations de pêche menées dans des zones d'exclusion côtière/zones interdites à la pêche	18	3,2 %
Refus de transmission des données dans le cadre du Système d'identification automatique (AIS) ou du système de surveillance des navires (VMS, Vessel Monitoring System)	17	3,1 %
Violations des droits humains	16	2,9 %

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du MARA, rapports des ONG et des médias, Spyglass.



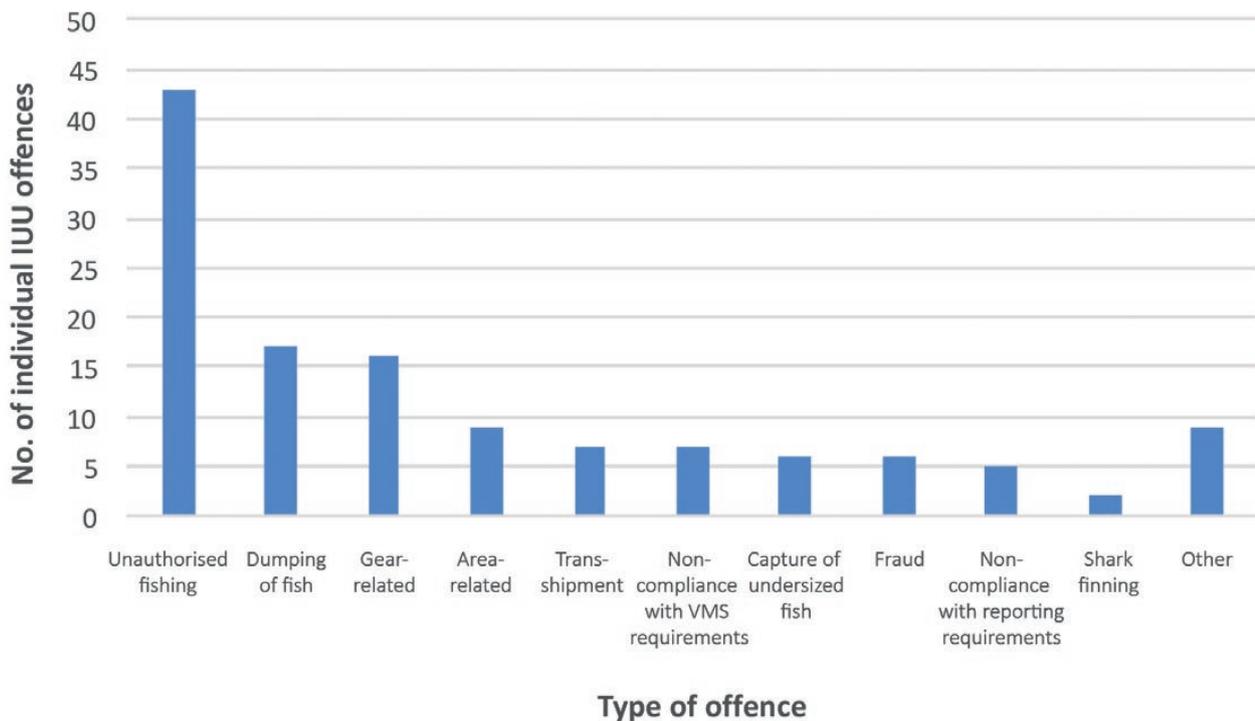
3.2. Nature des activités de pêche INN selon le type d'engin

3.2.1. Chalutiers

La pêche non autorisée constitue le type d'infraction liée à la pêche INN la plus couramment commise par les chalutiers (on dénombre 42 infractions individuelles, soit 34 % du total des infractions commises par ce type de navires). Il s'agit plus particulièrement de la pêche sans permis dans les eaux des États côtiers. Le rejet illégal des captures représente quant à lui 13 % du total, suivi des

infractions liées aux engins (utilisation de tabliers dont le maillage n'est pas réglementaire et obstruction des mailles) et des infractions liées aux zones de pêche (pêche dans des zones d'exclusion côtière ou dans d'autres zones interdites), représentant respectivement 13 % et 7 % du total des infractions individuelles.

Graphique 9 : types d'infractions liées à la pêche INN perpétrées par des chalutiers battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)



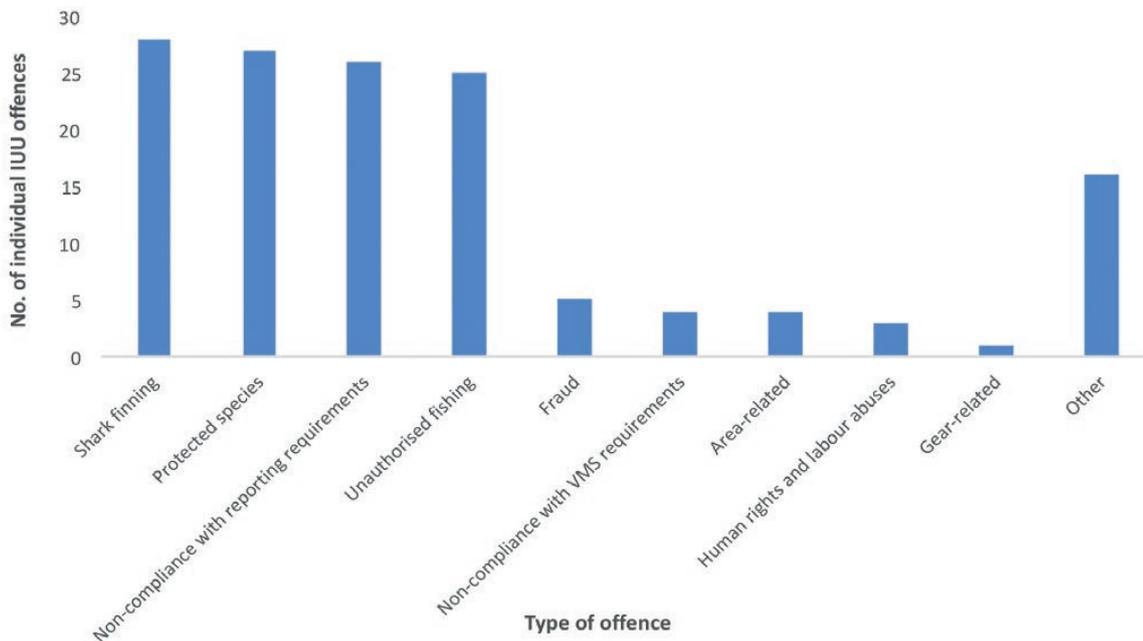
3.2.2. Palangriers

L'enlèvement d'ailerons de requins constitue l'infraction liée à la pêche INN la plus couramment commise par les palangriers (28 infractions individuelles,¹⁵⁰ soit 20 % du total des infractions individuelles). Cette pratique est suivie de près par les captures d'espèces illégales (19 %), la non-conformité aux obligations de déclaration (19 %) et la pêche non autorisée (18 %).

Il a également été constaté que les palangriers s'étaient livrés à des activités frauduleuses (représentant 5 % des infractions individuelles), comprenant notamment l'utilisation de marquages illégaux, la sous-déclaration du tonnage de jauge brute et la falsification de licences. Le

non-respect des obligations en matière de surveillance des navires (absence de système VMS fonctionnel, falsification de la position du navire et désactivation de l'AIS) et des obligations de déclaration des captures (absence de tenue ou de remplissage d'un journal de bord) a également été constaté, représentant respectivement 6 % et 5 % du total des infractions individuelles.

Graphique 10 : types d'infractions liées à la pêche INN perpétrées par des palangriers battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)

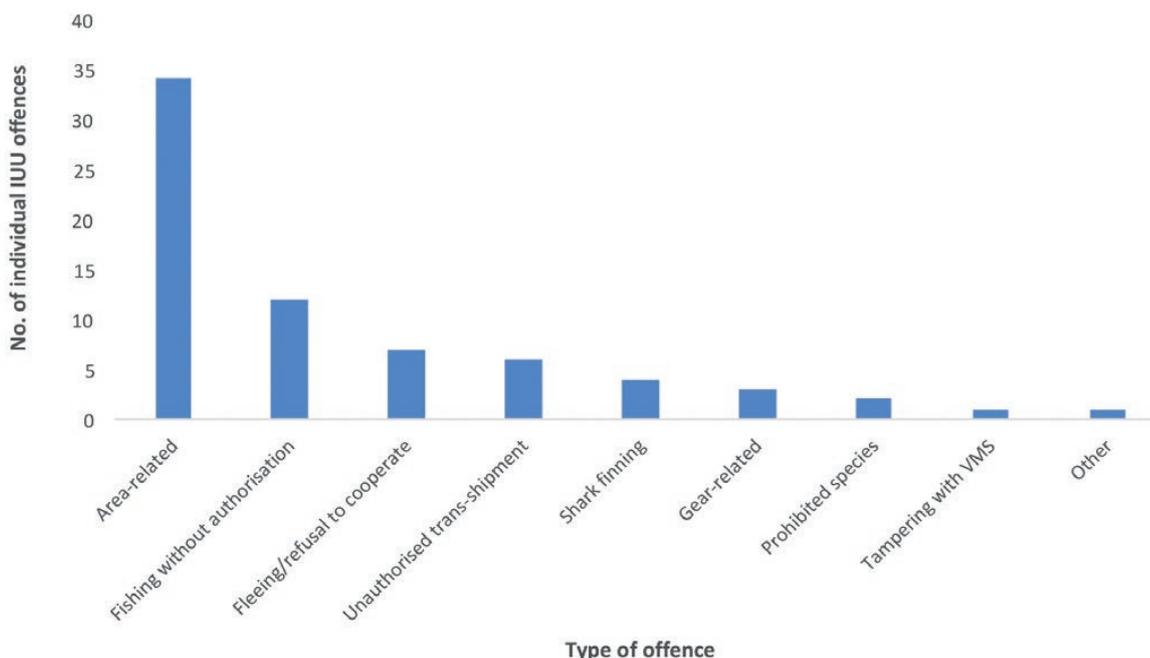


3.2.3. « Jiggers » (pêche à la turlutte)

La pêche dans les zones interdites constitue l'infraction liée à la pêche INN la plus couramment commise par les navires de pêche à la turlutte (« jiggers »), représentant 46 % du total des infractions individuelles. Elle est suivie

par la pêche non autorisée (17 %) et le refus de coopérer/ fuite (10 %). Les autres infractions observées qui ont été commises par la flotte sont le transbordement non autorisé (9 %) et l'enlèvement des ailerons de requin (6 %).

Graphique 11 : types d'infractions liées à la pêche INN perpétrées par des navires de pêche au calmar à la turlutte battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)

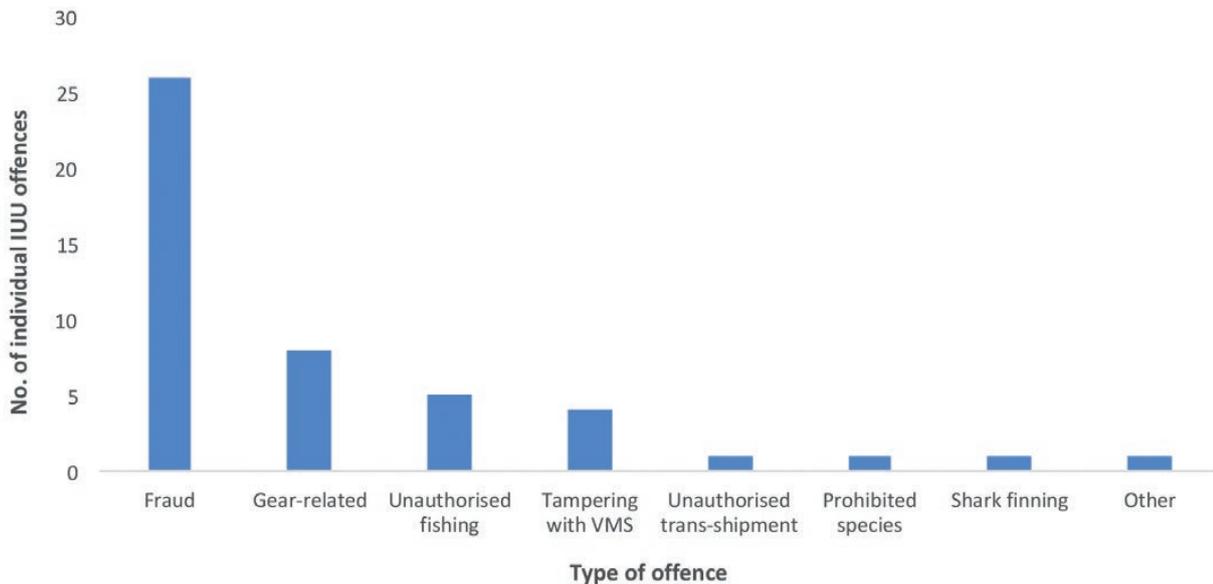


3.2.4. Senneurs à senne coulissante

La fraude constitue l'infraction liée à la pêche INN la plus couramment commise par les senneurs à senne coulissante (représentant 55 % des infractions

individuelles), suivie des infractions liées à l'utilisation d'engins interdits (18 %) et la pêche non autorisée (11 %).

Graphique 12 : types d'infractions liées à la pêche INN perpétrées par des senneurs à senne coulissante battant pavillon chinois ou appartenant à des Chinois (2015-2019)



3.3. Nature des violations des droits humains commises par la FHC

Les violations des droits humains gangrènent la pêche mondiale depuis des décennies. Les membres d'équipage vulnérables sont exposés à de très nombreux abus. Ces derniers incluent un accès à la nourriture et à l'eau insuffisant, des violences physiques et verbales, de la traite d'êtres humains et, dans des cas extrêmes, des meurtres.¹⁵¹ En tant qu'industrie, la pêche représente un terrain idéal pour la commission de tels crimes, compte tenu de sa forte dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre migrante, de la nature géographiquement éloignée de ses opérations, de la capacité des navires à rester en mer pendant des années et de l'absence de cadres et d'institutions au niveau mondial et national suffisants pour identifier ces violations et les prévenir.

Les opérations de la FHC font de plus en plus l'objet d'une surveillance accrue et la nature systémique des violations des droits humains à bord de ses navires devient de plus en plus apparente. Compte tenu de l'ampleur de ses opérations hauturières et du nombre élevé de cas de pêche INN observés en son sein, cela n'est peut-être pas surprenant (étant donné la nature intrinsèquement liée des activités de pêche INN et des violations des droits humains). Cela a été illustré en mai 2021 lorsque le Bureau des douanes et

de la protection des frontières des États-Unis (*Customs and Border Protection, CBP*) a interdit toutes les importations provenant de la société chinoise Dalian Ocean Fishing Co, Ltd. en raison d'indications selon lesquelles des violations des droits humains, commises en particulier à l'encontre de travailleurs indonésiens migrants, étaient perpétrées à bord de leurs navires.¹⁵³ L'étude de cas n° 4 décrit en détail le cas tristement célèbre du LONG XING 629, un navire de pêche appartenant à Dalian Ocean Fishing Co, Ltd.

Les entretiens menés par EJJ auprès de membres d'équipage indonésiens ayant travaillé pour des navires de la FHC entre septembre 2020 et août 2021 ont révélé que la fréquence des violations des droits humains est outrageusement élevée. 116 membres d'équipage travaillant à bord de 88 navires ont été interrogés, et ont signalé une série d'infractions comprenant : des violences physiques, des intimidations et menaces, des retenues et déductions de salaire, des cas de servitude pour dettes, des conditions de travail et de vie abusives, ainsi que des heures supplémentaires excessives.¹⁵⁴ Le tableau 7 présente la proportion de personnes interrogées ayant été victimes de chacune des violations énumérées ci-dessus.



Un capitaine et son équipage au bord d'un chalutier chinois à Tema, Ghana. © EJF

Malgré un plus petit échantillon de personnes interrogées, les conclusions de l'enquête menée par EJF au Ghana ont montré que les membres des équipages ghanéens des navires de la FHC étaient confrontés à des violations similaires de leurs droits humains. Les 10 membres

d'équipage interrogés avaient tous été personnellement victimes ou témoins de violences physiques, avaient été contraints de vivre dans des conditions sordides, de manger des aliments de très faible valeur nutritive et de consommer de l'eau à peine potable, ce qui les avait rendus malades.¹⁵⁵

Tableau 7 : violations des droits humains subies par les membres d'équipage indonésiens travaillant à bord des navires de la FHC entre septembre 2020 et août 2021

Type de violation des droits humains	Nombre de membres d'équipage concernés	Pourcentage du nombre total de membres d'équipage interrogés
Retenues et déductions de salaire	115	99,1 %
Servitude pour dettes, confiscation d'argent et de documents	112	96,6 %
Heures supplémentaires excessives	103	88,8 %
Conditions de vie et de travail abusives	99	85,3 %
Intimidations et menaces	81	69,8 %
Violences physiques	67	57,8 %

Source : enquêtes menées par EJF.

En raison d'un important manque de données disponibles en vue de quantifier les cas et les types de violations des droits humains de la même manière, comme cela a été fait précédemment pour les cas de pêche INN, cette section du

rapport présentera plutôt quelques affaires très médiatisées de violations flagrantes des droits humains commises à bord de navires de pêche chinois.

Étude de cas n°4 : les violations des droits humains signalées à bord du Long Xing 629¹⁵⁶

Le cas du LONG XING 629 - un navire chinois opérant dans le Pacifique occidental - a grandement retenu l'attention de la société civile, des gouvernements nationaux et des médias traditionnels. Quatre des membres de l'équipage initial du navire, tous d'origine indonésienne, sont décédés entre décembre 2019 et mars 2020 après avoir souffert de symptômes tels que des gonflements et des douleurs thoraciques. La tragédie s'est prolongée, l'un des membres de l'équipage étant décédé à bord du LONG XING 629, deux membres après avoir été transférés sur des navires jumeaux, et un autre encore à son arrivée à Busan, en Corée du Sud. Il est avancé que, en dépit des demandes de soins médicaux formulées des mois durant, le capitaine avait refusé de retourner au port afin d'accéder aux soins appropriés.¹⁵⁷

La réponse choquante du capitaine face à la mauvaise santé de son équipage et à la mort prématurée de ses membres a attiré l'attention sur les conditions de vie et de travail à bord du navire. Les enquêtes menées par EJF et d'autres organisations de la société civile ont mis en lumière une multitude de terribles violations présumées des droits humains. Ces atteintes comprennent : des journées de travail moyennes de 18 heures, la présence d'une seule toilette partagée par les 22 membres de l'équipage indonésien, la confiscation de passeports, les retenues sur salaire, l'obligation de manger du poisson utilisé comme appât et de boire de l'eau salée mal traitée, ainsi que des cas d'agression physique de la part de l'équipage chinois. Ces abus ont été facilités par un certain nombre de transbordements en mer, qui ont permis de retenir l'équipage en mer pendant 13 mois.

Une enquête plus approfondie menée par EJF sur les opérations de ce navire a mis en évidence les liens entre les violations des droits humains et la pêche INN pratiquée sur ce navire.¹⁵⁸ L'enlèvement illégal d'ailerons de requin constitue la forme prédominante de pêche INN à bord de ce navire. Ce type de pêche s'est également avéré être pratiqué sur 11 autres navires, ce qui indique un problème systémique au sein de la flotte. Une grande variété d'espèces de requins a été capturée, dont certaines sont menacées, notamment le requin-marteau halicorne, le requin-taube bleu (ou requin mako) et le requin blanc.



Mise à mort d'un faux épaulard à bord d'un navire industriel chinois. © EJF

La FHC emploie couramment des travailleurs migrants originaires de pays voisins plus pauvres d'Asie du Sud-Est, dont l'Indonésie et les Philippines. Les innombrables et douloureux récits faisant état de mauvais traitements infligés à ces travailleurs migrants à bord de navires chinois illustrent parfaitement la gravité du problème. Par exemple, deux membres d'équipage indonésiens travaillant à bord d'un navire qui s'appellerait LU QING YUAN YU 901 ont sauté par-dessus bord car ils ne supportaient pas les traitements et le travail forcé qui avaient lieu sur le navire, et ont heureusement été secourus par d'autres pêcheurs.¹⁵⁹ Par ailleurs, un rapport de Greenpeace datant de 2019 traite de manière détaillée des mauvais traitements infligés aux membres d'équipage indonésiens, dont l'un a été contraint de boire l'eau d'une unité de climatisation et a subi des violences physiques à bord du navire chinois HAN RONG 355.¹⁶⁰ Plus récemment, en 2021, un membre d'équipage indonésien a tragiquement perdu la vie en tentant de s'échapper d'un navire appartenant à des opérateurs Chinois, au bord duquel de flagrantes atteintes aux droits humains et des activités de pêche INN ont été signalées (voir l'étude de cas n°5).

Les mauvais traitements perpétrés à bord des navires chinois ne se limitent pas aux travailleurs migrants en tant que tels. EJF a également identifié des violations des droits humains commises à l'encontre d'équipages « locaux », c'est-à-dire des ressortissants d'un État côtier où opèrent les navires chinois. De tels abus ont été identifiés au Ghana, où les lois nationales sur la pêche établissent que 75 % de l'équipage doit être de nationalité ghanéenne. Dans un récent rapport, EJF a mis en lumière des violations choquantes des droits humains commises à bord de chalutiers chinois opérant dans les eaux ghanéennes. Dans tous les entretiens menés, les membres d'équipage ont indiqué avoir été soit témoins, soit victimes de violences physiques, et avoir été soumis à des conditions de vie déplorables ainsi qu'au manque d'accès à une nourriture et des boissons de mauvaise qualité, et avoir été tenus de travailler en l'absence de contrat écrit.¹⁶¹



Chalutiers chinois au port de Dakar, Sénégal. © EJF

Étude de cas n°5 : violations routinières des droits des travailleurs migrants à bord de la flotte Liao Dong Yu dans l’océan Indien

Depuis septembre 2020, une flotte de navires de pêche battant pavillon chinois et un navire de transport de poisson (comprenant les navires LIAO DONG YU 535, 571, 572, 575 et 577) ont été observés en train d’opérer dans les eaux somaliennes. En juin 2021, l’organisation de protection des droits des pêcheurs Destructive Fishing Watch a été informée que 13 membres d’équipage indonésiens travaillant pour la flotte étaient bloqués en Somalie depuis janvier 2021. Bien que leurs contrats aient pris fin en décembre 2020, les membres d’équipage auraient été contraints de continuer de travailler et les exploitants du navire auraient refusé de les rapatrier.

Les nouvelles informations révélées progressivement ont permis de dresser un tableau de plus en plus sombre concernant les tragédies qui frappent les travailleurs migrants à bord de ces navires. En juin 2021, un pêcheur a été tué et un autre présumé mort après qu’une grosse vague a heurté le navire, forçant l’ouverture d’une lourde porte de chalut (tuant un pêcheur sur le coup et projetant un autre en mer). Un autre membre d’équipage a perdu la vie en août 2021, alors qu’il faisait partie des quatre pêcheurs qui tentaient de fuir le navire pour rejoindre la côte. Trois d’entre eux ont été retrouvés et ramenés sur le navire, tandis que le dernier, qui ne savait pas nager, a disparu en mer. L’équipage a finalement été rapatrié avec l’aide de plusieurs ONG locales et internationales, dont EJF.

Les conditions à bord de ces navires permettent de comprendre pourquoi certains membres d’équipage sont prêts à risquer leur vie pour atteindre la côte. Les rapports des personnes à bord indiquent qu’elles étaient soumises à des violences physiques lorsqu’elles demandaient des informations sur le rapatriement. En cas de refus de travailler, elles étaient privées de petit-déjeuner pendant plusieurs jours en guise de punition. Certains membres de l’équipage sont tombés malades et ont signalé des symptômes ressemblant à ceux des personnes souffrant de la maladie du bérubéri ou d’une carence en thiamine, et notamment des difficultés à respirer et des jambes enflées, provoquant chez certains des difficultés à marcher. Les blessures et les maladies contractées sur les navires ne sont pas surprenantes, étant donné que les membres d’équipage ne disposaient pas d’un équipement de sécurité suffisant, qu’ils étaient contraints de boire de l’eau du robinet non filtrée et, à moins de pouvoir payer pour des légumes, devaient se contenter d’un régime à base de porridge et d’anchois.



Preuves de mauvaises conditions de vie à bord d’un navire chinois de pêche au calmar. © EJF

Comme dans le cas du LONG XING 629, une série d’infractions présumées de pêche INN ont été documentées et signalées par les membres de l’équipage travaillant à bord de la flotte. Cela inclut des cas de pêche sans permis valide, de pêche avec des engins interdits, de pêche dans une zone restreinte, de pêche d’espèces protégées ou menacées, ainsi que la conduite d’opérations contrevenant aux dispositions prévues par l’autorité de l’État du pavillon.

Les espèces capturées à bord des navires précédemment mentionnés comprenaient des requins, des tortues et des dauphins. L’enlèvement des ailerons de requins était couramment pratiqué (un procédé totalement illégal et profondément inhumain qui consiste à couper les ailerons des requins, avant de les rejeter à la mer, provoquant une mort lente et douloureuse). Des espèces vulnérables telles que les tortues luths ont également été observées à bord des navires, ainsi que le rare requin grande-gueule.

Section 4 – Identité des principaux contrevenants

4.1. Aperçu

De nombreux contrevenants pratiquant la pêche INN ont des identités et des relations avec leurs partenaires commerciaux complexes et opaques. Sur les 554 cas de pêche INN analysés, 82 concernaient des activités menées par des entités entièrement ou partiellement étatiques, ce qui représente environ 15 % des cas analysés. Toutefois, certaines entreprises chinoises de pêche hauturière ont créé des sociétés mixtes à l'étranger, lesquelles ont commis des infractions liées à la pêche INN n'ayant pu être comptabilisées.¹⁶²

Parmi les groupes d'entreprises ayant commis des infractions liées à la pêche INN, environ 45 % disposent d'une petite flotte de moins de 20 navires. 45 % ont une envergure commerciale plus importante avec une flotte de 24 à 59 navires. Seules deux entreprises (soit 10 %) disposent d'une grande flotte de plus de 100 navires (tableau 8).

Selon la province à laquelle les navires sont rattachés, les probabilités qu'ils commettent des infractions liées à la pêche INN sont variables. En effet, le Liaoning n'est que la quatrième province en termes de nombre de navires, mais proportionnellement, ses navires enregistrés sont les plus susceptibles de commettre des infractions liées à la pêche INN. On observe également un ratio élevé entre les infractions et le nombre de navires pour les provinces de Shandong, Zhejiang et Fujian, par ordre décroissant. Toutefois, notre analyse n'a pas pu prendre en compte les « navires fantômes » qui pêchent sans port d'immatriculation ou qui utilisent des identités volées.

Les navires d'une même société ont tendance à commettre des types similaires d'infractions liées à la pêche INN. Cela peut être dû à la stratégie opérationnelle d'une entreprise ou aux décisions collectives prises par les capitaines sur place. Par exemple, en 2018, cinq navires de la société Yantai Beijing Deep-Ocean Fishery se sont concertés et ont pris la fuite devant la demande d'inspection des autorités argentines. Par la suite, les cinq navires ont été signalés dans une notice mauve d'INTERPOL à la demande des autorités argentines.¹⁶³



Navire industriel chinois à Montevideo, Uruguay. © EJF

Tableau 8 : 20 premiers groupes d'entreprises qui comptabilisent le plus grand nombre d'infractions liées à la pêche INN entre 2015 et 2019

	Conglomérat ou entreprise	Infractions liées à la pêche INN entre 2015 et 2019	Nombre de navires détenus par l'entreprise	Propriété de l'État
1	Pingtang Marine Enterprise (incluant Honglong)	25	188	Non
2	China Wanxiang Holdings Co., Ltd/Wanxiang Sannong Group Co., Ltd.	22	45	Oui (partiellement)
3	Fuzhou Dongxinlong Ocean Fishing Co., Ltd. ¹⁶⁴	15	2	Non
4	Dalian Jinmu Investment Co., Ltd.	13	37	Non
5	Shandong Zhonglu Oceanic	13	24	Oui
6	Qingdao Rongchang Ocean Fishery Co., Ltd.	12	10	Non
7	China Agricultural Development Group Co., Ltd.	12	429	Oui
8	Shandong State-owned Assets Investment Holding Co., Ltd.	11	10	Oui
9	Dalian Lian Run Pelagic	10	24	Non
10	Fujian Anfeng Ocean Fishery Co., Ltd.	10	10	Non
11	Shandong Bodelong Group Co., Ltd.	10	28	Non
12	Zhoushan Jiade International Fisheries Co., Ltd.	8	18	Non
13	Changhai County Zhangzidao YiFeng Aquatic Product Co., Ltd.	7	18	Non
14	Dalian Meng Xin	7	31	Non
15	Zhongguan Marine	6	26	Non
16	Beijing Fisheries Co., Ltd.	6	15	Oui
17	Qingdao Changhai Ocean Fishing Co., Ltd.	6	6	Non
18	Zhoushan Huali Ocean Fisheries ¹⁶⁵	6	1	Non
19	Ningbo Wanhong Aquatic Products Co., Ltd.	5	26	Non
20	Zhoushan National Pelagic Fishery Base Construction Development Group Co., Ltd.	5	59	Oui

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du Mara, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

4.2. Identité des principaux contrevenants selon le type d'engin/navire

4.2.1. Chalutiers

Les cinq premières entreprises de pêche hauturière impliquées dans les cas de pêche INN mettant en cause des chalutiers sont présentées dans le tableau 9. Ces navires chinois ont principalement été enregistrés dans les provinces de Shandong et Liaoning. Les cas de pêche INN impliquant des chalutiers se sont très majoritairement produits le long de la côte de l'Afrique de l'Ouest. Au début de l'année 2021, EJF avait déjà publié un rapport complet et détaillé sur les chalutiers appartenant à des intérêts chinois opérant en Afrique de l'Ouest.¹⁶⁶ Dans cette section, nous examinons plus profondément l'identité des principales entreprises chinoises qui commettent des infractions liées à la pêche INN.

Deux entreprises du Shandong et une entreprise du Liaoning ont été accusées de rejeter illégalement du poisson en mer. Shandong Ocean Fishery Development Corporation, qui a été associée à au moins dix incidents de pêche INN au cours de la période 2015-2019, est détenue majoritairement par le gouvernement chinois.¹⁶⁷ Plusieurs de ses navires opérant au Ghana ont été sanctionnés pour des activités illégales survenues entre 2017 et 2019. Les principales infractions, à savoir le rejet de poissons en mer, le transbordement illégal et la pêche dans la zone d'exclusion côtière, ont été commises par cinq navires seulement, chacun ayant commis plusieurs infractions. Bien que cette entreprise soit relativement petite, avec uniquement 10 chalutiers enregistrés, elle est une filiale d'une grande société holding d'État, Shandong State-owned Assets Investment Holding, qui est également l'actionnaire majoritaire d'une des plus importantes entreprises de flotte hauturière du Shandong, Shandong Zhonglu Oceanic Fisheries.¹⁶⁸ Celle-ci a commencé à se concentrer sur la zone de pêche au large des côtes du Maroc en 2019 (au moins six de leurs navires opèrent actuellement dans cette zone).^{169,170}

Rongcheng Marine Fishery appartient aux propriétaires de Shandong Bodelong Group (à 49%), qui est impliqué dans la FHC et dans l'industrie immobilière. Elle est également détenue par une société de pêche appelée Rongcheng Derun Fishery (à 51%). Rongcheng Marine Fishery opère principalement au Ghana et dans l'océan Indien. Vingt chalutiers, quatre navires de pêche au calmar à la turlutte, deux senneurs à senne coulissante et deux navires frigorifiques sont enregistrés sous le nom de la société. Les infractions de pêche INN commises par Rongcheng Marine Fishery comprennent le rejet illégal de poissons en mer et la pêche dans la zone d'exclusion côtière. Actuellement, le Shandong Bodelong Group et la Rongcheng Derun Fishery cherchent à développer leur collaboration avec l'Argentine, en cherchant à augmenter leur nombre de navires de pêche, à étendre l'échelle des investissements et à développer des infrastructures de transformation à terre en Argentine.¹⁷¹

Plusieurs infractions liées à la pêche INN commises par Dalian Mengxin Ocean Fishery ont été documentées par EJF et d'autres ONG ces dernières années.^{172,173}

Les principales infractions incluent le rejet de poissons juvéniles en mer, l'utilisation d'engins interdits et le transbordement illégal. Le MENG XIN 15, l'un des 31 chalutiers de la flotte MENG XIN, a été impliqué dans une affaire concernant la disparition d'un observateur de pêche ghanéen à bord.¹⁷⁴ Les zones de pêche actives de la société sont le Ghana et la Sierra Leone. Dalian Mengxin est détenue à parts égales par deux actionnaires : Dou Yongmeng et Lin Huimei. Le premier est également le superviseur et le coactionnaire de Dalian Mengyuan Trading Co avec Dou Wei. Jusqu'en 2019 au moins, Dalian Mengxin a encore activement expédié des calmars et des seiches depuis la ville de Tema, au Ghana, vers la Chine.¹⁷⁵ De plus, il existe une relation commerciale entre Dalian Mengxin et Dalian Kaiyang World Seafood Co., Ltd.,¹⁷⁶ qui est le plus grand distributeur de produits de la mer à Dalian. Il existait également une entité distincte mais portant le même nom (Dalian Mengxin Ocean Fishery) à Hong Kong, qui a été créée en 2017 et dissoute en 2019. Cette entité s'appelait auparavant Meredith Seafood Trading and Shipping.¹⁷⁷

Deux autres sociétés du Liaoning ont été impliquées dans des affaires de fraude et d'autres types d'infractions liées à la pêche INN. Zhangzidao, à Dalian, dans le Liaoning, est un village de pêcheurs ayant une longue tradition dans l'industrie des produits de la mer et constitue le port d'attache de plusieurs sociétés de pêche hauturière enregistrées dans le Liaoning. Dalian Ruitaifeng Pelagic Fishery et la flotte RUITAIFENG (qui portait le nom de LIAN RUN jusqu'en 2019), possède 30 chalutiers qui opèrent principalement en Afrique de l'Ouest, dans des pays comme le Ghana et la Guinée. Entre 2015 et 2019, la flotte LIAN RUN a été impliquée dans plusieurs cas de pêche INN. Ces activités comprenaient notamment l'utilisation d'engins et de maillages illégaux, l'enlèvement d'ailerons de requin et la sous-déclaration du tonnage brut, entre autres. Avant 2015, la flotte LIAN RUN avait déjà des antécédents de fraude en matière de déclaration du tonnage brut et d'identité.¹⁷⁸

Les infractions liées à la pêche INN commises par la société Zhangzidao Yifeng Aquatic Product du comté de Changhai comprennent la pêche sans autorisation et la falsification de la position et du marquage des navires. L'entreprise possède 18 chalutiers et a pêché dans les eaux de la Guinée-Bissau et du Sénégal. Le MARA a ordonné au gouvernement de Liaoning de sanctionner les quatre navires qui avaient manipulé illégalement le système de positionnement (les projets de pêche des navires devaient être annulés et le directeur ainsi que les capitaines des navires devaient être inscrits sur une liste noire).¹⁷⁹

Tableau 9 : cinq premières entreprises de pêche hauturière impliquées dans les cas de pêche INN mettant en cause des chalutiers (2015-2019)

Entreprise	Province	Propriété étatique	Nombre de cas de pêche INN	Localisation des cas de pêche INN
Shandong Ocean Fishery Development Corporation	Shandong	Oui	10	Ghana
Rongcheng Marine Fishery Co., Ltd.	Shandong	Non	10	Ghana
Dalian Lianrun Pelagic Fishery Co., Ltd.	Liaoning	Non	9	Ghana, Guinée
Dalian Mengxin Ocean Fishery Ltd.	Liaoning	Non	7	Ghana, Sierra Leone
Changhai County Zhangzidao YiFeng Aquatic Product Co., Ltd.	Liaoning	Non	6	Gambie, Guinée-Bissau

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du Mara, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

4.2.2. Palangriers

Les dix premières sociétés de pêche hauturière impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des palangriers sont présentées dans le tableau 10, avec des exemples des incidents concernés. Trois de ces dix entreprises étaient cotées en bourse en Chine ou à l'étranger. L'une d'entre elles a fait l'objet de plusieurs tentatives d'introduction en bourse, et une autre a actuellement une demande en cours. Cela met probablement en évidence le fait que l'exploitation des palangriers thoniers est une activité basée sur la concentration du capital.

La province du Zhejiang comptabilise le plus grand nombre de cas de pêche INN impliquant des palangriers. La société China Wanxiang Holdings (Wanxiang Sannong) est un groupe organisationnel responsable d'au moins deux entreprises de pêche hauturière qui sont collectivement associées à au moins 21 cas de pêche INN, pratiquée à bord de 14 navires au cours de la période 2015-2019. Les infractions commises par ces deux sociétés se sont produites en haute mer, dans des zones couvertes par la juridiction de la WCPFC, et dans les ZEE de la Somalie et de la Tanzanie. Les infractions incluent le refus de se soumettre aux inspections des autorités (la fuite), la non-conformité (par exemple, le fait de ne pas fournir les registres de transbordement aux ORGP), la pêche sans permis, l'enlèvement des ailerons de requin et le fait de cibler des cétacés. Parmi ces 14 navires, la moitié a commis plusieurs infractions à des périodes différentes. Alors que la Chine se tourne davantage vers les îles du Pacifique, un accord secret entre les gouvernements de la Chine et de Kiribati a garanti aux entreprises de pêche chinoises, comme Zhejiang Ocean Family, d'avoir la priorité dans la pêche au thon au sein de la ZEE de Kiribati.¹⁸⁰

Le refus de se soumettre aux inspections des autorités (la fuite) constitue également le principal type d'infraction commise par la société Shandong Zhonglu Fishery. Ces incidents se sont notamment produits lors de la mission conjointe de Sea Shepherd et des autorités tanzaniennes menée en 2018. Dans la liste d'approbation des projets

de pêche hauturière qui a suivi, pour la période 2019-2020, l'entreprise s'est portée candidate pour des projets de pêche hauturière dans des zones plus éloignées de l'océan Indien.

Dalian Ocean Fishing se classe à la deuxième place en matière de fréquence des cas de pêche INN mettant en cause des palangriers. L'enlèvement des ailerons de requin et le ciblage des cétacés constituent les principales infractions de pêche INN, et ont été commises en haute mer dans l'océan Indien et les îles du Pacifique. En outre, plusieurs navires de l'entreprise, dont le tristement célèbre LONG XING 629, ont été impliqués dans de graves affaires de violations des droits humains. Le gouvernement américain, en réponse à ces incidents et en raison de violations des droits impliquant notamment du travail forcé, interdit à Dalian Ocean Fishing d'exporter des produits de la mer sur le marché américain depuis juin 2021.¹⁸¹

Les affaires liées à des activités de pêche INN dans lesquelles Pingtan Marine Enterprise est impliquée concernent le braconnage et le transport de requins. Quatre navires palangriers appartenant aux filiales et associés de l'entreprise ont été impliqués dans l'affaire de braconnage et de transport de requins des Galápagos. De plus, quelques mois seulement après la saisie d'août 2017, deux de ces navires, FU YUAN YU 7865 et FU YUAN YU 7866¹⁸², ont obtenu une réponse favorable en vue de recevoir des subventions gouvernementales pour le remplacement et la rénovation des navires, en novembre de la même année.¹⁸³



Thons congelés en cours de déchargement au port de Montevideo, Uruguay. © EJF

Tableau 10 : dix premières entreprises de pêche hauturière chinoises impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des palangiers (2015-2019)

Entreprise	Groupe	Province	Propriété de l'État	Nombre de cas de pêche INN	Localisation des cas de pêche INN
Zhejiang Ocean Family Co., Ltd.	China Wanxiang Holdings Co., Ltd./ Wanxiang Sannong Group Co., Ltd.	Zhejiang	Information non disponible	15	Zones couvertes par la WCPFC (40 %), haute mer, (26,7 %), Tanzanie (26,7 %), Somalie (6,7 %)
Zhejiang Ocean Fisheries Group Co., Ltd./ Zhoushan Pacific Tuna Pelagic Fishery Co., Ltd.				6	Zones couvertes par la WCPFC (100%)
Dalian Ocean Fishing Co., Ltd.	Dalian Jinmu Investment Co., Ltd.	Liaoning	Non	13	Non signalé (92,3 %), Bénin (7,7 %)
Shandong Zhonglu Oceanic	Shandong Zhonglu Oceanic	Shandong	Oui	10	Tanzanie (88,9 %), haute mer (11,1 %)
Fujian Pingtan County Ocean Fishing Group Co., Ltd.	Pingtan Marine Enterprise	Fujian	Non	4	Haute mer (50 %), Îles Galápagos (Équateur, 50 %)
Fuzhou Honglong Ocean Fishing Company Ltd.				4	Îles Galápagos (Équateur, 50 %), haute mer (25 %), zones couvertes par la WCPFC (25 %)
Qingdao Changhai Ocean Fishing Co., Ltd.	Qingdao Changhai Ocean Fishing Co Ltd	Shandong	Oui	6	Somalie (100 %)

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du Mara, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

4.2.3. Navires de pêche au calmar à la turlutte

Les huit premières sociétés de la FHC impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des navires de pêche au calmar à la turlutte sont présentées dans le tableau 11, avec des exemples des incidents de pêche INN concernés. Tous les navires de la société Zhoushan appartiennent à la même coopérative de pêche au calmar. Près de la moitié des cas de pêche INN mettant en cause des navires de pêche au calmar à la turlutte concernent des entrées non autorisées dans la ZEE d'un pays, et plus particulièrement dans la ZEE de l'Argentine. Alors que les palangriers, les chalutiers et les senneurs à senne coulissante se livrent fréquemment à l'enlèvement des ailerons de requin, seuls 7 % des navires de pêche au calmar à la turlutte sont impliqués dans l'enlèvement des ailerons et le transport de requins. Cela permet d'établir des corrélations entre les types de navires et les types d'infractions de pêche INN commises.

Le gouvernement provincial du Zhejiang a imposé des amendes aux navires qui étaient entrés dans la ZEE

argentine pendant la saison de pêche du printemps 2016. Ces sanctions constituaient la réponse officielle de la province suite à une grave confrontation liée à la pêche INN survenue plus tôt en mars 2016. En effet, après avoir envoyé plusieurs avertissements ordonnant à un navire de pêche chinois, le LU YAN YUAN YU 010, de cesser de pêcher au sein de la ZEE argentine, les garde-côtes argentins ont coulé ce navire de pêche.¹⁸⁴ Cette affaire très médiatisée a ensuite poussé le gouvernement chinois à sanctionner d'autres navires entrant dans la ZEE argentine pendant cette période. C'était la première fois, mais aussi la seule, que le gouvernement provincial publiait les résultats des sanctions après en avoir reçu l'ordre de la part du MARA. Les capitaines ont été condamnés à une amende de 1 560 dollars US s'ils étaient entrés dans la ZEE à une ou deux reprises, et de 3 125 dollars US s'ils étaient entrés dans la ZEE à plus de deux reprises. Le nombre d'entrées dans la ZEE argentine varie d'une à 19 pour les navires concernés, avec une médiane de trois entrées.

Tableau 11 : huit premières entreprises de pêche hauturière chinoises impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des navires de pêche au calmar à la turlutte (2015-2019)

Entreprise	Groupe	Province	Propriété de l'État	Nombre de cas de pêche INN	Localisations des cas de pêche INN
Zhoushan Jiade International Fisheries Co., Ltd.	Zhoushan Jiade International Fisheries Co., Ltd.	Zhejiang	Non	8	Argentine
Yantai Beijing Deep-Ocean Fishery Company	Beijing Fisheries Co., Ltd.	Beijing	Oui	6	Argentine
Zhoushan Huali Ocean Fisheries	Information non disponible	Zhejiang	Information non disponible	6	Argentine, Indonésie
Zhoushan Mingxiang Marine Fishery Co., Ltd.	Ningbo Wanhong Aquatic Products Co., Ltd.	Zhejiang	Non	5	Argentine, zones couvertes par la SPRFMO
China Aquatic Products Zhoushan Marine Fisheries Corp	China Agricultural Development Group Co., Ltd.	Zhejiang	Oui	4	Argentine
Zhoushan Putuo DeepSea Fishery Corp	Zhoushan National Pelagic Fishery Base Construction Development Group Co., Ltd.	Zhejiang	Oui	4	Zones couvertes par la SPRFMO
Zhoushan Run Da Ocean Fisheries Co., Ltd.	Information non disponible	Zhejiang	Non	4	Argentine
Zhoushan Shunhang Ocean Fisheries Co., Ltd.	Information non disponible	Zhejiang	Non	4	Argentine

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du Mara, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

4.2.4. Senneurs à senne coulissante

Les trois premières entreprises de flotte hauturière impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des senneurs à senne coulissante sont présentées dans le tableau 12, avec des exemples des incidents concernés. La société Qingdao Rongchang Ocean Fishery Co, Ltd arrive en tête de la liste, impliquée dans au moins 11 incidents au cours de la période 2015-2019. Il s'agit d'une société privée qui se serait livrée à la pêche INN en Afrique du Sud et dans d'autres zones non signalées. La principale infraction commise par la société, à savoir le changement de méthode de pêche, passant de la senne coulissante au chalutage, a été confirmée par une enquête initiale du MARA.¹⁸⁵ Cependant, le MARA a décidé de ne pas poursuivre le processus de sanctions en raison de l'insuffisance des preuves concernant le deuxième chef d'accusation visant l'entreprise, à savoir la réexpédition en contrebande vers la Chine de 3 000 tonnes de poissons pêchés illégalement.¹⁸⁶

Fuzhou Dongxinlong Ocean Fishing et Fujian Zhengguan Fishery Development, deuxième et troisième au classement du nombre d'infractions de pêche INN commises par des senneurs à senne coulissante, sont liées par des activités illégales et des transferts de navires. Huit navires de Fuzhou Dongxinlong Ocean Fishing et six navires de Fujian Zhengguan Fishery Development ont été visés par une enquête collective du MARA en raison de leur implication dans plusieurs affaires de fraude, concernant notamment la falsification d'informations sur le tonnage des navires, le changement illégal d'engins de pêche, la falsification des données de l'AIS, etc.¹⁸⁷ En outre, suite à la suspension de sa certification par le MARA, Fuzhou Dongxinlong a ultérieurement vendu six de ses navires à Fujian Zhengguan. Ces six navires sont impliqués dans des activités de pêche illégale impliquant l'utilisation de filets dérivants interdits dans le nord de l'océan Indien.¹⁸⁸

Tableau 12 : principales entreprises de pêche hauturière impliquées dans des cas de pêche INN mettant en cause des senneurs à senne coulissante (2015-2019)

Entreprise	Groupe	Province	Propriété de l'État	Nombre de cas de pêche INN	Localisation des cas de pêche INN
Qingdao Rongchang Ocean Fishery Co., Ltd.	Qingdao Rongchang Ocean Fishery Co., Ltd.	Zhejiang	Non	11	South Africa, not reported
Fuzhou Dongxinlong Ocean Fishing Co., Ltd.	Information non disponible	Fujian	Non	7	Non signalé
Fujian Zhengguan Fishery Development Co., Ltd.	Zhongguan Marine	Fujian	Non	6	Non signalé

Sources : gouvernements des États côtiers, observations d'EJF, avis de pêche INN du Mara, rapports émanant de médias et ONG, Spyglass.

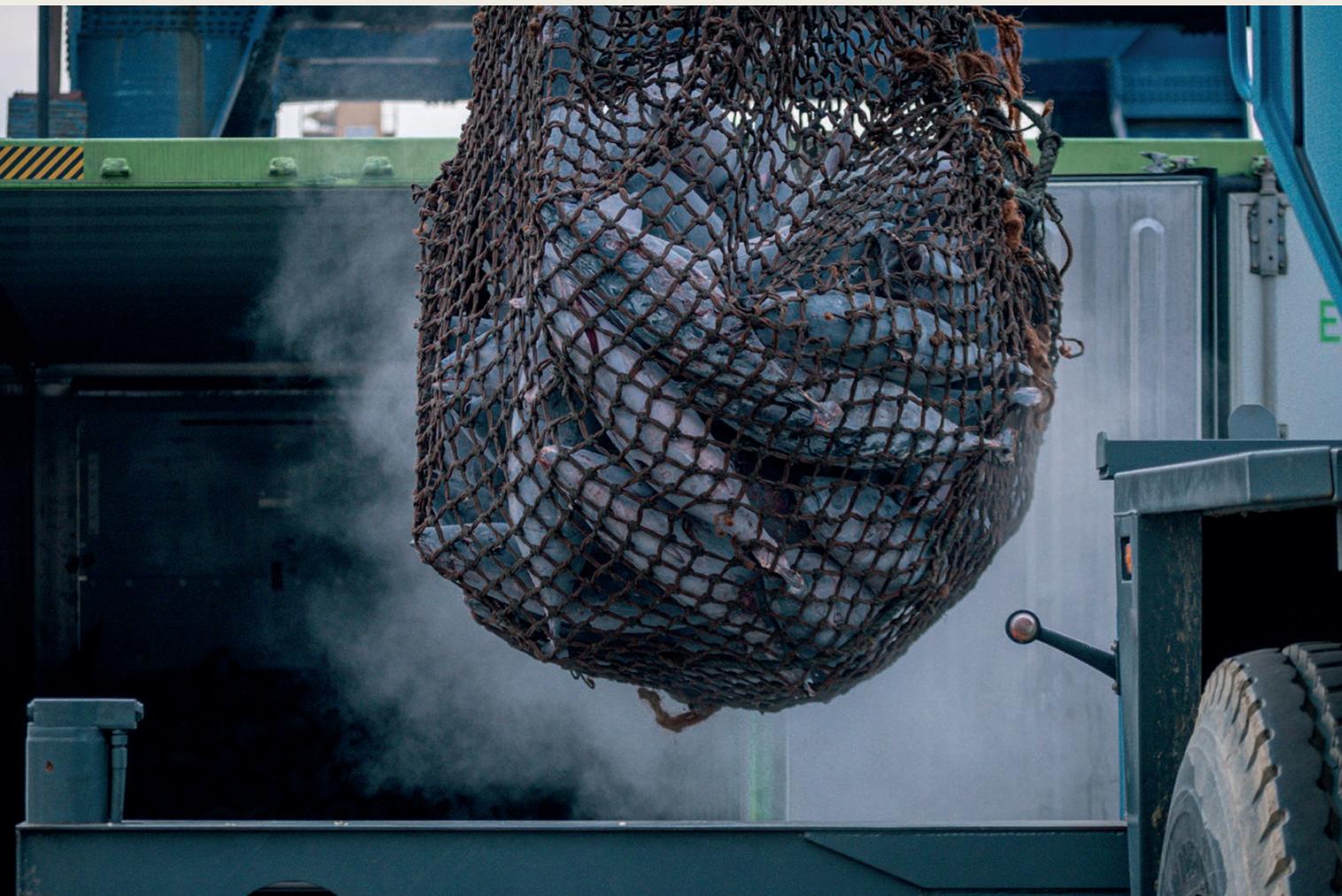
Conclusions

La rapide croissance de la FHC au cours de ces 30 dernières années a incontestablement exercé une pression supplémentaire sur les écosystèmes marins et sur toutes celles et ceux qui en dépendent. Bien que de nombreuses nations et acteurs contribuent actuellement ou ont contribué historiquement, et ce de manière significative, au déclin observé de nombreuses populations de poissons, la taille de la FHC et la République populaire de Chine, en sa qualité d'État de commercialisation, méritent une attention toute particulière. Le nombre élevé de cas de pêche INN impliquant la flotte chinoise, ainsi que sa présence au sein de régions côtières vulnérables où les populations de poissons seraient sur le point de s'effondrer, rendent d'autant plus urgente la nécessité de cette analyse de la FHC.

Grâce notamment à l'analyse de nouvelles sources de données, ce rapport vient à point nommé compléter les recherches existantes qui ont tenté de cartographier la taille, l'ampleur et les comportements de la FHC. Une

analyse menée au niveau de la flotte, mais également en fonction des types d'engins utilisés. Il incombe désormais au gouvernement de la Chine et à ses partenaires internationaux de s'attaquer au mode de fonctionnement souvent non durable de la FHC. Cela permettra d'empêcher la poursuite des violations des droits humains fondamentaux et de préserver les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés qui dépendent de l'océan. Personne ne profite de l'épuisement des populations de poissons. La lutte contre les menaces existentielles qui pèsent sur de nombreux écosystèmes océaniques, bien qu'elle puisse représenter un certain coût au départ, apportera des avantages économiques.

Nous formulons ci-dessous une série de recommandations à destination du gouvernement chinois et des autres États concernés. Leur mise en œuvre permettra d'accroître la transparence des opérations de la FHC et permettra aux autorités de demander aux responsables de la pêche INN et des violations des droits humains de rendre des comptes.



Thons congelés en cours de déchargement au port de Montevideo, Uruguay. © EJF

Recommandations

À destination du gouvernement de la République populaire de Chine

Alignement sur les meilleures pratiques et coopération avec les partenaires internationaux

- Garantir que les informations sur les navires hauturiers chinois introduites par la Chine dans le Fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires de ravitaillement de la FAO, soient complètes et actualisées.
- Coopérer avec les gouvernements étrangers concernés pour clarifier la propriété chinoise « cachée » de certaines entreprises au sein du secteur de la pêche de ces pays, en vue d'appliquer les instruments juridiques pertinents.
- Rendre obligatoire l'utilisation des numéros de l'Organisation maritime internationale (OMI) et en faire une condition préalable à l'obtention d'une autorisation d'opérer à l'étranger pour les navires de pêche (ou l'utilisation d'un identifiant unique de navire [UVI, « Unique Vessel Identifier »] équivalent lorsque le navire n'est pas éligible dans le cadre du système de numéro d'identification des navires de l'OMI).
- Ratifier et mettre en œuvre la convention C188 de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant le travail dans le secteur de la pêche afin de résoudre les problèmes liés aux violations des droits du travail. Des protections supplémentaires pour les travailleurs à bord des navires pourraient inclure la mise en place d'une infraction spécifique visant le recours au travail forcé ou à la servitude pour dettes de la part des opérateurs ainsi que l'établissement de listes d'équipage obligatoires pour les navires de pêche hauturière chinois. En outre, nous recommandons à la Chine de ratifier et mettre en œuvre l'accord du Cap de 2012 sur la sécurité des navires de pêche ainsi que la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F, *Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Fishing Vessel Personnel*) de 1995.

Sanctions

- Mettre à jour le cadre législatif national, si nécessaire, en vue de garantir que les ressortissants chinois ou toute personne physique ou morale relevant de la juridiction de la Chine, responsable des activités de pêche INN menées par des navires de pêche battant pavillon de pays étrangers, en bénéficiant, les soutenant ou y participant (par exemple en tant qu'opérateurs, bénéficiaires effectifs, propriétaires, prestataires de logistique et de services, dont les fournisseurs d'assurance et autres prestataires de services financiers) puissent être poursuivis et faire l'objet de sanctions dissuasives.

- Garantir que les aides publiques sous forme de subventions, de prêts et d'autres fonds ne soient pas accessibles aux entreprises ayant des antécédents en matière d'infractions liées à la pêche INN, dans l'optique de supprimer les subventions néfastes.

- Établir un protocole et une chaîne de responsabilité plus claire pour la conduite d'enquêtes sur les infractions liées à la pêche INN, qui devraient impliquer les services préfectoraux locaux chargés de l'application de la législation relative à la pêche afin de gagner en efficacité.

- Continuer de mettre à jour et publier des informations relatives aux infractions et sanctions liées à la pêche commises par des navires de pêche hauturière, afin de s'assurer que les informations publiées soient complètes, fiables et accessibles.

Durabilité et transparence

- Établir des principes directeurs et obligations clairs dans le cadre des accords relatifs à la pêche (à la fois ceux qui impliquent l'État chinois et ceux qui impliquent les entreprises privées) afin de garantir que les opérations de la flotte hauturière soient transparentes, légales et durables. Les « 10 principes pour une transparence mondiale » et les « 10 priorités pour l'avenir des accords de partenariat de pêche durable », élaborées par des ONG, Birdlife, la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE-CFFA) et WWF, ainsi que leurs partenaires africains,¹⁸⁹ constituent des exemples de principes directeurs déjà existants qui sont applicables et bénéfiques.

- Fixer un plafond à la capacité de la FHC, en termes de puissance motrice et de tonnage brut globaux pour des types d'engins spécifiques (par opposition au plafond actuel qui concerne uniquement le nombre de navires).

- Réformer le système d'évaluation et d'approbation des projets de pêche hauturière afin d'inclure des critères spécifiques permettant de lutter efficacement contre les changements de pavillon abusifs opérés par des navires de la FHC. Cela comprend notamment l'obligation pour les opérateurs de fournir des informations sur les activités des navires menées sous le pavillon de pays tiers (les données relatives aux captures, à l'effort de pêche, aux infractions liées à la pêche INN) ainsi que l'obligation pour le MARA de procéder à des vérifications détaillées des activités des navires menées sous des pavillons pour lesquels des problèmes de conformité sont connus.

- Rendre obligatoire la publication d'informations sur les projets de pêche hauturière approuvés, incluant notamment : la période des projets et les détails sur les navires (par exemple, le nom, le propriétaire effectif, le pavillon, le numéro UVI, le type d'engin, le tonnage, les possibilités de pêche allouées et le propriétaire bénéficiaire). Les informations doivent être disponibles dans une base de données accessible au public et facilement consultable.



Port de Montevideo, Uruguay. © EJF

- Améliorer la déclaration des données de capture à la FAO, en veillant à ce que les informations sur les espèces et les zones de pêche de la FHC soient déclarées de manière exhaustive, quelle que soit la destination finale des produits.
- Clarifier les responsabilités en matière de surveillance des navires, assurer une surveillance régulière et proactive des données VMS et garantir le suivi des infractions présumées.
- Exiger l'utilisation de l'AIS de façon obligatoire pour améliorer considérablement la transparence et la couverture des activités de la flotte.
- Éliminer rapidement toutes les subventions à la FHC en assurant une cessation complète des subventions néfastes au plus tard en décembre 2023.
- Veiller à ce que les agences chargées de l'attribution du pavillon des navires et de la gestion des pêches travaillent en étroite collaboration et que les gestionnaires des pêches contribuent de manière substantielle aux décisions de pavillonner ou non un navire de pêche.
- Veiller à ce que les autorités des pêches et les autorités d'immatriculation des navires des anciens pavillons, des autres États concernés - y compris la Chine - et de l'État du pavillon sujet à une demande d'immatriculation coopèrent et échangent des informations sur le navire demandeur avant qu'il ne soit autorisé à entrer en flotte. S'abstenir de délivrer des certificats de radiation aux navires qui n'ont pas réglé toutes leurs amendes et leurs passifs. Les États du pavillon sollicités par de tels navires doivent refuser leur immatriculation.
- Examiner les navires ayant des antécédents de changement fréquent de pavillon (« flag hopping ») pour lutter contre cette pratique.

À destination des États qui servent de pavillons locaux aux navires de la FHC

- Exiger de tous les navires immatriculés, et dans le cadre de toutes les demandes d'immatriculation, des détails sur les structures de propriété des navires et sur la destination des bénéfices générés par les activités de pêche. À moins qu'il puisse y avoir une assurance claire que le propriétaire effectif d'un navire peut être identifié et tenu pour responsable si nécessaire, l'État devrait radier le navire de son registre ou refuser de l'immatriculer.
- Publier en ligne les listes des navires immatriculés sous leur pavillon et rendre les informations pertinentes disponibles via le Fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires de ravitaillement de la FAO, en imposant l'utilisation de numéros OMI pour tous les navires éligibles et des identifiants nationaux uniques pour tous les autres.
- Vérifier les antécédents de toute personne ou société créant une nouvelle entité ou reprenant une entité existante et s'assurer que les autorités compétentes sont immédiatement informées de tout changement proposé aux accords de propriété existants.
- Veiller à ce que toutes les infractions présumées à la pêche par des navires étrangers, y compris ceux de la FHC battant pavillon local, fassent l'objet d'une enquête approfondie et que des sanctions dissuasives soient imposées lorsque les infractions sont confirmées, conformément aux sanctions minimales prévues par la législation nationale et indépendamment de si les affaires sont réglées par voie judiciaire ou extrajudiciaire.

À destination des États côtiers

- Garantir que toutes les infractions liées à la pêche présumées commises par des navires de la FHC fassent l'objet d'une enquête approfondie et que des sanctions dissuasives soient imposées lorsque les infractions sont confirmées, conformément aux sanctions minimales prévues par la législation nationale, et ce, que les affaires soient réglées par voie judiciaire ou non.
- Garantir que le nombre de licences de pêche délivrées, notamment aux navires de la FHC, soit viable, et en accord avec les meilleurs avis scientifiques disponibles et les capacités de suivi, contrôle et surveillance.
- Garantir, par le biais de la législation, du contrôle et de la mise en œuvre des règlements, que les zones d'exclusion côtière interdisent strictement toute activité industrielle et, quand cela est pertinent, veiller à ce qu'elles soient élargies pour représenter avec précision les zones de pêche des petits pêcheurs, en gardant à l'esprit que celles-ci continueront d'évoluer face au changement climatique et à l'épuisement des populations de poissons.
- Éliminer progressivement l'utilisation du chalut de fond industriel, compte tenu de ses impacts écologiques négatifs largement reconnus dans les zones côtières, afin de préserver les écosystèmes vitaux et la biodiversité qui le habite.
- Adopter des exigences minimales en matière de transparence pour les navires opérant dans leur ZEE, notamment la publication d'informations complètes, actualisées et accessibles relatives aux autorisations et à la propriété effective, et exiger que tous les navires éligibles autorisés à accéder aux eaux côtières possèdent un numéro OMI.
- Effectuer des vérifications approfondies des antécédents des navires qui demandent à pêcher dans les eaux côtières,

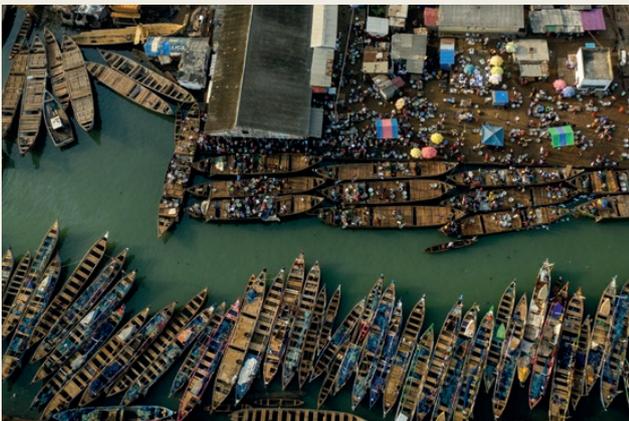
afin de s'assurer que les navires dont les propriétaires effectifs sont associés à des activités de pêche INN se voient refuser l'autorisation.

- Publier des informations actualisées concernant les infractions et sanctions liées à la pêche impliquant les navires de la FHC en veillant à ce que ces données soient complètes, fiables et accessibles.
- Lorsque cela est pertinent, clarifier le rôle et les responsabilités des ressortissants nationaux qui agissent en tant que représentants locaux d'entités étrangères pour accéder aux ZEE de pays tiers, en développant si nécessaire des instruments réglementaires.
- Soutenir les progrès en matière de coopération régionale et d'échange d'informations sur les activités de pêche avec les organismes régionaux de pêche compétents, les autorités nationales et les organismes internationaux concernés.
- Mener des études approfondies sur les moyens de subsistance en milieu côtier, afin de développer une compréhension nuancée des vulnérabilités multiples et interdépendantes auxquelles les communautés sont confrontées, et en vue de réduire la précarité et de concevoir des moyens de subsistance alternatifs, si nécessaire. Veiller à ce que ces études soient menées de manière réellement participative, en mettant tout en œuvre pour inclure les groupes marginalisés au sein des communautés, notamment les femmes et les personnes âgées.
- Développer des mécanismes permettant aux membres d'équipage et aux observateurs de la pêche employés sur les navires de la FHC de communiquer en toute sécurité et de manière anonyme des informations sur la pêche INN et les violations des droits humains perpétrées à bord des navires. De tels mécanismes devraient inclure des mesures visant à s'attaquer aux pratiques qui encouragent et alimentent la corruption et le non signalement de ces infractions, telles que les pots-de-vin, les violences physiques et verbales à l'encontre des membres d'équipage et des observateurs, ainsi que les retenues sur salaires.



À destination des États du port

- Ratifier et mettre en œuvre de manière effective l'accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port et, quand cela est pertinent et de la même manière, les dispositions en matière de conservation et de gestion idoines adoptées par les ORGP.
- Plus particulièrement, et en vue de déterminer les navires devant faire l'objet d'une inspection, nous recommandons d'accroître la surveillance des entreprises identifiées dans le présent rapport comme ayant pu être associées à des activités de pêche INN et/ou à des violations des droits humains.
- Lorsqu'il y a suffisamment de preuves attestant qu'un navire de la FHC cherchant à entrer dans un port s'est livré à la pêche INN ou a commis des infractions connexes et/ou lorsque l'État du port a de bonnes raisons de croire que le navire en question s'est livré à de telles activités, les États du port doivent refuser l'entrée au port à ce navire ou l'autoriser exclusivement à des fins d'inspection et en vue de prendre d'autres mesures appropriées visant à prévenir, décourager et éliminer la pêche INN et les infractions connexes qui soutiennent ou favorisent ce type de pêche.
- Si un navire s'étant livré à de telles activités se trouve dans un port, il convient de lui refuser l'utilisation du port pour le débarquement, le transbordement, le conditionnement et la transformation du poisson ainsi que pour d'autres services portuaires, dont le ravitaillement en carburant et en eau, l'entretien et la mise en cale sèche, entre autres.
- En dépit de ce qui précède, l'État du port ne peut refuser à un navire l'entrée au port pour des raisons de force majeure ou pour porter assistance à des personnes en situation de danger ou de détresse. De même, l'État du port ne doit pas refuser à un navire l'utilisation des services portuaires qui sont essentiels à la sécurité et à la santé de l'équipage, à condition que ces besoins soient dûment justifiés.



Vue aérienne de pirogues de saiko en train de transborder des poissons au port d'Elmina, Ghana. © EJF

À destination des États de commercialisation

- Adopter des mécanismes de contrôle des importations ou, lorsqu'ils existent, les renforcer et s'efforcer de les aligner en vue de supprimer les lacunes, les clarifier et permettre l'échange d'informations, la facilitation du commerce légal et l'interopérabilité.^{190,191}
- Renforcer la surveillance des importations de produits de la mer en provenance de navires soupçonnés de se livrer à la pêche INN ou de commettre des violations des droits humains, au moyen de contrôles, vérifications et procédures d'inspection standardisés s'appuyant sur des critères de risque.
- Dans cette optique, les vérifications doivent être axées en priorité sur les produits de la pêche provenant de navires et d'entreprises identifiées dans le présent rapport comme ayant pu être associées à des activités de pêche INN, à des violations des droits humains, ou aux deux.
- Lorsqu'il existe des preuves avérées de non-respect des lois et des mesures de gestion applicables, il convient de fermer ses marchés aux produits en question et d'en informer l'État du pavillon ainsi que, quand cela est pertinent, les pays concernés autres que l'État du pavillon.
- Améliorer le partage d'informations de routine et en temps utile, notamment en ce qui concerne les lots rejetés. Cela peut permettre aux autorités d'empêcher la réorientation des échanges ainsi que de restreindre l'accès au marché pour les acteurs peu scrupuleux.
- Renforcer la coordination des mécanismes de coopération bilatérale, des mesures fondées sur le commerce et des politiques mondiales en matière de transparence de la pêche, y compris au sein des ORGP, afin de tirer parti du pouvoir du marché pour pousser la Chine à mener à bien les réformes nécessaires de son cadre de gouvernance de la pêche, et ce, par le biais d'exigences en matière d'importation.
- Dans cette optique, nous recommandons un alignement des approches visant à s'attaquer à la pêche INN et aux violations des droits humains commises au sein de la FHC, et notamment la prise de mesures en vue de faire pression sur la Chine pour qu'elle rende publique sa liste noire des contrevenants ayant pratiqué la pêche INN, sa liste de navires de pêche hauturière autorisés ainsi que les accords du pays relatifs à la pêche.
- Fournir un appui aux États côtiers dans lesquels la présence de la FHC est forte, afin de renforcer leurs capacités en matière de lutte contre la pêche INN et entraîner l'adoption d'importantes réformes de leurs politiques relatives à la pêche.

Annexe 1 : Projets de pêche hauturière couvrant des zones économiques exclusives spécifiques pour lesquels des informations ont été publiées et ont pu être recueillies en 2019 et 2020

ZEE	Continent	Pourcentage du nombre total de navires couverts par des projets relatifs à des ZEE spécifiques
Mauritanie	Afrique	29,9 %
Myanmar	Asie	9,3 %
Guinée-Bissau	Afrique	8,6 %
Sénégal	Afrique	6,7 %
Maroc	Afrique	5,8 %
Guinée	Afrique	5,3 %
Sierra Leone	Afrique	4,1 %
Madagascar	Afrique	3,1 %
Malaisie	Asie	3,1 %
Iran	Asie	3,0 %
Gabon	Afrique	2,6 %
Mozambique	Afrique	2,6 %
Argentine	Amérique du Sud	1,6 %
Ghana	Afrique	1,6 %
Inde	Asie	1,5 %
Kenya	Afrique	1,5 %
Pakistan	Asie	1,5 %
Somalie (Pount)	Afrique	1,5 %
Angola	Afrique	1,2 %
Oman	Asie	1,2 %
Gambie	Afrique	1,2 %
Côte d'Ivoire	Afrique	1,0 %
Liberia	Afrique	0,7 %
Cameroun	Afrique	0,4 %
Tanzanie	Afrique	0,2 %
Uruguay	Amérique du Sud	0,2 %
Congo (Rép.)	Afrique	0,1 %
Russie	Asie	0,1 %
Afrique du Sud	Afrique	0,1 %

Annexe 2: Incursions présumées de chalutiers industriels dans la zone d'exclusion côtière ghanéenne (2018-2021)¹⁹²

Année	Navire	Statut	Date des faits présumés	Source	Résultat
2021	LONG XIANG 609	Cas suspecté	1-2.5.21	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2021	JIN HAI 606	Cas suspecté	6.3.21	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2021	LU RONG YUAN YU 916	Cas suspecté	6-7.3.21	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2021	LONG XIANG 609	Cas suspecté	24.11.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2021	LONG XIANG 602	Cas suspecté	22-24.11.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2021	JIN HAI 605	Cas suspecté	2-9.11.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LU RONG YUAN YU 930	Cas suspecté	30.8.20-3.9.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LU RONG YUAN YU 917	Cas suspecté	31.8.20-2.9.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LONG XIANG 606	Cas suspecté	1-8.8.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LONG XIANG 606	Cas suspecté	11-17.7.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	JIN HAI 605	Cas suspecté	28-31.5.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	MENG XIN 14	Cas suspecté	9-23.4.20 & 14-15.7.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LONG XIANG 606	Cas suspecté	Avril-juillet 2020	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2020	LONG XIANG 606	Cas suspecté	24-26.3.20	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2018	LU RONG YUAN YU 920	Cas suspecté	08.06.18	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.
2018	LONG XIANG 606	Cas suspecté	14.12.18	AIS (EJF)	Signalé aux autorités compétentes ghanéennes. Résultat non rapporté.

Notes de fin

- 1 Exemples de rapports s'intéressant à l'étendue de la flotte hauturière chinoise : ODI. (2020). China's distant-water fishing fleet, scale, impact and governance. https://cdn.odi.org/media/documents/chinesedistantwaterfishing_web.pdf et STIMSON. (2019). Shining a light: the need for transparency across distant water fishing. <https://www.stimson.org/wp-content/files/file-attachments/Stimson%20Distant%20Water%20Fishing%20Report.pdf>.
- 2 Par exemple : Sea Shepherd. (2019). Sea Shepherd assists Liberian Coast Guard in arrest of cargo vessel on suspicion of identity fraud and IUU fishing. <https://www.seashepherd.org.uk/news-and-commentary/news/sea-shepherd-assists-liberian-coast-guard-in-arrest-of-cargo-vessel-on-suspicion-of-identity-fraud-and-iuu-fishing.html> et The Guardian. (2020). 'Hold on, brother': the final days of the doomed crew on the Long Xing 629. <https://www.theguardian.com/environment/2020/jul/07/hold-on-brother-final-days-of-doomed-crew-on-chinese-shark-finning-boat>
- 3 EJF. (2020). EJF's Charter for Transparency. Bringing the fisheries sector out of the shadows. How best to implement principles three and four of the Charter for Transparency. https://ejf.org/foundation.org/resources/downloads/Report_Principles-three-four-final.pdf.
- 4 EJF. (2018). China's hidden fleet in West Africa: A spotlight on illegal practices within Ghana's industrial trawl sector. <https://ejf.org/foundation.org/reports/chinas-hidden-fleet-in-west-africa-a-spotlight-on-illegal-practices-within-ghanas-industrial-trawl-sector>.
- 5 Cohen, P., Allison, E., Andrew, N., Cinner, J. et al. Securing a just space for small-scale fisheries in the Blue Economy. *Frontiers in Marine Science*. 6. (2017). 1-8.
- 6 Belhabib, D. (2018). The Criminal Record of Fisheries Vessels: Information displayed on the Spyglass.fish platform, <https://spyglass.fish/>.
- 7 Dont Russie.
- 8 Convention on Biological Diversity. (2018). People depend on marine and coastal biodiversity for their livelihood. <https://www.cbd.int/article/food-2018-11-21-09-29-49>.
- 9 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020, Sustainability in Action. Rome.
- 10 Exemples de rapports s'intéressant à l'étendue de la flotte hauturière chinoise : ODI. (2020). China's distant-water fishing fleet, scale, impact and governance. https://cdn.odi.org/media/documents/chinesedistantwaterfishing_web.pdf et STIMSON. (2019). Shining a light: the need for transparency across distant water fishing. <https://www.stimson.org/wp-content/files/file-attachments/Stimson%20Distant%20Water%20Fishing%20Report.pdf>.
- 11 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020, Sustainability in Action. Rome.
- 12 Les navires au sein de la FHC seraient fortement impliqués dans des pratiques de pêche illégales et des crimes liés à la pêche (cf. aux principaux titres de l'actualité, rapport ODI, rapport Greenpeace, Oceana aux Galapagos et IUU Fishing Index).
- 13 Mallory, T.G. (2013). China's distant water fishing industry: evolving policies and implications. *Marine Policy*, 38, 99-108.
- 14 Pauly, D. et al. (2013). China's distant-water fisheries in the 21st century. *Fish and Fisheries*, 15, 474-488.
- 15 Oceana. (2021). China's Fisheries Subsidies Propel Distant-Water Fleet. https://oceana.org/sites/default/files/994812/ChinaSubsidies_ResearchSummary_Final.pdf.
- 16 Sumaila, U.R. et al. (2019). Updated estimates and analysis of global fisheries subsidies. *Marine Policy*. 109, 103695.
- 17 Oceana. (2021). Assessing the spatial burden of harmful fisheries subsidies. https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/OceanaDWF_FinalReport.pdf.
- 18 Oceana. (2021). China's Fisheries Subsidies Propel Distant-Water Fleet. https://oceana.org/sites/default/files/994812/ChinaSubsidies_ResearchSummary_Final.pdf.
- 19 STIMSON. (2019). Shining a light: the need for transparency across distant water fishing. <https://www.stimson.org/wp-content/files/file-attachments/Stimson%20Distant%20Water%20Fishing%20Report.pdf>.
- 20 ODI. (2020). China's distant-water fishing fleet: Scale, impact and governance. https://cdn.odi.org/media/documents/chinesedistantwaterfishing_web.pdf.
- 21 Belhabib, D. (2018). The Criminal Record of Fisheries Vessels: Information displayed on the Spyglass.fish platform, <https://spyglass.fish/>
- 22 Il est à noter que le terme « incident » de pêche INN est utilisé dans cette étude. Un seul incident de pêche INN peut être associé à plusieurs infractions distinctes, par exemple la pêche sans permis, la falsification de documents et les abus de main-d'œuvre. Un incident de pêche INN se caractérise généralement par l'arraisonnement d'un navire à une date précise et une enquête ultérieure sur les infractions identifiées.
- 23 State Council. (2019). Regulations of the People's Republic of China on Disclosure of Government Information (中华人民共和国政府信息公开条例). http://www.gov.cn/zhengce/content/2019-04/15/content_5382991.htm.
- 24 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2017). Notice of the General Office of the Ministry of Agriculture on Printing and Distributing the 2017 Work Plan for Overseas Inspection of Ocean Fishing Vessels and Overseas Examination and Assessment of Ocean Fishing Crews (农业部办公厅关于印发2017年度远洋渔船境外检验和远洋渔业船员境外考试考核工作计划的通知). http://www.moa.gov.cn/gk/tzgg_1/tfw/201701/t20170117_5440615.htm.
- 25 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). Order of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs of the People's Republic of China No. 2 (2020) (中华人民共和国农业农村部令2020年第2号). http://www.moa.gov.cn/gk/tzgg_1/bl/202003/t20200310_6338553.htm.
- 26 Pour 2019, EJF a pu récupérer cinq avis de projets de pêche hauturière approuvés sur le site Internet du MARA (du quatrième « lot » au huitième). Pour 2020, sept avis ont pu être récupérés (du premier lot au huitième, moins le second).
- 27 EJF. (2020). EJF's Charter for Transparency. Bringing the fisheries sector out of the shadows. How best to implement principles three and four of the Charter for Transparency. https://ejf.org/foundation.org/resources/downloads/Report_Principles-three-four-final.pdf.
- 28 Pour 2018, EJF a pu récupérer deux avis de pêche INN publiés les 20 mars et 20 juin 2018. Pour 2019, trois avis ont pu être récupérés (publiés les 1er août, 23 septembre et 29 octobre 2019). Pour 2020, un avis publié le 9 janvier 2020 a été récupéré. Ces avis étaient intitulés « Avis de problèmes illégaux et avis de traitement de certaines entreprises de pêche en eaux lointaines et navires de pêche ».
- 29 Dans certains cas, les avis initiaux et les décisions finales de sanction sont publiés dans des avis distincts.
- 30 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2021). Agriculture, Fishing Vessel and Port notice 2021 No. 7, Notice on the Request for Confirmation of Data to be Cleared for Distant Water Fishing Vessels. http://zjjcmpublic.oss-cn-hangzhou-zwyneet-d01-a.internet.cloud.zj.gov.cn/jcms_files/jcms1/web2801/site/attach/0/745c8a2e0bba45ff93076e9b9f16abe0.pdf
- 31 Le remplacement des navires («更新改/建造») consiste à remplacer un ancien navire par un navire nouvellement construit ou acheté en utilisant le même certificat de configuration des navires de pêche, des filets et des engins. Ce système fonctionne comme un quota de navires.
- 32 Plus de détails sur la base de données, y compris ses sources et ses limites, peuvent être trouvés ici : <https://spyglass.fish/about>.
- 33 International Seafood Sustainability Foundation. (n.d.). Distant water fishing nations [DWFNs]. <https://iss-foundation.org/glossary/distant-water-fishing-nations/>.
- 34 Oceana. (2013). Ask Dr. Pauly: What are distant-water fishing fleets, and how do they affect overfishing? <https://usa.oceana.org/blog/ask-dr-pauly-what-are-distant-water-fishing-fleets-and-how-do-they-affect-overfishing/>.
- 35 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). Order of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs of the People's Republic of China No. 2 (2020) (中华人民共和国农业农村部令2020年第2号). http://www.moa.gov.cn/gk/tzgg_1/bl/202003/t20200310_6338553.htm.
- 36 Compte tenu de la définition du gouvernement chinois de sa FHC, les données ne sont pas disponibles pour les infractions commises dans cette région. Si des données avaient été disponibles, il est probable que ces activités modifieraient radicalement le panorama dressé dans cette section.
- 37 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). Order of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs of the People's Republic of China No. 2 (2020) (中华人民共和国农业农村部令2020年第2号). http://www.moa.gov.cn/gk/tzgg_1/bl/202003/t20200310_6338553.htm.
- 38 EJF. (2018). China's hidden fleet in West Africa: A spotlight on illegal practices within Ghana's industrial trawl sector. <https://ejf.org/foundation.org/reports/chinas-hidden-fleet-in-west-africa-a-spotlight-on-illegal-practices-within-ghanas-industrial-trawl-sector>.
- 39 Fisheries Transparency Index. (2021). Seychelles launches 1st FiTi report ever! <https://www.fiti.global/seychelles-launches-1st-fiti-report-ever>.
- 40 EJF. (2021). At what cost? How Ghana is losing out in fishing arrangements with China's distant water fleet. <https://ejf.org/foundation.org/reports/at-what-cost-how-ghana-is-losing-out-in-fishing-arrangements-with-chinas-distant-water-fleet>.
- 41 FAO. (2011). Review of the state of world marine fishery resources. FAO fisheries and aquaculture technical paper. No. 569. Rome.
- 42 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in action. Rome
- 43 Bureau of Statistics (统计局). (2020). China Fishery Statistical Yearbook (中国渔业统计年鉴2020). <https://www.yearbookchina.com/naviBooklist-n3020013079-1.html>.
- 44 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). White Paper on China's Offshore Fisheries Performance (2020) (中国远洋渔业履约白皮书(2020)). http://www.yyj.moa.gov.cn/gzdt/202011/t20201120_6356632.htm.
- 45 FAO. (2001). Sea Farming and Sea Ranching in China. <http://www.fao.org/3/y2257e/y2257e04.htm#bm04.1.3>.
- 46 Mallory, T.G. (2013). China's distant water fishing industry: evolving policies and implications. *Marine Policy*, 38, 99-108.
- 47 Bureau of Statistics (统计局). (2020). China Fishery Statistical Yearbook (中国渔业统计年鉴2020). <https://www.yearbookchina.com/naviBooklist-n3020013079-1.html>.
- 48 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2021). "Thirteenth FiveYear" Fishery Highlights ("十三五"渔业亮点连载 | 我国远洋渔业"十三五"发展亮点纷呈). http://www.yyj.moa.gov.cn/gzdt/202101/t20210104_6359366.htm.
- 49 Hors Hong Kong et Macao.
- 50 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in action. Rome.
- 51 Bureau of Statistics (统计局). (2020). China Fishery Statistical Yearbook (中国渔业统计年鉴2020). <https://www.yearbookchina.com/naviBooklist-n3020013079-1.html>.
- 52 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2021). "Thirteenth FiveYear" National Offshore Fisheries Development Plan ("十三五"全国远洋渔业发展规划). http://www.moa.gov.cn/gk/ghjh_1/201712/t20171227_6128624.htm.
- 53 Par exemple, l'objectif de Fuzhou était d'augmenter le nombre de navires à 600 d'ici 2020. Bureau of Ocean and Fisheries of Fuzhou city. (2015). Policy Interpretation of the "Ten Measures to Further Accelerate the Development of Distant Water Fishing. <http://www.fuzhou.gov.cn/zcjd/bs/201711/>

20171127_1894422.htm.

54 Ministry of Finance, Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2015) Adjustment of fuel subsidy policy for domestic fisheries fishing and aquaculture to promote sustainable and healthy development of fisheries. http://www.gov.cn/xinwen/2015-07/13/content_2895987.htm.

55 Par exemple, Shandong Bureau of Ocean and Fisheries. (2018). Action plan for building a strong marine province in Shandong. <https://www.waizi.org.cn/policy/60046.html>; Fujian Bureau of Ocean and Fisheries. (2021). Fujian's RMB 1 trillion investment for promoting the project implementation for a strong marine province during the "14th Five-Year Plan". http://www.fj.xinhuanet.com/yaanchuang/2021-07/09/c_1127638534.htm; Zhejiang Bureau of Ocean and Fisheries. (2021). Notice of the "Fourteenth Five-Year Plan" for the Development of Zhejiang Provincial Ocean Economy. http://www.zj.gov.cn/art/2021/6/4/art_1229019364_2301508.html.

56 Qingdao Daily. (2012). Qingdao's offshore fishing industry has survived a decade of glory (青岛远洋渔业历经十年辉煌). https://finance.qingdaonews.com/content/2012-12/07/content_9522840.htm.

57 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in Action. Rome.

58 La FAO ne précise pas ce qu'il faut entendre par « pêche hauturière » (c'est-à-dire si elle inclut uniquement les navires de pêche hauturière battant pavillon de la Chine ou les navires de pêche hauturière chinois, quel que soit leur pavillon). Toutefois, EJF note que le chiffre mentionné dans le rapport de la FAO correspond aux chiffres publiés par la Chine dans ses annuaires statistiques des pêches, qui sont censés couvrir tous les navires chinois de pêche hauturière, quel que soit leur pavillon.

59 FAO. (2020). The State of World Fisheries and Aquaculture 2020., Sustainability in Action. Rome.

60 FAO. (n.d.). FAO Major Fishing Areas. <http://www.fao.org/fishery/area/search/en>.

61 Greenpeace Africa and Changing Markets. (2021). Feeding a monster: How European aquaculture and animal feed industries are stealing food from West African communities. <http://changingmarkets.org/wp-content/uploads/2021/05/Feeding-a-Monster-EN-low-res.pdf>.

62 95,3% des projets de pêche hauturière approuvés concernant l'océan Pacifique sont évalués par EJF pour couvrir la pêche aux thonidés, tandis que les zones mentionnées comme Pacifique Nord, Pacifique Nord-Ouest et Pacifique Sud-Est sont généralement associées à la pêche d'autres espèces (par exemple calmars et petits pélagiques (tels que maquereau, sardine, balaou)). Une distinction similaire est faite dans l'océan Atlantique avec les projets liés à l'Atlantique du Sud-Ouest couvrant la pêche au calmar, tandis que la catégorie « océan Atlantique » concerne la pêche aux thonidés. Aucune distinction de ce type n'est faite dans l'océan Indien, bien que l'on trouve également différents types de pêche (par exemple, le thon et le calmar).

63 FAO. (2005). Fisheries and Resources Monitoring System. Review of the state of world marine fishery resources 2005. Squid - Global. <http://firms.fao.org/firms/resource/13335/en>.

64 Stop Illegal Fishing, Trygg Mat Tracking and NFDS. (2017). Squid capture in the Northwest Indian Ocean: unregulated fishing on the high seas. Gaborone, Botswana. https://fish-i-network.org/wp-content/uploads/2017/06/Squid_capture_in_the_NWIO_FINAL_LR.pdf.

65 WWF, Trygg Mat Tracking. (2020). Unregulated fishing on the high seas of the Indian Ocean: the impacts on, risks to, and challenges for sustainable fishing and ocean health. https://wwf.eu.awsassets.panda.org/downloads/wwf_mt_unregulated_fishing_on_the_high_seas_of_the_indian_ocean_2020.pdf

66 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). Notice of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs on Strengthening the Conservation of Squid Resources on the High Seas and Promoting the Sustainable Development of the country's Offshore Fisheries (农业农村部关于加强公海鱿鱼资源养护 促进我国远洋渔业可持续发展的通知). http://www.moa.gov.cn/nybgb/2020/202007/202008/t20200811_6350178.htm

67 Bureau of Statistics (统计局). (2020). China Fishery Statistical Yearbook (中国渔业统计年鉴2020). <https://www.yearbookchina.com/naviBooklist-n3020013079-1.html>.

68 China Overseas Fisheries Association, Zhoushan National Oceanic Fishery Base Construction Development Group Co., Ltd.. (n.d). Oceanic squid index of China (中国远洋鱿鱼指数). <https://www.china-squid.com>.

69 Miller, N. et al. (2018). Identifying global patterns of transshipment behaviour. *Frontiers in Marine Science*, 240(5). 0.

70 E.J.F. (2020). E.J.F.'s Charter for Transparency. Bringing the fisheries sector out of the shadows. How best to implement principles three and four of the Charter for Transparency. https://ejffoundation.org/resources/downloads/Report_Principles-three-four-final.pdf.

71 Comme indiqué dans la section « Sous-estimation de la taille de la FHC » de la méthodologie.

72 Zhoushan Offshore Fisheries Association. (2019). Chronology of the development of offshore squid fishing in Zhoushan (1989 - 2019). http://www.zhoushan.cn/pd/youdiao/licheng/201909/t20190911_941886.html.

73 Actuellement, les trois plus grandes bases nationales DWF en Chine sont la base thonière de Rongcheng (province du Shandong) dans le nord-ouest ; la base de calamars de Zhoushan (province du Zhejiang) dans le centre-ouest ; et Lianjiang Fuzhou (province du Fujian) au sud-ouest. Ils disposent tous d'usines de transformation sophistiquées et d'une logistique de la chaîne du froid.

74 Wang Zhenquan, Department of Finance, Zhejiang province, PRC. (2019). Financial outlook to promote the high-quality development of offshore fishing in Zhejiang Province. http://czt.zj.gov.cn/art/2019/11/22/art_1228972395_40466103.html.

75 Modèle de dépendance (挂靠): Les propriétaires de navires individuels rejoignent les entreprises de FHC avec qualification en payant une "taxe de dépendance" annuelle fixe, permettant aux navires d'utiliser le quota de pêche obtenu par/alloué aux entreprises de FHC approuvées par le MARA. Cependant, la propriété, l'investissement, la production et l'exploitation du navire, y compris le recrutement de l'équipage, les ventes de produits de la pêche et le financement hypothécaire, etc., sont tous décidés par les armateurs individuels. La société n'intervient pas ou n'a pas le droit de s'impliquer dans les décisions commerciales des navires de pêche exploités de manière indépendante.

76 Xinhua News Agency. (2017). Zhejiang Zhoushan builds the first high seas mobile base and South American office. http://www.gov.cn/xinwen/2017-04/26/content_5189059.htm.

77 Chinese People's Political Consultative Conference Zhoushan Putuo District Committee. (2020). Suggestions on Solving the Sustainable Development of Cooperative Marketing of Pelagic Squid Fishing (关于解决远洋鱿渔业合作销售可持续发展的建议). <http://ptzx.putuo.gov.cn/sqmy/zbszx/2021/921311201132722.html>.

78 Financial News. (2021). Putuo Rural Commercial Bank's three innovations help offshore fisheries tide over the epidemic. https://www.financialnews.com.cn/ncjr/nsh/202101/t20210128_210782.html.

79 Stock.us. (n.d.). Main clients of CNFC. <https://stock.us/cn/stock/sz/000798/footnotes/customer-supplier/customer>.

80 Wang Zhenquan, Department of Finance, Zhejiang province, PRC. (2019). Financial outlook to promote the high-quality development of offshore fishing in Zhejiang Province.

81 Subaoxw. (2021). Sixty percent of the squid in the country is processed here in Shandong. <http://sd.subaoxw.com/sdyw/2021/1022/25281.html>.

82 Zhoushan City Government. (2020). Several policies for accelerating the high-quality development of offshore fishing in Zhoushan. http://xxgk.zhoushan.gov.cn/art/2020/8/18/art_1229433794_38630.html

83 Hong Dong Fishery. <http://www.fzhongdong.com>

84 Marcus Aurelius Value. (2017). Pingtan Marine: A Fraud That Finances Human Trafficking and Poaching. <http://www.mavalue.org/research/pingtan-marine-fraud-finances-human-trafficking-poaching>.

85 Chinese Academy of Fishery Sciences, Yellow Sea Fisheries Research Institute. (2021). Fujian builds a strong ocean fishery province, leading the country in comprehensive strength (福建打造远洋渔业强省 综合实力全国领先). <http://www.yfsri.ac.cn/info/1110/36320.htm>.

86 Zhou, C. (2020). The Truth Behind The Intrusion Of A Chinese Vessel Carrying More Than 6000 Sharks Into The Galápagos Marine Reserve In 2017. <https://tangchuanc.medium.com/the-truth-behind-the-intrusion-of-a-chinese-vessel-carrying-more-than-6000-sharks-into-the-2cae00bc4d0>.

87 China shark products cooperatives. (n.d.). Home. <http://www.china-shark.com>.

88 Marcus Aurelius Value. (2017). Pingtan Marine: A Fraud That Finances Human Trafficking and Poaching. <http://www.mavalue.org/research/pingtan-marine-fraud-finances-human-trafficking-poaching>.

89 China shark products cooperatives. (n.d.). Home. <http://www.china-shark.com>.

90 Fujian Provincial People's Government. (2021). Notice of the General Office of the People's Government of Fujian Province on Eight Measures to Promote the High-quality Development of Ocean Fisheries (福建省人民政府办公厅关于推动远洋渔业高质量发展八条措施的通知). <https://fdi.swt.fujian.gov.cn/show-10571.html>.

91 Bureau of Ocean and Fisheries of Fuzhou city. (2020). Fuzhou Municipal Bureau of Ocean and Fisheries Special Funds for Offshore Fisheries - Project Performance Evaluation Report (福州市海洋与渔业局远洋渔业专项资金项目绩效评价报告).

92 Ibid.

93 Chinese Academy of Fishery Sciences, Yellow Sea Fisheries Research Institute. (2021). Fujian builds a strong ocean fishery province, leading the country in comprehensive strength (福建打造远洋渔业强省 综合实力全国领先). <http://www.yfsri.ac.cn/info/1110/36320.htm>.

94 Beijing Yachao Asset Appraisal Co., Ltd. (2014). Note on the valuation of all shareholders' equity of Zhongyu Global Seafood Co. due to asset integration initiated by CNFC Overseas Fisheries Co., Ltd (中水集团远洋股份有限公司拟重组中渔环球海洋食品有限责任公司所涉及的中渔环球海洋食品 有限责任公司股东全部权益评估说明). http://quotes.money.163.com/f10/ggmx_000798_1642105.html.

95 State-owned Assets Supervision and Administration Commission Party Committee, Propaganda Department (2017). 54 中水渔业斐济代表. <http://www.sasac.gov.cn/n4470048/n4470081/n7500405/n7500420/n7500435/c7504771/content.html>.

96 Ministry of Commerce, Economic and Commercial Office of the Embassy of the People's Republic of China in the Republic of Vanuatu. (2016). Trial operation of Zhongwa Fishery Company. <http://vu.mofcom.gov.cn/article/jmxw/201611/20161101610395.shtml>.

97 NetEase. (2019). The commencement ceremony of Sino-Vanuatu Fishery Company was held in Port Vila, the capital of Vanuatu. Yu Difei, Chairman of China Agricultural Development Group, attended the ceremony. <https://www.163.com/dy/article/ESTEVSR30550A54Z.html>.

98 China National Agricultural Development Group Co., Ltd., China State Farm Agribusiness Group Co., Ltd. (2019). China Agricultural Development Group Chairman Yu Difei Meets with the Prime Minister of Vanuatu. <https://csfa.cnadc.com.cn/jtyw/10924.jhtml>. 54

99 Reuters. (n.d.). Shandong Zhonglu Oceanic Fisheries Co. <https://www.reuters.com/companies/200992.SZ>.

100 Reuters. (n.d.) Shandong Homye Aquatic Development Co. Ltd. <https://www.reuters.com/companies/600467.SS>.

- 101 China Canned Food Industry Association. (2020). One tuna, one industrial chain (一条金枪鱼, 一条产业链). <http://www.topcanchina.com/hyzz/10788.102Ibid>.
- 103 Qingdao Municipal Marine Development Bureau. (2013). Opinions of Qingdao Municipal People's Government on Accelerating the Development of Offshore Fishing (青岛市人民政府关于加快远洋渔业发展的意见). <https://www.zyszhjha.com/n12479801/n12480099/n12480192/151212120419454215.htm>.
- 104 Qingdao Municipal Bureau of Statistics. (2015). Qingdao's "blue granary" construction is beginning to bear fruit (青岛市“蓝色粮仓”建设初见成效). <http://qdtj.qingdao.gov.cn/n28356045/n32561056/n32561071/n32562216/180324165657258043.html>.
- 105 Qingdao Daily. (2012). Qingdao's offshore fishing industry has survived a decade of glory (青岛远洋渔业历经十年辉煌). https://finance.qingdaonews.com/content/2012-12/07/content_9522840.htm.
- 106 SeafoodSource. (2021). Qingdao distant-water fleet grew 17-fold in past eight years. <https://www.seafoodsource.com/news/premium/supply-trade/qingdao-distant-water-fleet-grew-17-fold-in-past-eight-years>.
- 107 Caitong Securities Co., Ltd. (2021). The prospectus for initial public offerings (IPO) of Zhejiang Ocean Family Co., Ltd. (浙江大洋世家股份有限公司首次公开发行股票招股说明书). https://pdf.dcfw.com/pdf/H2_AN202106281500540089_1.pdf.
- 108 Wanxiang Daily (万向报 版权所有). (2021). Ocean Family's newly built large fishing boat was launched smoothly (大洋世家新建大型渔船顺利下水). <http://www.cnepaper.net/html/198/2021/04/05/1.html>.
- 109 Zsdinghai. (2021). Zhoushan's tuna industry is growing rapidly in "adversity" (舟山金枪鱼产业“逆境”中快速增长). http://dhnews.zjol.com.cn/xinwenzonglan/zhoushanxinwen/202102/t20210201_3597782.shtml.
- 110 Caitong Securities Co., Ltd. (2021). The prospectus for initial public offerings (IPO) of Zhejiang Ocean Family Co., Ltd. (浙江大洋世家股份有限公司首次公开发行股票招股说明书). https://pdf.dcfw.com/pdf/H2_AN202106281500540089_1.pdf.
- 111 Ynet.com. (2019). Ocean Family: China's big tuna player (大洋世家: 中国金枪鱼大玩家).
- 112 Zhejiang Ocean Family QCC page. <https://www.qcc.com/firm/9fffc8981bf1630b586e6833c9fa162.html>.
- 113 Executive Office of the President, Office of the U.S. Trade Representative (USTR). (2018). Findings of the investigation into China's acts, policies, and practices related to technology transfer, intellectual property, and innovation under Section 301 of the Trade Act of 1974. <https://ustr.gov/sites/default/files/Section%20301%20FINAL.PDF>.
- 114 Par exemple, la déclaration suivante peut être trouvée dans le bulletin d'information de Wanxiang, « ... La mise en œuvre du nouveau projet de sennear est hautement compatible avec la stratégie de développement national consistant à s'unir pour construire une communauté de destin maritime et à promouvoir l'initiative "la Ceinture et la Route" ». Wanxiang Daily (万向报 版权所有). (2021). Ocean Family's newly built large fishing boat was launched smoothly (大洋世家新建大型渔船顺利下水). <http://www.cnepaper.net/html/198/2021/04/05/1.html>.
- 115 Executive Office of the President, Office of the U.S. Trade Representative (USTR). (2018). Findings of the investigation into China's acts, policies, and practices related to technology transfer, intellectual property, and innovation under Section 301 of the Trade Act of 1974. <https://ustr.gov/sites/default/files/Section%20301%20FINAL.PDF>.
- 116 Businesswire. (2014). China Tuna Industry Group Holdings Co., Ltd. withdraws IPO application (中国金枪鱼产业集团控股有限公司撤回IPO申请). <https://www.businesswire.com/news/home/20141209006754/zh-CN/117> SeafoodSource. (2014). China Tuna pulls IPO amid fishing criticism. <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/china-tuna-pulls-ipo-amid-fishing-criticism>.
- 118 Stuff. (2014). China Tuna suspends IPO. <https://www.stuff.co.nz/business/10529956/China-Tuna-suspends-IPO>.
- 119 China Business Network. (2018). The background story of Dalian Longtai and the Dalian Tuna Fishing which were under the authority's scrutiny (被监管关注的大连隆泰和背后的金枪鱼约是什么来头). <https://www.yicai.com/news/100081376.html>.
- 120 E.J.F. (2021). A human rights lens on the impacts of industrial illegal fishing and overfishing on the socio-economic rights of small-scale fishing communities in Ghana. <https://ejfoundation.org/reports/a-human-rights-lens-on-the-impacts-of-industrial-illegal-fishing-and-overfishing-on-the-socio-economic-rights-of-small-scale-fishing-communities-in-ghana>.
- 121 Sea Shepherd. (2019). Sea Shepherd assists Liberian Coast Guard in arrest of cargo vessel on suspicion of identity fraud and IUU fishing. <https://www.seashepherdglobal.org/latest-news/sea-shepherd-assists-liberian-coast-guard-in-arrest/>.
- 122 Sea Shepherd. (2020). Another two trawlers arrested in the Gambia. <https://www.seashepherdglobal.org/latest-news/two-trawlers-arrested-gambia/>.
- 123 Des recherches ont révélé que les revenus publics équivalent à 2% à 8% de la valeur au débarquement estimée de la récolte dans trois des quatre pays d'Afrique de l'Ouest étudiés : Viridin, J., Kobayashi, M., Akester, S., Vegh, T. and Cunningham, S. (2019) West Africa's coastal bottom trawl fishery: initial examination of a trade in fishing services. *Marine Policy*, 100, 288-297. Voir aussi E.J.F. (2021). At what cost? How Ghana is losing out in fishing arrangements with China's distant water fleet. <https://ejfoundation.org/reports/at-what-cost-how-ghana-is-losing-out-in-fishing-arrangements-with-chinas-distant-water-fleet>.
- 124 Jones, J. B. (1992). Environmental impact of trawling on the seabed: a review. *New Zealand Journal of Marine and Freshwater Research*, 26, 59-67; Watling, L. and Norse, E.A. (1998). Disturbance of the Seabed by Mobile Fishing Gear: A Comparison to Forest Clearcutting. *Conservation Biology*, 12(6), 1180-1197; Vincent, A. and Zhang, X. (in prep.). China's bottom trawl fisheries and their global impact.
- 125 E.J.F. (2021). A human rights lens on the impacts of industrial illegal fishing and overfishing on the socio-economic rights of small-scale fishing communities in Ghana. <https://ejfoundation.org/reports/a-human-rights-lens-on-the-impacts-of-industrial-illegal-fishing-and-overfishing-on-the-socio-economic-rights-of-small-scale-fishing-communities-in-ghana>.
- 126 E.J.F. (2021). Recommendations for the reform of Ghana's Inshore Exclusion Zone (IEZ) reserved for small-scale fishing activities. https://ejfoundation.org/resources/downloads/Briefing_extension_IEZ_boundary-2021-v2a.pdf.
- 127 Ibid.
- 128 E.J.F. and Hen Mpoano. (2019). Stolen at sea. How illegal 'saiko' fishing is fuelling the collapse of Ghana's fisheries. https://ejfoundation.org/resources/downloads/Stolen-at-sea_06_2019.pdf.
- 129 E.J.F. (2021). Powerless bystanders: Ghana's fisheries observers struggle to curb crimes and ensure their own safety at sea. <https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF-Powerless-bystanders-2021-final.pdf>.
- 130 Lazar, N. et al. (2020). Status of the small pelagic stocks in Ghana in 2019. Scientific and Technical Working Group. USAID/Ghana Sustainable Fisheries Management Project (SFMP). Voir aussi E.J.F. (2020). The "people's" fishery on the brink of collapse: Small pelagics in landings of Ghana's industrial trawl fleet. <https://ejfoundation.org/reports/the-peoples-fishery-on-the-brink-of-collapse-small-pelagics-in-landings-of-ghanas-industrial-trawl-fleet>; Anum-Doyi, B. et al. (2019) Technical audit of fishing gears used by industrial trawlers in Ghana. Report of a study commissioned by the Fisheries Commission Board. October 2019. Unpublished; Aheto, D.W. et al. (in prep.). Fish species transshipped at sea (Saiko fish) in Ghana with a note on implications for marine conservation. Preprint. <https://www.researchsquare.com/article/rs-41329/v1>.
- 131 Zones de haute mer non spécifiées - vraisemblablement au-delà des juridictions des ORGPs.
- 132 Le type de navire/engin n'était pas spécifié dans 48 % des infractions de pêche INN identifiées pour l'Afrique de l'Ouest.
- 133 Y compris les navires battant pavillon de la Chine et ceux battant pavillon de pays tiers mais dont la propriété effective chinoise est présumée. Cf. Pauly et al. (2014). China's distant-water fisheries in the 21st century. *Fish and Fisheries*, 15, 474-488.
- 134 Pauly et al. (2014). China's distant-water fisheries in the 21st century. *Fish and Fisheries*, 15, 474-488.
- 135 Il convient toutefois de noter que ces pays sont soumis à l'effet « projecteur » mentionné précédemment dans le rapport, dans lequel des États du pavillon et des États côtiers particuliers ont reçu une grande attention de la part des ONG et des médias.
- 136 Ghanaian Ministry of Fisheries and Aquaculture Development. (2010). Republic of Ghana fisheries and aquaculture sector development plan 2011-2016. <https://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC178892/>.
- 137 Nolan, C. (2019). Power and access issues in Ghana's coastal fisheries: A political ecology of a closing commodity frontier. *Marine Policy*, 108, 103621.
- 138 Ofakor-Yarwood, I., van den Berg Bhagwandas, S. (2021). Financial security needed for women in West African fisheries. *World Economic Forum*. <https://www.weforum.org/agenda/2021/05/why-women-in-the-west-african-fishing-industry-need-more-financial-safety-nets>.
- 139 Nolan, C. (2019). Power and access issues in Ghana's coastal fisheries: A political ecology of a closing commodity frontier. *Marine Policy*, 108, 103621.
- 140 Thorpe, A. et al. (2014). "Fishing na everybody business": Women's work and gender relations in Sierra Leone's fisheries. *Feminist Economics*, 20(3), 53-77.
- 141 Global Fishing Watch. (2020). Follow the lights: squid fishing in the southeast Pacific Ocean. <https://globalfishingwatch.org/fisheries/squid-fishing-southeast-pacific/>.
- 142 Oceana. (2021). Now you see me, now you don't: Vanishing vessel along Argentina's waters. <https://zenodo.org/record/4893397#.YgpRyi-l1QI>.
- 143 WWF and Trygg Mat Tracking. (2020). Unregulated fishing on the high seas of the Indian Ocean: The impacts on, risks to, and challenges for sustainable fishing and ocean health. https://wwfeu.awsassets.panda.org/downloads/wwftmt_unregulated_fishing_on_the_high_seas_of_the_indian_ocean_2020.pdf.
- 144 Ibid.
- 145 Dans certains cas, les juridictions des ORGP chevauchent la ZEE d'un pays. Lorsqu'un pays et une ORGP sont comparés côte à côte, les chiffres donnés pour l'ORGP se réfèrent à sa zone de haute mer.
- 146 Dans certains cas, les juridictions des ORGP chevauchent la ZEE d'un pays. Lorsqu'un pays et une ORGP sont comparés côte à côte, les chiffres donnés pour l'ORGP se réfèrent à sa zone de haute mer.
- 147 Dans certains cas, les juridictions des ORGP chevauchent la ZEE d'un pays. Lorsqu'un pays et une ORGP sont comparés côte à côte, les chiffres donnés pour l'ORGP se réfèrent à sa zone de haute mer.
- 148 Sur la base de la stratification fournie par la base de données Spyglass, E.J.F. a regroupé des infractions similaires et formé les catégories répertoriées. Veuillez noter que lors d'une saisie/contrôle d'un navire, plusieurs infractions pourraient être constatées à bord. Par conséquent, l'addition de la colonne « pourcentage du total » de ce tableau aboutira à un nombre supérieur à 100 %.

- 149 Le nombre d'infractions individuelles peut être supérieur au nombre total d'incidents de pêche INN, car un seul incident peut consister en plusieurs infractions différentes.
- 150 Le nombre d'infractions individuelles peut être supérieur au nombre total d'incidents de pêche INN, car un seul incident peut consister en plusieurs infractions différentes.
- 151 EJF. (2019). Blood and water: Exploring the links between illegal fishing and human rights abuses. <https://ejfoundation.org/reports/blood-and-water-human-rights-abuse-in-the-global-seafood-industry>.
- 152 Les liens entre la pêche INN et les droits humains sont de plus en plus discutés. Par exemple : Mackat, M. et al. (2020). The intersection between illegal fishing, crimes at sea, and social well-being. *Frontiers in Marine Science*, 7 ; et Fishwise. (2018). The links between IUU fishing, human rights, and traceability. <https://fishwise.org/wp-content/uploads/2018/03/The-Links-between-IUU-fishing-human-rights-and-traceability.pdf>.
- 153 CBP. (2021). CBP issues release order on Chinese fishing fleet. <https://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/cbp-issues-withhold-release-order-chinese-fishing-fleet>.
- 154 Cette liste d'infractions est une version adaptée des indicateurs du travail forcé de l'OIT : ILO (2012). Indicators of Forced Labour. https://www.ilo.org/global/topics/forced-labour/publications/WCMS_203832/lang-en/index.htm.
- 155 EJF. (2020). Fear, hunger and violence: Human rights in Ghana's industrial trawl fleet. https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF_Ghana-human-rights-in-fisheries_2020_final.pdf.
- 156 Un aperçu plus détaillé de l'affaire peut être trouvé à : APIL et al. (2020). A briefing on Longxing 629: A case of illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing activities and related human rights abuses on a tuna longliner. <https://foeasiapacific.org/wp-content/uploads/2020/07/Appendix-2.-A-Briefing-on-Longxing-629-written-by-Korea-IUU-Coalition.pdf>.
- 157 EJF. (2020). Four die on Chinese vessel allegedly fishing illegally. <https://ejfoundation.org/news-media/four-crew-from-chinese-fishing-vessel-die-allegedly-denied-medical-care>.
- 158 EJF. (2019). Blood and water: Human rights abuses in the global seafood industry. <https://ejfoundation.org/resources/downloads/Blood-water-06-2019-final.pdf>.
- 159 Nusa Daily. (2020). Become the Victims of Forced Labor on Chinese Fishing Vessels, Two Indonesian Crews Plunge into the Sea. <https://nusadaily.com/news/become-the-victims-of-forced-labor-on-chinese-fishing-vessels-two-indonesian-crews-plunge-into-the-sea.html>.
- 160 Greenpeace. (2019). Seabound: The journey to modern slavery on the high seas. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-southeastasia-stateless/2019/12/c4f6f6b4-greenpeace-seabound-b.pdf>.
- 161 EJF. (2020). Fear, hunger and violence: Human rights in Ghana's trawl sector. https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF_Ghana-human-rights-in-fisheries_2020_final.pdf.
- 162 Par exemple, Pingtan Marine Enterprise possède au moins deux sociétés domiciliées en Indonésie mais officieusement en Chine. Aurelius Value. (2017). Pingtan Marine: A Fraud That Finances Human Trafficking and Poaching. http://www.mavalue.org/research/pingtan-marine-fraud-finance-human-trafficking-poaching/?_cf_chl_managed_tk__=pmd_pzPl9b3Q5yFVIC3nJSQA0Yy1KPWe1HnoxbofqmTmH7M-1634744788-o-gqNtZGzNAyWjcnBszRZl
- 163 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2018). Circular of the General Office of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs on the investigation and handling opinions of some offshore fishery enterprises and fishing boats suspected of violating laws and regulations.
- 164 La plupart des navires de Fuzhou Dongxinlong ont été vendus et transférés après que leur qualification a été annulée par le MARA en raison de la pêche INN, cependant, leur record actuel sur Sea-Web reste à 8 navires.
- 165 Il y a eu plusieurs cas de transfert de navires entre Huali et d'autres entreprises de pêche au calmar à Zhoushan ces dernières années. Cependant, le record sur Sea-Web restait à quatre navires.
- 166 EJF. (2021). At what cost? How Ghana is losing out in fishing arrangements with China's distant water fleet. <https://ejfoundation.org/reports/at-what-cost-how-ghana-is-losing-out-in-fishing-arrangements-with-chinas-distant-water-fleet>.
- 167 Orbis database of company information: orbis.bvdinfo.com. Accessed 5.3.21.
- 168 Shandong State-owned Assets Investment Holding Co., Ltd. (2014). Shandong Zhonglu Ocean Fishery Co., Ltd. (山东省中鲁远洋渔业股份有限公司). http://www.sdgzkg.com/art/2014/6/30/art_22_1225.html.
- 169 Sohu. (2020). Set sail and strive for success-Shandong Ocean Fishery Co., Ltd. set sail successfully for the new fishing project of Shandong Ocean Fishery Co., Ltd. in Morocco (扬帆起航 争创佳绩——山东省远洋渔业有限公司驻摩洛哥渔业项目新造渔船胜利启航). https://www.sohu.com/a/411624888_100023701.
- 170 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2020). Notice of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs on confirming the fifth batch of offshore fishery projects in 2019 (农业农村部关于确认2019年度第五批远洋渔业项目的通知). http://www.moa.gov.cn/nybg/2019/201908/202001/t20200109_6334599.htm.
- 171 Weihai Municipal People's Government, Foreign Affairs Office. (2021). Argentine Ambassador to China Niu Wangdao and his party visited (阿根廷驻华大使牛望道一行来访). http://wb.weihai.gov.cn/art/2021/10/20/art_13510_2695071.html.
- 172 EJF. (2021). At what cost? How Ghana is losing out in fishing arrangements with China's distant water fleet. <https://ejfoundation.org/reports/at-what-cost-how-ghana-is-losing-out-in-fishing-arrangements-with-chinas-distant-water-fleet>.
- 173 China Dialogue Ocean. (2019). Investigation ties foreign-owned trawlers to illegal fishing in Ghana. <https://chinadialogueocean.net/10050-investigation-illegal-fishing-in-ghana-pt-1/>.
- 174 Ibid.
- 175 Export Genius. (n.d.). DALIAN MENGXIN OCEAN FISHERY CO L. <https://www.exportgenius.in/dalian-mengx-ocean-fishery-co-l-importer-in-ghana>
- 176 Glad Trust (格兰德企业信用管理). (n.d.). The clients of Dalian Kaiyang World Seafood (大连凯洋世界海鲜股份有限公司有哪些客户). <https://www.x315.cn/case/4FXMGU>.
- 177 'Dalian Meng Xin Ocean Fishery Co., Limited', Hong Kong Integrated Companies Registry Information System, accessed 5.2.21. <https://www.icris.cr.gov.hk/csci/>
- 178 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2013). Notice of the General Office of the Ministry of Agriculture on the handling of violations of fishing boats by Dalian Lianrun Ocean Fishery Co., Ltd. (农业部办公厅关于大连连润远洋渔业有限公司渔船违规事件进行处理的通知). http://www.moa.gov.cn/govpublic/YYJ/201308/t20130828_3589507.htm.
- 179 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2019). Announcement on the investigation and handling opinions of some deep-sea fishery enterprises and fishing vessels suspected of violating laws and regulations (关于部分远洋渔业企业及渔船涉嫌违法违规调查情况和处理意见的通报). http://www.yyj.moa.gov.cn/gzdt/201909/t20190923_6328680.htm.
- 180 SeafoodSource. (2015). China tuna firm boasts 'record' catches in Pacific waters lured from US skipjack fleet. <https://www.seafoodsource.com/news/supply-trade/china-tuna-firm-boasts-record-catches-in-pacific-waters-lured-from-us-skipjack-fleet>.
- 181 SeafoodSource. (2021). US issues order against Chinese fishing company accused of forced labor. <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/us-issues-order-against-chinese-fishing-company-accused-of-forced-labor>.
- 182 Global Fishing Watch. (2017). Our data suggests transshipment involved in refrigerated cargo vessel just sentenced to \$5.9 million and jail time for carrying illegal sharks. <https://globalfishingwatch.org/impacts/policy-compliance/transshipment-involved-in-refrigerated-cargo-vessel-sentenced-for-carrying-illegal-sharks/>
- 183 Fuzhou Municipal Bureau of Ocean and Fisheries. (2017). Proposed allocation of special funds for offshore fishing in Fuzhou (福州市远洋渔业专项资金拟分配表). http://hyj.fuzhou.gov.cn/zz/zwgk/tzgg_3361/201711/P020171107632692162872.pdf
- 184 US National Intelligence Council. (2016). Global Implications of Illegal, Unreported, and Unregulated (IUU) Fishing. <https://irp.fas.org/nic/fishing.pdf>.
- 185 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2018). The General Office of the Ministry of Agriculture on some offshore fishery enterprises and Notification of fishing vessel violations of laws and regulations and their handling opinions (农业部办公厅关于部分远洋渔业企业及渔船违法违规问题和处理意见的通报). http://www.moa.gov.cn/nybg/2018/201803/201805/t20180528_6143244.htm.
- 186 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2019). Regarding the suspected violations of laws and regulations by some deep-sea fishery companies and fishing boats Notification of investigation status and handling opinions (关于部分远洋渔业企业及渔船涉嫌违法违规问题调查情况和处理意见的通报). http://www.yyj.moa.gov.cn/gzdt/201909/t20190923_6328680.htm.
- 187 Ministry of Agriculture and Rural Affairs. (2018). Circular of the General Office of the Ministry of Agriculture and Rural Affairs on the investigation and handling opinions of some offshore fishery enterprises and fishing boats suspected of violating laws and regulations (农业农村部办公厅关于部分远洋渔业企业及渔船涉嫌违法违规问题调查情况和处理意见的通报). http://www.moa.gov.cn/nybg/2018/201806/201809/t20180904_6156764.htm
- 188 Hong Kong Free Press. (2016). Feature: After 'high seas pursuit', Sea Shepherd urges Beijing to prosecute illegal fishing fleet. <https://hongkongfp.com/2016/04/14/feature-high-seas-pursuit-sea-shepherd-urges-beijing-prosecute-illegal-fishing-fleet/>
- 189 Birdlife, CFFA and WWF. (2020). 10 priorities for the future of Sustainable Fisheries Partnership Agreements. <https://www.cffacape.org/publications-blog/ten-priorities-for-the-future-of-sustainable-fisheries-partnership-agreements..>
- 190 EU IUU Coalition. (2020). A comparative study of key data elements in import control schemes aimed at tackling illegal, unreported and unregulated fishing in the top three seafood markets: The European Union, the United States and Japan. <http://www.iuuwatch.eu/wp-content/uploads/2020/11/CDS-2020-report-EN-WEB-Nov-2020.pdf>.
- 191 Long Distance Advisory Council. (2021). LDAC recommendations for a level playing field for EU and non-EU fish products. https://ldac.eu/images/EN_LDAC_Advice_LPF_25May2021.pdf.
- 192 Il est à noter que les liens avec la propriété effective chinoise n'ont pas été établis pour tous les navires de ce tableau. Pour plus de détails sur la propriété, voir : EJF. (2021). At what cost? How Ghana is losing out in fishing arrangements with China's distant water fleet. <https://ejfoundation.org/reports/at-what-cost-how-ghana-is-losing-out-in-fishing-arrangements-with-chinas-distant-water-fleet>.



EJF, Unit 417, Exmouth House 3/11 Pine Street, London, EC1R 0JH, UK
+44 (0) 207 239 3310 | info@ejfoundation.org | ejfoundation.org



Protecting People and Planet